

SOMMAIRE

Avant-propos	2
<i>Jean-Bernard Besse :</i>	
Le nom de Nontron dans la littérature	4
<i>Marie-Thérèse Mousnier :</i>	
Nos prieurés de l'Ordre de Grandmont	20
<i>Robert Fayemendy :</i>	
Alcide Dusolier (1816-1918)	37
<i>Jeanine Valade :</i>	
Antonin Debidour (1847-1917)	50
<i>Jean-Serge Eloi :</i>	
Léon Sireyjol (1861-1942)	67
<i>Daniel Lacombe :</i>	
En Périgord Vert, quelques maires des moins notables aux notables	82

N.B. : Les articles publiés dans le présent bulletin n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

AVANT-PROPOS

De L'Histoire de France à la Littérature Française, pourquoi pas ?

Tel a été le choix de l'auteur pour évoquer des personnages et des faits célèbres ou inconnus. Personnages hauts en couleurs, parfois sur fond historique au Moyen Age, ou plus fantaisistes par l'évocation d'un certain couteau...de Nontron et de quelques énigmes non résolues à ce jour.

- Qui est la mystérieuse Dame de Nontron ?

- Où se trouve «l'Hôtel d'en face» ?

Réalités ou fictions, ces personnages et ces faits ont bien illustré ou référencé :

"Le nom de Nontron dans la Littérature"

- Etienne de Muret (1044 - 1124)

Chrétien vivant pleinement l'Evangile, strictement appliqué à l'Ordre de Grandmont, dont il fut le fondateur, et ce dans une grande humilité. Le respect du prochain, le don de soi, la charité, le rejet à l'extrême de la possession des biens.... Ces valeurs contribuèrent à l'élan de la Foi et à la création du climat spirituel qui éclaira ce pays, qui émergeait péniblement du Haut Moyen Age, ici se trouvait le prieuré de Badeix en Nontronnais.

- Alcide Dusolier (Nontron 1836 - Nontron 1918)

«Ce jeune drôle Périgordin de quelques talents»

disait Léon Bloy, fut un homme à multiples facettes qui s'exprima dans sa vie parisienne comme critique littéraire, mais aussi comme auteur, sous le pseudonyme de Jean de La Martille. Préfacier et correspondant d'Eugène Le Roy, il joua de son influence pour la publication des oeuvres de celui-ci. Ainsi contribua-t-il au renom de son terroir. Reconnu par le Félibrige dont il fut majoral en 1876, il reçut "la Cigale d'or" baptisée : « Cigale de Nontron »

- Antonin Debidour (Nontron 1847 - Paris 1917)

Les lettres en provenance du front, de ce jeune soldat sont un témoignage précieux de la période sombre des années 70-71. Engagé volontaire pour « être au plus près des évènements » ces lettres font état de réalités terribles mais l'humour est souvent présent, ainsi que la relation avec la vie nontronnaise.

Brillant universitaire, homme libre bien que dégagé de toute préoccupation confessionnelle, il est toujours respectueux des hommes au service d'une religion orientée vers le bien de l'humanité. La vérité historique est chez lui abordée avec une bonne foi absolue, et dit-il :

« L'Histoire doit être la régulatrice pratique de nos esprits et de nos cœurs. Il lui appartient d'éclairer le présent et l'avenir à la lumière du passé. »

Conseiller Municipal à Nontron dès 1892.

- Léon Sireyjol (Saint Priest les Fougères 1861 - Saint-Pardoux la Rivière 1942)

Médecin engagé dans la Première Guerre Mondiale, son courage et son dévouement lui vaudront la Croix de Guerre et la Légion d'Honneur.

« Le bouillant Sireyjol » se signala dans une vie politique longue et active par une opposition féroce envers ses adversaires. Franc-Maçon, il fréquenta la Loge « Solidarité Nontronnaise ». Homme d'action il s'impliqua dans le vote des Lois scolaires de 1880, car son attachement à la République en fit le défenseur de l'école laïque publique. Sa croyance dans le progrès scientifique sera un véritable combat pour la République.

Anticlérical, Sireyjol n'était peut-être pas hostile à la religion, la fin de sa vie en porta témoignage, par contre, il était profondément opposé au clergé en général, et encore plus aux

Congrégations. Pour lui la religion était du domaine privé. Ce qui le conduisit à voter la Loi de Séparation de l'Eglise et de l'Etat en 1905.

Interventions pour les expulsions des Congrégations.

Absent aux Inventaires, « Loi anodine », disait-il !

Une rue de Saint-Pardoux porta la plaque suivante : « Séparation de l'Eglise et de l'Etat ».

Républicain convaincu, il fit preuve en fin de carrière d'un conservatisme affirmé.

- Député de Nontron 1902-1921

- Conseiller Général de Saint-Pardoux 1895-1940

- Sénateur de la Dordogne 1921-1942

- Président du Conseil Général de la Dordogne 1927-1940

- Successivement Maire de Saint-Priest et de Saint-Pardoux pendant 10 ans.

Ses actions en dehors de quelques échecs marquèrent longtemps le Nontronnais. Il défendit avec persévérance le projet de tramway départemental reliant la Haute Vienne à la Dordogne par le tacot appelé : « Le petit Sireyjol »

- En Périgord Vert quelques Maires, des moins notables aux notables.

A l'exception du Maire mussidannais aux portes du Périgord Vert, tous ces maires sont « bien de chez nous ». Leur notoriété dépassa souvent nos frontières avec bonheur, ou moins heureusement pour les trois maires qui eurent à faire à la Justice.

Tout un panel vous est présenté avec :

Des maires escrocs certes, mais bien plus nombreux sont les bienfaiteurs : agriculteurs, médecins, écrivain, poète, Majoral du Félibrige.

En conclusion, il nous a paru utile et intéressant de réunir dans ces **18^{èmes} Chroniques Nontronnaises**, en dehors des exceptions énoncées ci-dessus, des hommes de qualités. Qu'ils soient agnostiques, anti-cléricaux ou hommes de foi ; mais tous hommes de caractères riches de leurs différences, marquèrent profondément le Nontronnais en terre du Périgord-Limousin.

Bonne lecture,

Faites en part autour de vous.

La Présidente,

Marie-Thérèse Mousnier

Remerciements au Comité de lecture :

Mmes Boileau, le Deley, Greuillet-Brageot, Veyssière, Mr Bardoulat.

Tous les premiers jeudis du mois, réunion du GRHIN à 20h45, salle de l'Auditorium, place Paul Bert, Nontron.

LE NOM DE
NONTRON

DANS LA

LITTÉRATURE FRANÇAISE

Jean Bernard Besse
Conférence donnée au GRHIN
Le 6 septembre 2001

« LE NOM DE NONTRON DANS LA LITTÉRATURE »

16 juin 2001

Je dois ce titre à Mme de Monneron qui, avec son livre « **Nontron dans l'histoire** », publié aux Editions Périgourdines à Périgueux en 1963, a été le premier auteur traitant de l'histoire de Nontron que j'ai lu, et qui m'a peut-être incité à aller plus avant dans l'histoire de Nontron et à faire partie de votre docte assemblée dès les premiers temps.

Ainsi le titre de la déclaration que je vous fais ce soir est une paraphrase de celui que nous devons à Mme de Monneron et je lui rends par ce biais un hommage sincère et appuyé. Mais au contraire de son exemple, nous ne cheminerons pas tout au long de l'Histoire de France avec les événements qui se sont produits à Nontron ou qui ont eu des répercussions, je me pencherai plutôt sur la littérature française pour en extraire les auteurs qui ont parlé de Nontron dans leur œuvre. Je ferai pour chacun une brève biographie avant de vous lire le morceau ou l'extrait d'œuvre en question.

Je commencerai par la littérature du Moyen-Age, plus précisément du 12ème siècle et du 13ème siècle, ensuite je vous ferai faire un bond assez important pour nous attarder au 19ème siècle et je terminerai par la littérature du siècle dernier, car il faut désormais lui donner cette appellation même s'il est proche dans le temps et dans nos mémoires, à savoir le 20ème siècle. Ces exemples ont été trouvés lors d'études, à la faculté de lettres de Montpellier, ou sont le fruit du hasard (mais est-ce vraiment le hasard ?) au cours de lectures que j'ai faites ou que mon épouse a faites.

1) Exemple tiré de la littérature du Moyen-Age.

Le premier exemple provient d'une des œuvres d'un des troubadours les plus célèbres en Périgord, j'ai cité Bertrand de Born. Mais avant d'en arriver là, je vous présente la biographie de cet auteur :

Je vous disais tout à l'heure 'littérature du 12ème et du 13ème siècle' car comme nous il a chevauché deux siècles, étant né vers 1140 et mort en 1215 à l'abbaye de Dalon. Ce qui est curieux, c'est que les auteurs qui émailleront mes propos ont tous eu un pied dans un siècle et l'autre dans le suivant, mis à part un. J'en reviens à Bertrand de Born. Il est donc originaire du Périgord né à Born de Salagnac, dont il tire son nom. Il avait deux frères et était propriétaire du château de Hautefort en commun avec un de ses frères, Constantin. Il faisait la guerre avec ses voisins, que ce soit contre le comte de Périgord Hélie V, ou contre le vicomte de Limoges Adhémar auxquels vient s'ajouter Guillaume Talleyrand, seigneur de Montignac ou contre son propre frère. Il a ainsi voulu le faire expulser en 1182, mais il y est maintenu grâce au soutien de Richard Cœur-de-Lion, duc de Guyenne. Bertrand de Born reprit l'année suivante le château, et Richard Cœur-de-Lion assiégea le château, lequel fut rendu à Constantin. Il guerroya contre Henri II Plantagenêt, roi d'Angleterre, et contre Richard Cœur-de-Lion. Pour finir Henri II Plantagenêt donna la propriété totale du château à Bertrand de Born, en échange dit-on de ses services ou alors ce sont les paroles que Bertrand de Born prononça à la mort du jeune roi, Henri au Court Mantel, qui lui auraient permis de recouvrer la propriété de son château. Richard Cœur-de-Lion lui rendit donc définitivement son château et il lui resta fidèle.

Il n'est donc pas conforme à l'image d'Epinal des troubadours, chantant ou composant des vers, en pensant à leur bien-aimée. En effet, c'est un batailleur par intérêt personnel, plus que par

patriotisme, car voulant mener une vie de grand seigneur il est assez opportuniste en matière politique, et sème la discorde partout où il le peut, pour servir ses causes personnelles et ses intérêts. Mais il est plus connu de nous par ses œuvres poétiques, car il reste le maître du sirventès. Je ne rentrerai pas dans le détail des genres divers de la poésie troubadouresque, je les évoquerai seulement :

- on trouve **la canso** ou chanson, pièce lyrique, accompagnée d'une mélodie,
- **le planh** ou complainte funèbre, lamentation sur la mort de son protecteur ou un de ses proches, de sa dame,
- **le salut d'amour**, épître adressée à sa dame par l'amant courtois, et tirant son nom de la formule de salutation par laquelle elle débute systématiquement,
- enfin, **le sirventès**, de même forme que la chanson mais au contenu autre. C'est un poème de circonstance, violent et satirique, pouvant aborder tous les sujets, à l'exception de l'amour. Parmi les thèmes nous trouvons la morale et la politique.

Bertrand de Born excellera dans ce dernier genre, le sirventès politique. Ce dernier contient dans son appellation le mot sirven, serviteur et on peut y relever un aspect certain de sujétion envers la cause défendue ou envers la personne qui en est l'objet, comme ce sera le cas de Bertrand de Born vis à vis de Richard Cœur-de-Lion, dans le sirventès suivant. Ce dernier n'a pas de titre, il est seulement la pièce n° 21 dans le corpus du cours de langue et littérature occitanes relatif à la littérature du Moyen-Age du Professeur Gouiran de l'université Paul Valéry de Montpellier.

Voici ce texte :

*« Qan la novella flors par el vergan, (a)
 On son vermeill, vert e blanc li brondel, (b)
 Ab la doussor qu'eu sent al torn de l'an (a)
 Chant atressi cum fant li autre ausel; (b)
 Car per auzel mi teing e maintas res, (c)
 Car aus voler tot lo mieills q'el mon es. (c)
 Voler l'aus eu et aver cor volon, (d)
 Mas no « il aus dir mon cor, anz lo'' il rescon. (d)
 Eu non sui drutz ni d'amor no 'm feing tan
 Q'ieu en rason ges dompna ni d'apel,
 Ni non dompnei; e si 'm val atretan,
 Que lausengier fals, enoios, fradel,
 Desenseignat, vilan e mamapres,
 ant dich de mi, tant en son entremes,
 que fan cujar que la gensser del mon
 Mi tenga gai, gauzen e desiron.*

*C'om ses dompna non pot far d'amor chan.
 Mas sirventes farai fresc e novel. »*

On marque une petite pause dans la lecture de ce sirventès, pour en premier lieu donner la traduction des deux premières strophes et des deux vers de la troisième.

*« Lorsque la fleur nouvelle orne la branche,
 où les rameaux sont de couleur vermeil, verts et blancs
 Avec la douceur que je ressens avec l'année nouvelle (au retour de l'an)
 Je chante comme les autres oiseaux
 Car je me considère comme un oiseau de bien des façons
 Car j'ose désirer tout ce qu'il y a de mieux au monde
 J'ose le désirer et avoir le cœur désireux*

*Mais je n'ose pas lui dire ce qu'il y a dans mon cœur ,
 au contraire je le lui cache
 Moi je ne suis pas amant et je ne m'occupe pas d'amour
 de sorte que dans mes discours je n'invoque aucune dame
 ni ne fais la cour à aucune et j'y ai tant de mérite
 car des médisants, des menteurs, des fâcheux,
 des scélérats, des grossiers, des rustres,
 des malappris ont dit de moi, tant ils sont peu qualifiés en ce domaine,
 de façon qu'ils font croire que la femme la plus gracieuse du monde
 me tiendrait gai, plein de joie et de désirs.*

*Comme sans dame on ne peut faire de chanson d'amour
 je ferai donc un sirventès frais et nouveau.»*

Ainsi si l'on s'en tient à ces deux strophes on se croirait à coup sûr dans une chanson, les ingrédients y sont : le renouveau de la nature, le monde végétal et le monde animal, l'assimilation du poète et des oiseaux (jeux de mots, aus, aucel, voler, volar). Mais il l'annonce lui-même, il n'y a aucune raison de faire un chanson car il n'est pas épris d'une femme malgré ce que peuvent dire de nombreuses personnes, donc il fera un sirventès frais et nouveau. C'est un manière très originale d'introduire celui-ci, le poète nous met sur une fausse piste avant de nous prévenir que son poème est un sirventès. Ainsi, le sirventès ne débute vraiment donc qu'au troisième vers de la troisième strophe :

*« Puous chastiar cuidon en gerrian
 Nostre baron lo seignor de Bordel
 E per forssa tornar franc et cortés
 Mal estara s'encar vilans non es
 Tant que chascuns aia gauch si 'l respon
 E no 'ls enoi si be 'ls pela ni 'ls ton*

*Anta i aura s'aissi pert son afan
 En Limozin on a traich tant cairel
 E tanta tor, tant mur e tant anvan
 Fraich e desfraich e fondut tant castel
 E tant aver tout e donat e mes
 E tant colp dat e recebut e pres
 E tant fam, tanta set e tant son
 Cum el a traich d'Agen tro à Nontron*

*Rassa, per vos remanon mout claman
 En Limozin de sai vas Monmaurel;
 Pel vostre pro avetz faich de lor dan,
 So 'm dis N'Aimars e 'l seigneur de Martel
 E 'N Taillafer e 'N Folcause e 'N Jaufres
 E tuich aicill c'ab vos s'eron enpres.
 Non ant las patz ges per vos en que son
 Anz fant lor grat lai al comte Raimon.*

*Sirventes, vai a 'N Raimon Gausseran,
 Lai a pinos, q'en ma rason l'espel
 car tant aut son siei dich e siei deman
 De lieis que ten Cabriera e fon d'Urgel.*

*A mon fraire en ren gratz e merces
De Berguedan, del fin joi que m'enges,
Que tot mon cor en tornet gauzion
Qan nos partim amdui el cap del pon.*

*Si cum l'auzeill son desotz l'aurion
Son las autras sotz la genssor del mon ».*

La traduction est la suivante :

*« Puisque nos barons croient corriger
en lui faisant la guerre le seigneur de Bordeaux
et par la force le rendre affable et courtois,
il ne sera pas convenable s'il est encore rustre
de sorte que chacun se réjouisse s'il lui répond
et que chacun ne se chagrine pas s'il le dépouille et le tond.*

*Ce sera honteux s'il perd ainsi sa peine en Limousin
où il a tiré tant de carreaux,
brisé et démoli tant de tours, de murs, de parapets
et détruit tant de châteaux,
tant d'argent (il a) pris, donné et dépensé,
tant de coups (il a) frappé, reçu et pris,
tant (il a) souffert de faim,
de soif et de sommeil d'Agen jusqu'à Nontron.
Rassa, (C'est à dire Goeffroy, duc de Bretagne, fils d'Henri II et frère de Richard Cœur de Lion)
beaucoup de gens continuent à se plaindre de vous
en Limousin d'ici à Montmoreau ;
pour votre profit vous leur avez causé préjudice,
à ce que m'ont dit Aimar, le seigneur de Martel,
Taillefer, Foucault et Goeffroy
et tous ceux qui avaient fait un accord avec vous.
Ce n'est pas grâce à vous qu'ils ont obtenu les traités actuels,
ils en remercient plutôt le comte Raimon, là-bas.*

*Sirventès, va auprès de Raymond Gauceran,
là-bas à Pinos,
car je lui déclare dans mon discours
que sont très élevées ses paroles et ses demandes
par rapport à celles que tient Cabrera et fonde d'Urgel.
Je remercie mon frère de Bergueda
et lui rend grâce de la joie parfaite qu'il m'a procurée
au point que tout mon cœur en devint joyeux
lorsque nous nous quittâmes tous les deux à l'extrémité du pont.*

*De même que les oiseaux sont au-dessus de l'alérion,
les autres dames sont au-dessous de la femme la plus gracieuse qui soit au monde. »*

En ce qui concerne la date de ce sirventès, on peut penser qu'il se situe entre 1183 et 1186.

Nous nous intéresserons plus particulièrement à la quatrième strophe. La troisième nous précise qu'il parle de Richard Cœur de Lion, qui n'est que pour un temps duc d'Aquitaine, c'est-à-

dire pour Bertrand de Born, seigneur de Bordeaux, terme un peu réducteur. Les barons dont il est question ce sont ceux qui avaient laissé tomber Bertrand de Born et il s’amuse de ceux qui veulent faire la leçon à Richard Cœur de Lion.

« Toute la problématique de la guerre d’Aquitaine se réduit à faire l’éducation d’un jeune roi mal élevé. Sa réponse, s’il y a réponse, de la part d’un seigneur féodal n’est pas celle que l’on peut attendre, elle sera plus brutale. »

Dans la quatrième strophe Bertrand veut inciter Richard Cœur de Lion à continuer à reconquérir le Limousin qu’on a essayé de lui prendre et l’on voit déjà qu’il a réussi à en reconquérir une grande partie, ne ménageant pas sa peine ni ses efforts, avec la liste sans précision des différents actes qu’il a accomplis. La répétition de «tant» est assez significative sur ce point, pas moins de dix dans la quatrième strophe.

« Les différents événements sont ainsi concrétisés et augmentés par l’espace situé entre Agen et Nontron, (villes distantes de près de 190 kilomètres routiers). Certes, il y a l’héritage qu’il a reçu, mais Bertrand de Born pense que c’est plutôt la conquête qui donne des droits à un seigneur. Henri III peut bien enlever à son fils révolté le Limousin, le redonner à Aliénor, ceci n’a pas d’importance parce que, finalement, la justification du pouvoir n’est pas dans l’héritage, mais plutôt dans l’effort de conquête. »

On sait très bien que Richard Cœur de Lion est allé à Angoulême, à Hautefort, ou à Puy St Front, à Excideuil, à Périgueux qu’il assiégea, où il a fait ériger, en 1171, en fief la cuisine des comtes du Poitou pour son cuisinier Alain, à Cognac, à Limoges où il a reçu le titre de duc d’Aquitaine en 1170 et où il vient faire le siège du château en 1183.

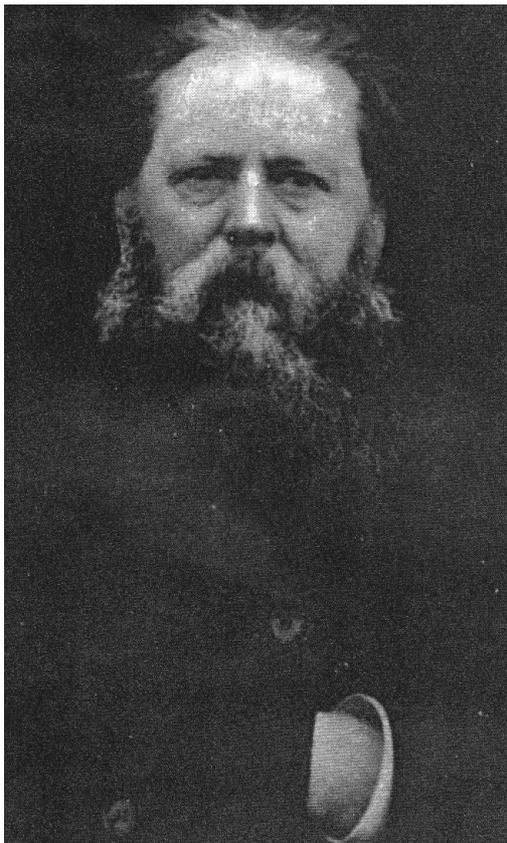
En ce qui concerne plus précisément les rapports existant entre Richard Cœur de Lion et Nontron, on peut penser qu’il a dû y passer, car on peut raisonnablement déduire que si Bertrand de Born précise Nontron et Agen dans ce sirventès, c’est à bon escient, c’est-à-dire que désormais ces places et celles qui sont comprises entre ces deux villes sont sûres, c’est-à-dire qu’elles se sont placées sous l’autorité de Richard Cœur de Lion ou qu’elles ont été soumises par la force par Richard Cœur de Lion lui-même ou en son nom et ce au cours de l’année 1183 plus particulièrement. Comme c’est une contrée en butte aux rebellions Richard Cœur de Lion a chevauché très souvent ses nouveaux territoires et livré maints et maints combats, maintes et maintes batailles. De toutes les façons il est avéré que Nontron eut à souffrir des « guerres anglaises » qui sévirent en Limousin et en Périgord et ce dès le 12^{ème} siècle.

En 1186 Nontron fut pillé par Mercadier ou Mercader, lequel s’autorisait du nom de Richard, c’est-à-dire qu’il dévastait la contrée sous le faux prétexte de servir les intérêts de Richard Cœur de Lion, il s’attachait ainsi à détruire les possessions du vicomte de Limoges, dont Nontron dépendait. D’autres témoignages vont dans ce sens : ainsi tous les auteurs, historiens de la fin du 19^{ème} siècle, époque où Ribaud de Laugardière écrit sa monographie de Nontron, que ce soit dans « **l’Histoire d’Aquitaine** », dans « **l’Histoire des villes de France** », dans la « **Guienne Historique** » ou « **Le Périgord illustré** », parlent soit du siège de Nontron par Richard Cœur de Lion, soit que Nontron fut assiégé et pris plusieurs fois de 1191 à 1199, soit que Nontron fut livré au pillage et à la dévastation par celui-ci. Les raisons invoquées de ces sièges, pillages : Richard, débarrassé de la guerre avec ses frères, s’occupa de tirer vengeance des seigneurs qui avaient osé lever l’étendard de la révolte, assiégea Périgueux, marcha sur Excideuil et livra la petite ville de Nontron à la dévastation et au pillage. Même si les opinions divergent quant au lieu où Richard Cœur de Lion reçut la blessure qui allait entraîner sa mort : Nontron ou Châlus, il meurt en 1199 au siège du château de Châlus qu’il est venu assiéger, non par l’appât du gain, car on y aurait, soi-disant, trouvé un trésor mais plutôt pour rallier à sa cause Achard, comte de Châlus et un des

vassaux d’Aimard, vicomte de Limoges. Même mourant il aurait donné l’ordre d’aller assiéger Nontron et Piégut, dont les troupes abandonnèrent le siège à la nouvelle de sa mort. Les historiens sur ce point pensent qu’il y a une confusion de dates entre la prise de Nontron et la prise de Piégut qui eurent lieu, selon eux, en 1198 et non en 1199, Richard ne pouvait donc donner un tel ordre, ils penchent plutôt sur la présence de garnisons à Nontron et à Piégut qui, effectivement à la nouvelle de sa mort, seraient parties.

2) Exemples du 19ème siècle.

A) Eugène Le Roy.



Biographie :

Né le 29 novembre 1836 à Hautefort et mort le 6 mai 1907 à Montignac. Son père était valet de chambre du baron de Damas. Il fut mis en nourrice chez les époux Charriéras jusqu’à l’âge de 11 ans, « *c’est là qu’il vivra ces veillées où se racontaient les légendes, les coutumes, les sombres histoires du passé, assistera aux votes, aux processions, aux feux de la Saint-Jean* », ces éléments seront sans doute à la base de son inspiration.

Il fit des études classiques à Périgueux chez les Frères, ne voulant pas aller au séminaire, il se retrouvera à Paris comme commis épicier. A Périgueux comme à Paris il sera témoin des événements politiques de son époque et fréquentera les quarante-huitards, s’engagera à 18 ans dans l’armée d’Afrique et fera la campagne d’Italie.

Ensuite en 1863, il entame une carrière de percepteur, avec de nombreux postes en Périgord, qui se terminera en 1902, en tant que percepteur des amendes au palais de justice de Bordeaux. Mainteneur du Bournat du Périgord, mais franc-maçon, il en démissionnera après l’affaire du drapeau du Bournat, qui fut béni en 1903 lors de la félibrée en l’église de Mareuil. Ses œuvres sont les suivantes :

(Les dates que je donne sont les dates des premières éditions de ses œuvres.)

Le Moulin du Frau (1895),
Jacquou le Croquant (1900),
L'Année rustique en Périgord (1906),
L'ennemi de la mort (1907),
Mademoiselle de la Ralphie (1921),
Les gens d'Auberoque (1906),
Nicette et Milou (1901),
Au pays des pierres (1906), recueil de nouvelles
 (La belle coutelière, Roquejoffre, La Gent Agrafeil, Dom Gérémus),
Le Parpaillot et La Damnation de Saint-Guynefort (1935).

Il a écrit également en 1899, et publié en 1901, un « **carnet de notes d'une excursion de 15 jours en Périgord** », dont je vais vous donner un extrait :

« Parti d'Hautefort le 8 octobre (1899), avec mon fils Robert, nous allons coucher à Nontron, où l'ami P... doit nous rejoindre. Nous sommes des voyageurs sans bagages, presque des chemineaux. Robert porte en bandoulière un sac de cuir contenant quelques objets de toilette et un peu de linge de rechange, - le strict nécessaire -. Moi, j'emporte une jumelle, et, tous deux, le bâton de pérégrinateur à la main, nous débarquons à l'hôtel Morelon, vers neuf heures du soir.

Le matin, de la fenêtre, nous apercevons notre ami descendant la rue en escalier qui fait face à l'hôtel, en brandissant son parapluie. Tous trois nous escaladons ce gentil bâton de perroquet qu'il vient de descendre, et bientôt nous voici au Fort, c'est-à-dire sur l'emplacement de l'ancien château saccagé par les Normands, au neuvième siècle, et tant de fois pris et repris depuis. De là, nous franchissons la coupure caractéristique qui sépare l'extrémité du promontoire du reste de la colline, et nous gagnons la place de la Grande-Eglise où s'élevait, lors de la primitive occupation, l'oppidum gaulois. Sur cet emplacement, on a bâti l'école primaire, devant laquelle s'étend une belle promenade soutenue par des terrasses. Quelle admirable vue on a, de là, sur la gorge du Bandiat ! La petite rivière aux eaux claires, bouillonne au fond d'un ravin, aux pentes abruptes, tapissées d'arbres et de verdure, d'où sortent çà et là, des dents de rochers granitiques. Une sensation de calme et de fraîcheur monte de ces profondeurs avec le bruit des eaux. Rien que cela vaut le voyage de Nontron.

Mais le temps presse ; nous avons une longue excursion à faire aujourd'hui. Après avoir acheté couteaux - emplette obligée - et nous être ravitaillés de harnais de gueule, nous partons pour Blanchetière, petit village de la commune de Saint-Martin-le-Pin, ou le peint, à votre choix.

A Blanchetière, nous trouvons la famille nombreuse des métayers de l'ami P... . Plusieurs sont décorés de médailles agricoles, bien placées, ma foi, car depuis cent quatre-vingts ans, la propriété est exploitée par les ancêtres de braves paysans d'aujourd'hui et eux-mêmes. Pensez que cette occupation remonte au temps du système de Law et de la peste de Marseille ! Cela fait rêver.

Ayant bien déjeuné et fait honneur au bon petit vin blanc du cru, nous nous mettons en quête de la pierre branlante du Pot Perdu. Après avoir erré longtemps à travers bois, nous trouvons un naturel du pays qui, interrogé en un patois fantaisiste par l'ami P..., déclare ignorer l'existence du sus dit monument que, pourtant, nous finissons par découvrir à quatre ou cinq cents pas de là.

A la naissance d'un petit vallon herbeux et entouré d'un rideau de chênes, il se dresse solitaire. Une large base de granit sort de terre, comme un piédestal. Sur cette base sont posés un énorme bloc fruste et un autre plus petit, de forme pyramidale irrégulière. Sur ces deux supports, une immense table granitique est placée, qui dépasse beaucoup d'un côté, de façon à former un

abri. Comme ce personnage des Bourgeois de Molinchart qui mesurait les monuments avec son parapluie, je trouve que cette table a cinq longueurs de canne et trois quarts, ce qui revient environ à cinq mètres et demi ; c'est cette masse qui oscille sous l'effort des mains.

En remontant à travers les siècles, il me semble voir dans cette combe perdue au fond des bois, des hommes chevelus, en saye et en brayes, nos ancêtres Pétrorcoriens, assemblés autour du monument.

Et en devisant de ce roc de Pot Perdu, que je crois un autel gaulois, nous allons maintenant au Casso Nousillo, de Saint-Estèphe, à travers les bois et les prés tourbeux semés de mollards désagréables, sinon dangereux. L'ami P... prend un bain de pied de boue, dans un de ces gauliassous au nom dégoûtant.

Après une grosse heure de marche sous un soleil brûlant, nous vidons une bouteille de vin blanc dans un cabaret de Saint-Estèphe, et puis nous allons vers l'étang. Une petite brise ride la surface de l'eau en minuscules vagues qui viennent mourir sur la grève. L'étang, d'une belle étendue, est bordé par endroits de bois qui se réfléchissent dans l'eau. Le soleil commence à baisser, et ses rayons frappant obliquement la nappe de l'eau font briller la crête des petites vagues. A l'horizon, dans un ciel de pourpre, se dresse fièrement la tour crénelée de Piégut.

De l'étang, nous allons au Roc Branlant, qui a à peu près la forme d'un œuf gigantesque posé sur une base de granit plane. L'aspect général est beaucoup moins beau que celui du Pot Perdu. Selon l'ancien usage, nous faisons écraser une pièce de deux sous à l'énorme masse, puis nous suivons le Chapelet du Diable, succession de blocs de granit de formes bizarres, bordant le petit ruisseau qui passe tout près du Casso-Nousillo.

Mais il faut rentrer à Nontron ; c'est huit kilomètres à tirer. Je m'accroche tantôt au bras de Robert, tantôt à celui de l'ami P... qui nous régale de quelques jolis paradoxes, et je marche en devisant pour tromper la longueur du chemin. A sept heures nous arrivons à Nontron, ayant fait dans les vingt-deux kilomètres. Ma foi, mes vieilles jambes de soixante-trois ans ne se sont pas trop mal comportées.

*Après souper, nous allons dans un café où P... comptait rencontrer quelques connaissances ; personne. Nous montons à un autre café, en haut de la ville ; personne.
- « on couche les Nontronnais de bonne heure », dit Robert.*

Le lendemain, notre compagnon rentre à Périgueux, et Robert et moi partons pour Javerlhac. Dans le train, nous sommes secoués comme le grain dans le van. On me dit que la voie est mauvaise ; j'ajoute : et les voitures aussi ».

Ce texte a tout d'abord l'intérêt de parler de Nontron à la fin du 19ème siècle, de nous éclairer sur les mœurs nontronnaises de l'époque et de nous rappeler certains faits historiques qui ont marqué notre histoire locale, faits que tout Nontronnais connaît et de nous renseigner sur quelques aspects économiques. En effet, Eugène Le Roy débute son excursion en Périgord par le nord de la Dordogne, par Nontron et la terminera par le sud.

Aspects économiques :

Sans que l'auteur nous précise la place où est situé l'hôtel où il descend, avec les indications qu'il nous donne on en déduit facilement qu'il se trouve place du Canton. « *Le matin, de la fenêtre, nous apercevons notre ami descendant la rue en escalier qui fait face à l'hôtel...* (C'est-à-dire la rue du Grand Puy de Bayet) *Tous trois nous escaladons ce gentil bâton de perroquet qu'il vient de*

descendre, et bientôt nous voici au Fort ». Au plan de l'hôtellerie, il devait y avoir d'autres hôtels à Nontron, mais l'hôtel choisi est l'hôtel Morelon, résidence actuelle de notre collègue, Mr Poinet. Mais ce devait être à l'époque un hôtel réputé pour qu'un hôte aussi illustre qu'Eugène Le Roy y soit descendu.

En ce qui concerne la coutellerie nontronnaise, elle a déjà une très grande réputation, il précise : « *Après avoir acheté couteaux -emplette obligée...* ».

Au plan vinicole, on peut trouver de bons petits vins blancs du cru : « *A Blanchâtre... Ayant bien déjeuné et fait honneur au bon petit vin blanc* ». « *A Saint-Estèphe... nous vidons une bouteille de vin blanc dans un cabaret...* ». Il y avait de nombreuses vignes qui donnaient du vin blanc et également du vin rouge, puis la viticulture au plan du vin blanc a périclité à cause de l'abandon du cépage noah, qui donnait un vin blanc qui rendait fou et au plan du vin rouge avec l'arrivée, fin du 19ème siècle, du phylloxera qui a dévasté les vignes.

Faits historiques :

Il précise « *nous voici au Fort, c'est-à-dire sur l'emplacement de l'ancien château saccagé par les Normands au neuvième siècle, et tant de fois pris et repris depuis* ». En toponymie, le mot fort est employé substantivement au sens de 'forteresse' et signale la présence d'un château fort. Quant aux prises et reprises du château, après le 9ème siècle, il évoque les guerres franco-anglaises dont nous venons amplement de parler, actions menées par Richard Cœur de Lion, notamment. Il rappelle en ce qui concerne la Grande-Eglise que c'était le lieu d'un oppidum gaulois lors de la primitive occupation du site.

Sites à voir à Nontron ou dans les environs :

En premier lieu à Nontron la vue merveilleuse que l'on a sur la gorge du Bandiat, il écrit : « *Une sensation de calme et de fraîcheur monte de ces profondeurs avec le bruit des eaux. Rien que cela vaut le voyage de Nontron* ». Il y a aussi les passages obligés à Pot-Perdu et à Saint-Estèphe, à la pierre branlante ou dolmen de Pot-Perdu. Peut-être y-a-t-il confusion avec le Roc Branlant, car à ma connaissance le dolmen de Pot-Perdu ne s'est jamais fait appeler « *Pierre-Branlante* ». Pourtant, dans sa monographie de Nontron, Mr Ribault de Laugardière parle également à son propos, « *c'est sur cette partie bombée que repose la pierre oscillatoire, table triangulaire de 5.40 m de long, 3.10 m de large et 1.20 m d'épaisseur* ».

E. Le Roy emploie dans ces lignes des mots occitans : le mot utilisé en nontronnais 'Casso-Nousillo' ou casse-noisette, mot plein d'humour pour désigner le Roc Branlant, le mot 'mollards' ou moullards pour désigner des endroits marécageux, pleins d'eau, mouillé et l'adjectif 'gauliassous' ou boueux, employé substantivement qui caractérise des endroits pleins de boue, de gaulho et il ajoute 'gauliassous' au nom dégoûtant ! Il faut ajouter que les conditions de visite d'Eugène Le Roy sont très rudes, très sportives et ne sont pas comparables à celles que nous pouvons avoir actuellement.

Mœurs touristiques :

Eugène Le Roy utilise le chemin de fer même s'il n'est pas d'un grand confort, ainsi il écrit : « *Dans le train (de Nontron à Javerlhac), nous sommes secoués comme le grain dans le van. On me dit que la voie est mauvaise; j'ajoute : et les voitures aussi.* »

Plus loin, à l'approche d'Eymet, il renchérit :

« *Le train roule horriblement, avec des coups de traction et de brusques mouvements de lacet qui nous projettent contre la paroi des voitures. Le heurt latéral des roues contre les rails est tellement violent, qu'il semble que le wagon va sauter hors de la voie, c'est ce qui arrivera un jour*

ou l'autre. Lorsqu'une douzaine de voyageurs auront été écrabouillés, la Compagnie se préoccupera de faire réparer la voie et de remplacer son mauvais matériel ».

Il utilise également le courrier, des voitures à cheval et nous avons pu constater que la presque majorité des sites touristiques ont été visités à pied. Un touriste à la fin du 19^{ème} siècle était quelqu'un qui n'hésitait pas à crotter ses chaussures et à les user en faisant de nombreux kilomètres à pied. *« A sept heures, nous arrivons à Nontron, ayant fait dans les vingt-deux kilomètres. Ma foi, mes vieilles jambes de soixante-trois ans ne se sont pas trop mal comportées ».*

Mœurs nontronnaises :

Les cafés sont peu fréquentés après dîner, on y rencontre personne à cette heure, c'est-à-dire après souper, vers les vingt et une heures du soir, la réaction du fils d'Eugène Le Roy est la suivante : *« On couche les Nontronnais de bonne heure, dit Robert. »* Il n'y a pas trop d'activité ni d'animation, le soir, à cette époque.

B) Alphonse Allais.

Biographie :

Alphonse Allais est né à Honfleur en 1854 et mort à Paris en 1905. Fils de pharmacien, il étudia la photographie avec Charles Cros et fut associé à la création du fameux cabaret à Montmartre, le Chat-Noir, lequel se double d'un journal du même nom, dont il est rédacteur en chef, et dont il écrit l'article de tête, généralement sous forme de conte. Il écrit aussi dans « Le Journal » les chroniques de la vie drôle.

« C'est un écrivain célèbre pour ses historiettes loufoques. La fantaisie légendaire de l'écrivain et la cocasserie de sa plume font de lui le parfait représentant de l'anarchie légère de la belle époque ».

« Il se fait le champion de l'anticonformisme, de l'invraisemblable, de l'absurdité posée comme axiome, bien que de son humour glacial se dégage une amertume profonde ; les victimes de sa plume (ou de ses mystifications réelles) sont invariablement les représentants graves et sentencieux de l'autorité et de l'ordre, altesses, adjutants, critiques ou vieilles dames... »

Il reste l'un des meilleurs humoristes français, que les surréalistes redécouvrirent et reconnurent comme leur précurseur.

Quelques œuvres d'Alphonse Allais :

- **A se tordre** (1891),
- **Vive la vie** (1892),
- **Rose et Vert-Pomme**,
- **Le Parapluie de l'escouade** (1894),
- **Deux et deux font cinq** (1895),
- **On est pas des bœufs** (1896),
- **Amours, délices et orgues** (1898),
- **Pour cause de fin de bail**,
- **L'affaire Blaireau** (1899),
- **Ne nous frappons pas** (1900)
- **Captain Cap** (1902).

Ses œuvres théâtrales :

- **Silverio ou Les fonds hollandais** (1899),
- **Monsieur la Pudeur** (1903).

Je vais vous lire une des nouvelles ou contes d'Alphonse Allais où Nontron ou du moins un de ses fleurons est évoqué, dont le titre est :

ERREUR (cela commence mal...)

« Ce fut l'excès même de la hideur de cette vieille femme qui m'attira chez elle.

Quand passant dans un rue transversale, je l'aperçus à sa fenêtre avec son masque violâtement blafard, à ses petits yeux où luisaient toutes les sales luxures, et sa perruque brune frisottante, si manifestement postiche, il me monta au cerveau une bouffée de lubricité fangeuse, comme en voient souvent les rêves des très jeunes vicieux et de certains vieillards inquiets.

De près, elle était absolument répugnante. La couperose de ses vieilles joues pendantes était encore accentuée par le poudroïement bleuté d'une veloutine d'herboriste. Des réparations successives de son énorme râtelier avaient mis des dents d'azur trouble à côté d'autres qui semblaient en vieil ivoire, et tout son être paraissait échappé de quelque cauchemar aux hantises pénibles.

Et pourtant, je n'eus pas une seconde d'écœurement. La nausée se transforma, chez moi, en une sorte de soulerie bizarre qui m'invertissait le goût, et très amoureusement, j'enveloppai la vieille de la caresse de mes longs regards.(...)

Ce n'était pas le besoin qui la poussait à faire son infâme métier, car tout, chez elle était suffisant et presque confortable.

Le lit était bon, les draps fins et blancs, et dans le coin de la chambre, une vieille armoire normande avait cet aspect cossu, cette apparence inexplicable d'être remplie, qui fait que des gens comme nous distinguent infailliblement, même fermées, les armoires pleines des vides.

Tout d'un coup, comme certains champignons qui poussent spontanément dans les milieux putrides, l'idée du crime germa dans mon cerveau et prit subitement une telle place que je n'essayai même pas de la combattre.

Mon couteau était de ceux qu'on appelle de Nontron, à lame droite et pointue, au manche rond rétréci au bout, bien en main, et dont la large virole mobile empêche que la lame se referme. Très fort et très droit, je lui plantai le coup entre les deux épaules, à une place que je sais.

Pendant que la vieille s'affaissait brusquement sur les genoux, dans la posture d'une désespérée qui implore Dieu, je lui maintenais le couteau dans la plaie, et la large virole empêchait le sang de couler.

Quand elle eut poussé son dernier «hou» rauque et sourd, quand l'hémorragie interne eut achevé de l'étouffer, je pris dans un tiroir de son armoire toutes les pièces d'or et d'argent, et refermant la porte sur moi, je descendis tranquillement l'escalier.

Toute cette scène de meurtre n'avait pas duré dix minutes, et pas de bruit, pas de sang répandu !

Pourtant, quand je me sentis dans la rue, j'eus un soupir de soulagement et un sourire de triomphe, mais vite évanoui...

Deux sergents de ville marchaient sur moi, de leur pas lourd de ronde, et leur tranquillité me semblait pleine de menace.

Avec l'effronterie des coupables, je plantai dans leurs yeux mon regard hardi, et tous les deux, comme mus par un mouvement machinal, portèrent leur main à la visière de leur képi.

D'autres sergents de ville, rencontrés plus loin, me saluèrent de la même façon respectueuse, semblant répondre à ma secrète préoccupation :

'Nous vous prenons si peu pour un assassin, cher monsieur, que nous n'hésitons pas à vous saluer.'

Et jusque chez moi, je fus poursuivi par les marques de respect des gens de police, que je m'obstinais d'ailleurs à fixer insolemment.

Rentré dans mon appartement, je me précipitai devant la glace, pressé de voir une tête d'assassin. Et je fus secoué par le plus joyeux des éclats de rire de ma vie, et je m'expliquai mon prestige subit. La virole de mon couteau n'avait pas complètement bouché la plaie, et par la solution de continuité qui laisse passer la lame, avait giclé un filet de sang de la vieille. Ce filet était venu s'épanouir en rosette sur ma boutonnière.

Tous ces imbéciles m'avaient pris pour un officier de la Légion d'honneur.»

L'Erreur est donc le titre de cette nouvelle assez sordide qui relate l'assassinat d'une vieille prostituée, les morceaux de phrases suivants nous permettent d'arriver à qualifier ainsi l'activité de cette vieille dame « *ses petits yeux où luisaient toutes les sales luxures* », « *ce n'était pas le besoin qui la poussait à faire son infâme métier, car tout, chez elle, était suffisant et presque confortable.* »

Cette erreur est celle des différents sergents de ville qui le saluent, croyant reconnaître en l'auteur de ce forfait un officier de la Légion d'honneur, portant la rosette à la boutonnière, alors que c'est une gouttelette de sang.

Mais l'arme du crime est, si ce n'est un couteau de Nontron « *est d'un de ceux qu'on appelle de Nontron* ». Alphonse Allais le décrit fort bien :

- Une lame droite et pointue
- Un manche rond et rétréci au bout
- Bien en main
- Une large virole mobile qui empêche que la lame se referme.

Ces caractéristiques sont tout à fait celles du couteau de Nontron, hormis le fait qu'il n'est pas précisé qu'il est en buis et pyrogravé et que la virole est en laiton ou en cuivre. Il est l'instrument du crime, mais heureusement d'une nouvelle imaginée de toutes pièces, ce qui n'a pas toujours été le cas, comme Mrs Gérard Chaperon et François Hervé Lapouge, dans leur article consacré au couteau de Nontron, avaient relaté les crimes réels perpétrés par lui, car il était l'apanage des « Apaches », qui étaient de drôles de sioux, c'est-à-dire les malfaiteurs, les bandits, les gangsters du début du siècle.

3) Exemple du 20ème siècle

- Régine Deforges.



Régine Deforges auteur contemporain a été tour à tour libraire et éditeur, et elle s'était spécialisée dans la littérature érotique au cours des années soixante, ce qui lui a valu quelques

démêlés. Ensuite elle a pris la plume, a écrit des romans, des nouvelles, des essais, elle a notamment obtenu un immense succès avec la trilogie romanesque entamée avec « La bicyclette bleue » en 1983, avec la suite « 101, Avenue Henri Martin » et le dernier maillon, « Le diable en rit encore ». D'autres ont suivi.

Extrait de « La Bicyclette bleue » :

« Elles arrivèrent sans encombre en début d'après-midi à Nontron, petite sous-préfecture du Limousin. Très peu de circulation sur les routes qu'elles avaient empruntées, mais çà et là, dans les fossés, sur le bord de la chaussée, des véhicules abandonnés ou partiellement détruits leur rappelaient que des réfugiés étaient passés par là.

Léa aida Camille à descendre de voiture et l'installa à la terrasse d'un café ;

- Commande-moi une limonade bien fraîche, je vais demander à l'hôtel d'en face s'ils ont des chambres.

- Pour quoi faire ?

- Pour te reposer, tu dois être fatiguée.

- Non, non, ce n'est pas la peine, continuons, nous nous arrêterons plus loin.

- Tu es sûre que ça va ?

L'arrivée d'une serveuse dispensa Camille de répondre.

- Deux limonades bien fraîches, s'il vous plaît. Tu veux manger quelque chose ? demanda Léa.

- Non merci, je n'ai pas faim.

- Moi non plus, cette chaleur me fait mal au cœur.

Après s'être rafraîchi le visage et les bras à l'eau de la pompe de la cour du café, elles repartirent. »

Ensuite elles poursuivront leur périple en passant par Périgueux et Bergerac. J'ai écrit à Madame Régine Deforges pour avoir des précisions sur ce passage, si elle connaît Nontron, si elle y est passée et si certains détails qu'elle donne dans ce roman peuvent se retrouver dans la réalité ou si cela n'a été que le fruit de son imagination. Jusqu'à présent je n'ai pas reçu de réponse.

Toujours est-il qu'elle commet une erreur, en ce qu'elle précise que Nontron est une petite sous-préfecture du Limousin. Nontron est certes une petite sous-préfecture, mais non du Limousin, mais de Dordogne, même si elle se situe près de cette région et qu'elle en emprunte les caractéristiques géographiques et qu'avant la Révolution la cure et l'archiprêtre de Nontron dépendaient du diocèse de Limoges.

La difficulté est de situer le café où à la terrasse duquel elles s'arrêtent. Il doit y avoir à la fois un café et un hôtel à proximité. Les deux héroïnes, Léa et Camille, en venant de Montmorillon, ont du prendre soit la route de Limoges, soit la route départementale 675. Dans le premier cas, elles arrivent évidemment par le Moulin-Blanc, arrivées à Nontron, elles peuvent prendre, après être passées devant l'église, le boulevard Anatole France, le café en question serait celui appelé l'Hôtel de France, qui comportait également quelques chambres pour justifier son appellation. Elles peuvent se diriger à gauche, après l'église, dans la rue André Picaud, en ce cas, le café pourrait se situer sur la place de l'Hôtel de Ville (Place Alfred Agard) et pourrait être l'actuel café des sports, l'hôtel pourrait être l'actuel Grand Hôtel Péliisson. Dans le second cas, elles peuvent venir de Piégut par la D.675, elles auraient pu s'arrêter, au café-restaurant qui était tenu par Madame Feuillade, qui faisait également hôtel, ou s'arrêter au champ de foire au café de l'Hôtel de France ou au café qui était tenu par Lulu Deville et son épouse, l'hôtel serait celui de l'Hôtel de France, elles peuvent également descendre la rue de Verdun et stopper devant l'actuel café des sports, qui est près du Grand Hôtel Péliisson.

Deuxième difficulté le café doit comporter une cour avec une pompe à eau. Les cafés qui comportaient une cour et une pompe, si je fais agir mes souvenirs, seulement quatre en avaient, le café tenu par madame Feuillade, le café de Lulu Deville et peut-être le café des sports, dans le prolongement de la salle du café, il y avait une petite courette qui comportait un point d'eau. Le

Grand Hôtel Péliisson, lui aussi comportait, une fois franchi le porche d'entrée, sur la droite, une petite cour intérieure avec un point d'eau, il pourrait tout aussi bien s'agir en ce cas de la terrasse de l'Hôtel Péliisson, qui sert de café et en face se trouve l'hôtel ! Le doute aurait pu être levé par l'auteur elle-même, malheureusement, pour l'instant elle ne m'a pas répondu.

En guise de conclusion, je citerai deux œuvres du 20ème siècle où encore il est question de Nontron.

- **La première est « Contes et Légendes du Périgord et du Quercy » de Maguelonne Toussaint-Samat.**

Dans un des contes, intitulé « **Tsan Bolant et les chevaux de lune** », l'auteur fait une digression à propos des tzâfres ou des châfres, c'est-à-dire des surnoms :

« Cette coutume répandue partout au Moyen-Age fut du reste à l'origine de la plupart des noms de famille. Tant que l'état civil n'exista pas, les surnoms semblèrent plus pratiques qu'un même patronyme désignant les divers foyers issus de familles nombreuses et prêtant à confusion. Ils devinrent héréditaires à force d'usage. Le nouveau-né en héritait de son père et on oubliait le vrai nom s'il en existait un. Ainsi, les familles Taillefer, si nombreuses en Périgord, rappellent de même un des premiers comtes célèbres pour la vigueur qu'il mit à combattre les Normands. Ces terribles pirates firent des incursions le long des rivières, jusqu'à Nontron qui fut pris et incendié par eux au 9ème siècle. »

Nous retrouvons là encore un épisode de l'histoire de Nontron.

- Quant au dernier exemple, il nous vient de l'enquête historique que nous devons à la plume de **madame Alberte Sadouillet-Perrin**, dont le titre est accrocheur : « **La mystérieuse dame de Nontron** ».

Quel était son nom, Marguerite de Nontron ou Marguerite de la Roque ? Son véritable nom est Marguerite de la Roque, son surnom serait Marguerite de Nontron. Je vous résume ci-après l'histoire de cette femme mystérieuse :

Celle-ci est liée à celle d'un de ses parents, Jean-François de la Roque de Roberval, né probablement à Carcassonne en 1500 ou 1501, qui a dilapidé une partie de ses biens et qui part au Canada où il espère se renflouer dans ce pays miraculeux. Il obtient du roi des pouvoirs qui vont en faire une sorte de vice-roi de la Nouvelle France et le grade de lieutenant-général. Mais c'est à lui que revient l'affrètement des bateaux nécessaires à l'entreprise, entreprise où il engage ses derniers biens et pour laquelle il fait des emprunts. Il achète ainsi deux bateaux, la Marie et la Valentine, auxquels s'ajouteront trois navires prêtés par la marine royale. Il emmène avec lui deux cents personnes des deux sexes, des divers corps de métiers. Marguerite fait partie de l'expédition :

« une demoiselle qui lui était assez proche parente, nommée Marguerite, laquelle il respectait fort et lui déclarait toutes ses affaires comme étant de son sang ».

Mais à bord, était aussi un gentilhomme de bonne famille, qui s'en allait au Canada « *plus pour l'amour de ladite Mademoiselle que pour le service du Roy ou le respect du capitaine* », et dont le nom reste inconnu. Accompagnait Marguerite une vieille servante, Damienne, laquelle faisait sentinelle quand les amoureux étaient à leurs affaires. Averti de cela, Roberval, peut-être jaloux, décide de la punir, et il la punira d'une façon très sévère en les abandonnant toutes les deux sur l'île des Démons, déserte, en leur laissant du linge, quelques provisions et quatre arquebuses « *avec de la munition pour se défendre des bêtes* ».

L'amant les rejoindra. Ce dernier mourra par la suite, puis l'enfant qu'elle avait eu de lui et enfin Damienne, ainsi elle se retrouva seule. Elle vécut un peu comme Robinson Crusoé. Elle est

ensuite recueillie par des pêcheurs de morue de Basse-Bretagne qui la ramènent en France et c'est en Périgord à Nontron où le moine chroniqueur, historiographe et cosmographe du roi André Thévet, auteur de la « **cosmographie universelle** » la rencontre et apprend de sa bouche cette pitoyable histoire, et en fera le récit. Lui, libéré des contraintes de son ordre, les Cordeliers, vient en quelque sorte rendre visite à des confrères qui possédaient une importante maison à Nontron, fondée en 1267.

Quel peut être le lien de Marguerite de la Roque avec Nontron ? Elle possédait des biens en Périgord, entre Villefranche et Sauveterre mais aucun en Nontronnais, il semble que le seul que l'on puisse établir, c'est que le moine l'a rencontrée en cette ville, de là son surnom. Pourquoi y était-elle ? Peut-être était-elle venue voir son représentant, Raoul de Lestrade, dont la famille, originaire de Nontron, est une des plus vieilles familles de Nontron, y possédait une maison noble. Elle devait séjourner chez celui-ci pour oublier tous ses malheurs ? Nous n'en saurons pas plus sur cette Marguerite, qui reste et restera donc mystérieuse, dame de Nontron pour quelque temps, mais quelle belle histoire, de nature à inspirer un roman où se mêleraient aventure et amour, dans la plus pure tradition.

Et cric et crac, comme on dit à la fin des contes, mon exposé est terminé.

Jean Bernard Besse

NOS PRIEURÉS DE
L'ORDRE DE
GRANDMONT

**Conférence donnée au GRHIN
Par Marie-Thérèse Mousnier
Le 5 avril 2001**

NOS PRIEURÉS DE L'ORDRE DE GRANDMONT.

Dès le second siècle, des chrétiens quittèrent villages et communautés pour aller vivre dans le désert (loin du monde), lieu privilégié pour atteindre la vraie perfection pour une vie érémitique, « érémos » en grec se traduisant par désert, solitude.

Vers le milieu du IV^e siècle, l'Égypte fut le berceau de l'érémisme. Y vivaient le père des ermites Antoine et l'auteur de la première Règle écrite, Pacôme. Les premiers ermites furent appelés Les Pères du désert. Ils connurent une grande renommée en Orient et en Occident. Les Eglises orientales resteront absolument fidèles au monachisme primitif.

L'Irlande connut aussi au VI^e et VII^e siècle un monachisme celtique, illustré par Colomban; et plus près de nous en Calabre, ainsi que dans le duché de Bénévent en Italie byzantine, le Mont Cassin fut pour l'Occident le centre du monachisme cénobitique, c'est-à-dire le lieu propice à la vie du moine, ermite en communauté.

Des récits du haut Moyen Age (Ve siècle à l'an mil) font état de petits groupes indépendants et discrets, à vocation d'érémisme dans un vivier spirituel mystérieux, car protégé par l'antique forêt, particulièrement en Limousin. Ces ascètes sont préoccupés essentiellement de vie intérieure et bien peu de théologie dogmatique.

La solitude certes, mais aussi dans le mouvement, par des déplacements constants. Georges Duby bien connu par ses études de la période médiévale nous décrit ceci dans « **le Temps des Cathédrales** ». Pour une large part dit-il, la population d'Occident demeurait alors naturellement nomade. C'était le cas de tous les chefs, les rois, les princes, les seigneurs, les évêques ; tous sont entourés d'une suite nombreuse qui leur faisait cortège. Ils ne cessaient de voyager. Ils passaient au cours de l'année de l'un à l'autre de leurs domaines pour en consommer sur place les produits. Ils tenaient ici leur cour, partaient aussitôt visiter tel sanctuaire, ou conduire une expédition militaire. Leur vie se passait en partie à cheval. Ils n'arrêtaient leurs pérégrinations que dans le cœur des saisons pluvieuses.

Ajoutons : se transporter de prieurés en prieurés ou abbayes favorisa par ce mouvement les contacts, les rencontres, les enseignements théologiques et philosophiques au XII^e siècle avec une apogée au XIII^e où les controverses agitèrent l'Eglise et les Universités nouvelles, pour en arriver au XVII^e siècle à la rencontre et l'affrontement de la raison et de la foi.

Tous ces voyages, ce tour du royaume en terre de France et des Plantagenêts, conduiront très heureusement à la création d'œuvres d'art.

Pour les religieux, se cloîtrer dans un prieuré ou une abbaye, c'était sûrement une privation difficilement supportable. Alors dans un premier temps, il fallait les laisser « divaguer » c'est-à-dire changer de Maison. Lorsque certains Ordres furent bien établis, ils s'opposèrent à cette situation qui perturbait la vie de la communauté.

Une grande foi est vécue en Occident du XI^e au XIII^e siècle dans un contexte dominé de manière absolue par le christianisme dont les rituels, les croyances, les fêtes rythment la vie sociale et privée de chacun. A tel point que le mot, le nom de chrétien ne désigne pas seulement le croyant du christianisme, mais d'une manière générale une créature humaine normalement socialisée.

Nous retrouvons dans un dicton sur le Périgord :

« soupe, soir et matin, c'est l'ordinaire du bon chrétien. »

Ainsi le voyons-nous, la religion est dominante en tout. Elle s'enracine par de multiples ramifications d'idées, jusque dans les moindres détails de la vie courante ; et de ce fait hors le statut

de « chrétien », l'individu médiéval ne peut que tomber dans le champ des païens, des hérétiques, des sorciers, bref celui même de la sauvagerie où la qualité d'humain se perd avec celle de chrétien.

Cette époque s'avère favorable par ce climat religieux intense, à une véritable éclosion d'Ordres nouveaux porteurs d'autres exigences ; car les anciens Ordres monastiques étaient discrédités. On se gaussait dans les banquets de la chevalerie, des Bénédictins et même des Chartreux à qui il était reproché de se retirer à l'écart et d'y vivre trop riches, d'être : « *de vrais marchands de foire.* »

Quant au clergé séculier tombé dans un certain laxisme, il était logé à la même enseigne. C'est alors qu'apparaissent en France, en Allemagne, dès le XIe siècle puis en Angleterre au siècle suivant des Ordres nouveaux.

Quels sont ces ordres nouveaux des XIe et XIIe siècles ?

- **L'Ordre de Fontevraud** : fondé au XIIe siècle par le prédicateur itinérant Robert d'Arbrissel.

Sa particularité : c'est un Ordre double hommes-femmes. Toujours dirigé par une Abbesse. L'Abbaye devient nécropole royale sous les Plantagenêt, Abbaye royale sous les Bourbon et une prison avec Napoléon.

- **L'Ordre de Cîteaux** : fondé au XIIe siècle par Robert de Molesmes pour y abriter une branche réformée du monachisme bénédictin. Cet Ordre égala par son autorité et son prestige le Cluny Bénédictin des siècles précédents fondé en 910. Bernard de Clervaux est le maître spirituel des cisterciens. C'est l'Ordre le plus célèbre d'Occident. Au début du XIIe siècle cet ordre comptait plus de 1000 monastères en Europe et en France dont à deux pas de chez nous, celui de la Chapelle St-Robert et dont il ne reste plus que l'église. Ce prieuré dépendait de la prestigieuse Abbaye de la Chaise-Dieu fondée par Robert de Turlande.

- **L'Ordre des Chartreux** : fondé au XIIe siècle par Bruno de Cologne. Centre érémitique important et très proche par l'esprit de l'Ordre de Grandmont.

- **L'Ordre de Grandmont** : le plus ancien, le plus sévère à l'origine, il dura 700 ans et fut fondé au XIe siècle par Etienne de Muret.

Qui était Etienne de Muret ?

C'était le fils du Vicomte de Thiers, connu par la suite sous le nom d'Etienne de Muret, qui se révéla être un homme doué d'une forte personnalité ; il vécut une spiritualité intense. Dans sa jeunesse, il eut la possibilité de voyager, ce qui lui permit d'être en contact avec plusieurs grandes figures de l'époque, particulièrement en Italie du Sud et à Rome. Etienne fut un adepte de l'évêque Milon, originaire d'Auvergne comme lui et vivant au duché de Bénévent dans la province de Naples. La Calabre est « le pays par excellence de l'érémisme » où au XIIe siècle la différence entre le moine et l'ermite est peu sensible, à telle fin qu'il est facile de passer du monastère à la vie érémitique.

Lorsque Etienne revint en France, après un passage au prieuré d'Aureil de grande réputation, près de Limoges, il se retira définitivement dans la solitude de Muret à une vingtaine de kilomètres de Grandmont, toujours dans le même diocèse de Limoges regroupant un certain nombre de départements : la Haute-Vienne, une partie de la Creuse, de la Corrèze et de la Dordogne avec le Nontronnais. Il ne connut pas le lieu de Grandmont situé dans les monts d'Ambazac, mais son corps y sera transporté une nuit de juin 1124. Il était né en 1044 et vécut jusqu'à l'âge de 80 ans, après cinquante années passées dans le dénuement le plus complet, sous le rude climat des monts du Limousin ; ce qui laisse supposer un robuste tempérament. Bien entendu sa vie exemplaire attira

vite autour de lui, ceux qui furent ses disciples. Mais il fit en sorte que le groupe soit toujours restreint. Lui-même dut protéger sa solitude d'ermite.

Etienne est très marqué par son séjour auprès de l'évêque Milon lequel était partisan résolu de la réforme grégorienne, à savoir : une plus grande indépendance de l'Eglise vis-à-vis des Grands de ce monde, mais aussi souhaitant une vie sacerdotale plus digne de l'Evangile. Etienne fut fortement influencé par ces deux principes qu'il intégra dans son ordre, principes qui en furent la trame: l'Indépendance et l'Evangile.

- **L'Indépendance** : Oui cet ordre est indépendant, mais dans un premier temps, sous la responsabilité du Seigneur évêque, et beaucoup plus tard, sous l'autorité du Pape qui interviendra assez fréquemment. Les cellules et prieurés sont souvent situés loin des évêchés aux limites des provinces.

- **L'Evangile** : Vécu au pied de la lettre, charité et retrait du monde à l'imitation des Pères du désert. Ici c'est l'Evangile dans les bois. Définition séduisante qui fut une réalité au cours du premier siècle de son histoire. A cette époque, (XIe début, XIIe siècle) les initiatives de vie érémitique furent nombreuses, éparses. En fait, la vie dans les monastères bénédictins traditionnels paraissait insuffisante pour satisfaire les exigences du temps. Au tout départ il s'agissait d'accueillir, disons des candidats à la vie évangélique dans un groupe isolé, dont la subsistance était fondée sur la récolte dans une terre sauvage et ingrate, surtout pas de terrain fertile ; car ces difficultés mettaient l'accent sur :

- la pénitence, la pauvreté,
- l'éloignement du monde,
- l'obéissance,
- mais aussi la prière et la contemplation.

Pour ce qui est du vœu d'obéissance, il fut loin d'être suivi par la suite, certains disent aujourd'hui encore, que c'est le vœu le plus difficile à tenir, alors qu'il doit être primordial dans une communauté ; car c'était bien un ordre d'ermites en communauté, ce qui paraît paradoxal, en tout cas difficile à vivre, d'autant que certains autres ordres d'ermites pratiquaient une règle moins stricte. Par exemple ils prenaient part librement aux activités spirituelles du peuple, en prêchant, confessant, conseillant et encadrant les populations dont certains vivaient au fond des campagnes. Ces populations étaient depuis toujours à l'écart des structures féodales et ecclésiastiques, donc imparfaitement christianisées, loin de la civilisation judéo-chrétienne. Au début du XIVe siècle, très exactement en 1317, souvent ces Maisons à la règle plus souple se rallieront à l'Ordre des Bénédictins ou à celui de Cîteaux, avec abandon de leur volonté érémitique. Celles qui gardèrent leur originalité se développèrent peu ou disparurent tel Grandmont appelé aussi Ordre malchanceux. Un seul Ordre érémitique pérennisera son succès, l'Ordre des Chartreux. La grande Chartreuse, bien connue de nos jours, aussi par sa liqueur, est située près de Grenoble.

Nos Grandmontains ont aussi leur spécialité. Ils ne font pas dans la liqueur mais dans la guérison. Ainsi des Angevins, nous dit le Père Pommarède, invoquaient St Coqueluchon qui guérissait. . . la coqueluche.

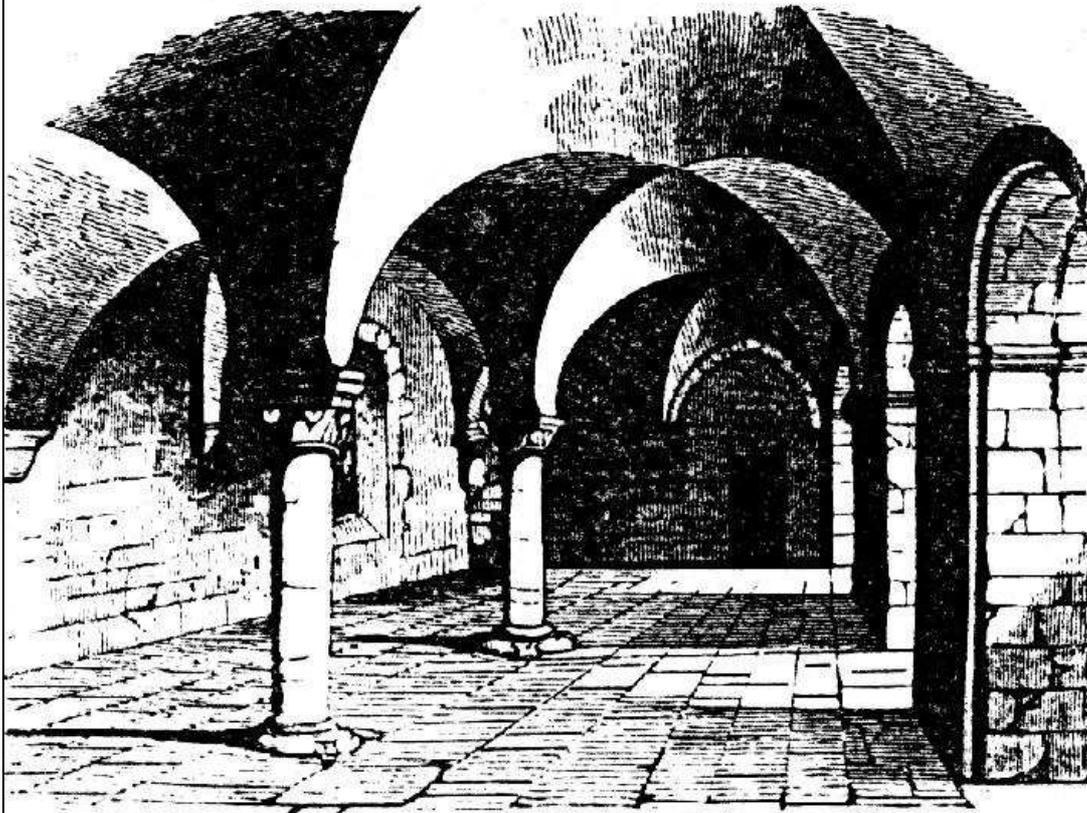
Beaucoup de points sont communs dans ces deux Ordres : chez les Chartreux, en raison de la sagesse du règlement, les supérieurs religieux sont loin d'encourager d'autres frères à les rejoindre, les réussites étant rares. Il en est de même chez les Grandmontains épris de pauvreté. Il s'élèvent contre les abus de quelques confrères, citons :

« nous avons entendu dire que la plupart des religieux sont prêts à faire de splendides repas et à célébrer des messes, toutes les fois que des bienfaiteurs veulent leur offrir des dons pour leurs défunts... Cette coutume fait disparaître l'abstinence, et rend les prières vénales, puisqu'elle donne lieu à autant de banquets que de messes. »

COMPARÉE A CELLE DU CALVADOS.

417

calcaire sur laquelle sont ménagés quatre petits tores abou-



tissant à une clef arrondie, qui devaient se continuer, en mortier, sur les arêtes de la voûte.

La salle de Badeix est, malgré tout, construite avec un certain luxe relatif, et je présume qu'elle servait aux réunions de la petite communauté. Comme les salles capitulaires, elle était en communication directe avec l'église dont elle n'est séparée que par un corridor et une cage d'escalier ; cet escalier a été refait au XVII^e siècle ; mais on voit très-bien qu'il était à rampes droites. Il communique avec le préau au moyen d'une large porte et conduit à l'étage supérieur. L'autre extrémité du même corps-de-logis est voûtée en berceau et ne contenait que des caves. Puis venait un bâtiment en retour d'équerre qui a été démoli. On voit qu'il avait des voûtes d'arêtes à nervures, mais sans piliers intermédiaires.

L'église, construite avec la simplicité la plus exagérée

Plantagenêts et Français

Ils se répartissaient en deux catégories de Grandmontains :

- ceux du domaine des Plantagenêts dits Frères Anglais ou Fratres Anglici.
- ceux du domaine du Roi de France dits Frères Français ou Fratres Gallici.

L'Ordre mis en place porta aussi le nom de « fraternité de Grandmont ». Cet Ordre se diffusa par la suite en France, en Angleterre, en Espagne dans la Navarre.

L'Ordre compta 160 maisons dont 85 en Aquitaine, 28 dans le diocèse de Limoges, 15 en Poitou etc... Les deux tiers sont situées dans le domaine des Plantagenêts. Sous les règnes de Louis VII et de Philippe Auguste favorables aux Bonshommes, 30 maisons furent fondées dans le domaine royal dont celle de Vincennes et d'autres en Champagne, en Bourgogne, dans le Comté de Toulouse.

Ordre laïc ?

A l'origine cet Ordre avait un caractère laïc. On y comptait 130 laïcs pour 23 prêtres. Cet Ordre indépendant attira des élèves qui renoncèrent à leurs charges, mais encore des prêtres, des diacres séduits par l'idéal élevé proposé, auxquels se joignirent des laïcs en grand nombre. Ce qui nous conduit à la réflexion et à la question suivante sur lesquelles les avis sont partagés : Etienne a-t-il reçu le diaconat ?

Etienne a-t-il reçu le diaconat ?

- Tout d'abord qu'est-ce qu'un diacre ?

Un diacre est un clerc qui a reçu l'ordre précédent celui de la prêtrise.

- Qu'est-ce qu'un clerc ?

Ce peut être un savant, un lettré, ou dans le cas qui nous concerne, un aspirant ecclésiastique, qui a reçu la tonsure. Une des particularités d'Etienne est pour les uns de n'avoir pas voulu accéder au diaconat. Etienne serait donc resté à l'état de simple clerc puisqu'il a « *vécu en religion comme un laïc, n'ayant pas été prêtre* ». Pour d'autres, dont le chanoine Lecler, Etienne était bien diacre « *mais son humilité ne lui permit pas de monter jusqu'à l'ordre de prêtrise* ».

Une autre version apparaît : le diaconat supposé d'Etienne ne reposerait-il pas simplement sur la confusion avec un homonyme très connu et représenté dans bien des églises (vitrail triptyque du maître autel à l'église de Pluviers, vitrail de la Cathédrale de St Etienne de Limoges...) ? Effectivement il y eut un précédent avec le diacre Etienne, diacre de la première communauté chrétienne de Jérusalem, premier martyr lapidé pour avoir été accusé de donner la primauté à la foi sur la loi de l'Empire Romain.

En dehors de la question soulevée du diaconat dont la réponse demeure incertaine, il n'est pas moins vrai que la position d'Etienne reste prudente à l'égard d'une Eglise qui n'est pas ou plus ce qu'elle devrait être, nous venons de le voir.

Néanmoins un essai de régénération de l'Eglise a donné naissance à un mouvement qui prolonge la réforme grégorienne du XIe siècle ; celle qui apporta les ordres nouveaux. C'est aussi

dans ce même siècle que nous cheminons peu à peu, vers ce qui portera au siècle suivant le XIIe le nom de « catharisme ». Cet autre mouvement est dans l'air du temps pour ceux qui souhaitaient vivre en chrétien avec plus de rigueur. Cette doctrine offrait quelques attraits, bien que le fond présentât des divergences profondes. Toutefois nous y retrouvons avec nos ermites un vocabulaire semblable tel que : la vie au désert, les Bonshommes, vivre l'Évangile, le mot Religion en parlant de l'Ordre est commun à celui des cathares, enfin un idéal pour atteindre la « Perfection », les Parfaits dans « l'autre Religion » dénomination de l'époque.

Dans ces temps tourmentés, violents et fertiles en discussions on disait disputes, on disputait; c'est alors que la Règle de Grandmont interviendra en faisant preuve de sagesse.

La règle de l'Ordre de Grandmont.

Il est dit dans cette règle :

*« Les frères ne quitteront pas leur solitude **pour prêcher** »* mais encore *« les frères ne quitteront pas leur solitude pour **entendre prêcher** »*.

Il s'ensuit cette phrase superbe :

« tant que vous demeurerez au désert, en vous gardant du monde, vous êtes la lumière posée sur le candélabre, la bonne vie qui éclaire le peuple fidèle ».

Ce qui donne en résumé :

*« si vous adhérez à Dieu et que vous refusez de quitter le désert Dieu lui-même demeurera en vous et vous **enseignera** »*

ce qui suppose et demande une relation intense et privilégiée avec le Très Haut.

Rappelons qu'à ses origines le monachisme et l'érémisme se situaient bien hors de la structure de l'Église. Ainsi au VIe siècle dans la règle de St Benoît il n'était pas prévu de célébration de messe dans la journée monastique (ceci est encore en vigueur dans certains monastères ou pour quelques moines).

Toujours dans l'histoire primitive de l'ordre original, les frères étaient pour la plupart illettrés. La majorité de ses membres ne connaissait pas le latin, mais ils étaient habitués à écouter attentivement l'enseignement afin de l'apprendre par cœur ; d'où l'importance et la fréquence du témoignage oral mais aussi de la déformation. Il est tout à fait permis de penser que c'est par la tradition, dans sa forme non écrite, que l'on approche, retient et accède de plus près à la vie d'Étienne. C'est son disciple préféré, **Hugues de Lacerta** qui développa une mémoire prodigieuse, laquelle inspira une partie de l'hagiographie (ou histoire des saints) de celui qui sera St Étienne. Le souvenir vivant de ses enseignements fut recueilli et consigné dans « **le Livre des Maximes de St Étienne** » tout nourri de la doctrine grégorienne. La Règle attribuée à Étienne ne fut composée que vers 1110-1160, soit une soixantaine d'années après sa mort. Pour le fondateur de l'Ordre, il n'était pas nécessaire d'avoir d'autres lois, en dehors de l'exemple des premiers ermites, les Pères du désert. A ce sujet il faut insister sur la grande vénération qui fut soutenue jusqu'au XIIIe siècle à l'égard des ermites, qui par leur nombre et leur genre de vie constituèrent un groupe social dont l'influence fut considérable pour les tempéraments portés vers le spirituel, étant en recherche d'un Maître.

C'est le troisième prieur, **Étienne de Liciac** qui eut la lourde tâche de composer la Règle ; c'était une nécessité de légiférer au moment où l'Ordre s'étendait.

Règle imprégnée du « Livre des Maximes » mais aussi de la Règle de St Benoît et des coutumes des Chartreux. Ainsi avons-nous la Règle intitulée « **Règle du vénérable Étienne de**

Muret très Saint Ermite, premier Père de l'Ordre de Grandmont » (intitulée dans le vocabulaire de l'époque). Nous nous permettons de dire qu'Etienne était bien en dehors de l'affaire.

Cette œuvre est posthume, c'est bien là l'erreur. Elle se voulut le reflet de l'enseignement d'Etienne, mais ce n'était pas Sa Règle et surtout il n'était plus là pour guider ses disciples et donner l'exemple. Une dizaine d'années plus tard « **le Coutumier** » apportera maints compléments pratiques ; car ascétisme et spiritualisme l'emportaient sur l'organisation de la vie courante. C'est plus un testament spirituel dégageant un esprit, qu'un modèle de vie. La grande Règle de l'Ordre, c'est l'Evangile pris encore une fois au pied de la lettre, sans concession, sans adaptation à d'autres temps, autre erreur.

Pourtant, ce qui fut taxé de laxisme ou de décadence plus tard dans cet Ordre, ne l'était pas en réalité, car il n'était plus possible de vivre dans les siècles suivants comme dans les précédents. Ces changements étaient indispensables à la survie de l'Ordre, ce qui sera fait au début du XIVe siècle avec l'abandon de sa particularité d'érémisme mais sera insuffisant.

Quelques valeurs essentielles se dégagent chez les Grandmontains :

L'obéissance, le détachement parfait des biens de ce monde, la contemplation.

- **L'obéissance** : Elle est exaltée comme première des nécessités de la vie religieuse qui doit libérer et alléger. Il s'ensuit le détachement de soi-même ainsi qu'à l'égard des biens temporels car les ermites doivent rester des « petits pauvres ».

- **Le détachement des biens de ce monde** : Les ermites peuvent posséder tout en ne possédant pas. Explication : pour ce qui est de leur ermitage, un enclos enfoui dans la forêt, loin du monde, le désert ; il faut toujours chercher le chemin qui y conduit. Pour cette possession il y a interdiction totale de possession d'archives afin que si contestation il y a sur ce bien, celui-ci doit être remis et en aucun cas il ne doit s'ensuivre de procès. Ce qui sera respecté dans l'Ordre érémitique. Ce qui nécessitera l'abandon de Muret à la suite des tracasseries et menaces incessantes des Bénédictins, leurs voisins, jaloux de l'extension de la communauté vraisemblablement (Cf ma première communication).

Alors, direz-vous, quelles étaient les conditions, qui permettaient l'installation sur « un mauvais » terrain humide et froid, pratiquement incultivable ?

Les seigneurs locaux faisaient très souvent des dons, ainsi le seigneur de Montcocu, Amélius de Rancon, se trouvait être en possession d'un vaste domaine situé dans les monts d'Ambazac, comprenant les terres de Muret et de Grandmont. C'est dans ce second lieu que sera transporté l'ermitage d'Etienne auquel succèdera une abbaye. Ici sera la Maison mère de l'Ordre de Grandmont.

Ces dons n'empêchaient pas les litiges. Il y en eut de nombreux dans les temps plus anciens, d'une part en raison des limites de propriétés peu ou pas définies, et d'autre part, les paysans du voisinage habitués à une propriété collective et ignorant le droit romain, considéraient comme légitime l'usage de la coutume en vigueur depuis longtemps (Droit Coutumier). Ils venaient alors prendre selon leurs besoins dans la propriété, du minerai de fer, ce qui est propre à notre Limousin, du foin, ils faisaient pacager les troupeaux. Or dans la Règle nous trouvons ceci :

« toute possession de terres qui sont en dehors des limites de votre domaine, nous vous l'interdisons absolument à vous qui êtes des pèlerins, n'ayant ici bas de cité permanente... Ce qu'il faut de terre pour bâtir le cloître, où vous habitez, ne vous suffit-il pas ? J'appelle cloître le terrain

qui vous est donné, dans les limites que vous habitez, et où pour que votre vie ne soit pas oisive, vous pourrez accomplir votre travail et construire vos bâtiments. »

Précisons que les ermitages, appelés aussi celles ou cellules grandmontaines, telle Badeix à l'origine, abritaient 6 à 12 frères clercs et laïcs appelés aussi bonshommes. Ces ermitages se trouvaient principalement répartis dans l'ouest de la France, en Limousin, en Angoumois, mais aussi en Provence, en Navarre espagnole, en Angleterre. Près d'un millier et demi d'ermites vivaient sous la dépendance du Prieur de Grandmont.

Nous l'avons bien compris, le vrai trésor de l'ermitage c'est la pauvreté.

La Règle défendra sévèrement de succomber à la simonie, c'est-à-dire au trafic d'objets sacrés, de biens spirituels, et de charges ecclésiastiques ; mais dans un premier temps les ermites ne dépassent pas la perspective du pain quotidien, ce qui est nécessaire à ce jour et non à demain. Ne rien posséder, pas même de bétail. A la limite il est possible de le louer à la journée, mais il est impératif de le restituer le soir à son propriétaire. Pourquoi ce commandement abrupt et surprenant, apparemment loin de toute logique ? Tout simplement parce que l'amour des bêtes réduirait l'amour de Dieu, ce qui demande quand même une explication, que voici :

« puisque vous avez abandonné (les bêtes) avec le reste des affaires du monde, ne les reprenez pas. Vous auriez du souci à les acheter, de les multiplier, de les vendre Et comme vous ne possédez pas assez de pâturages pour nourrir ces troupeaux, vous en viendriez à occuper les pâturages des autres et ce serait de la part de vos voisins une grande clameur :

- Ah! si ces ermites avaient pu ne jamais venir ici, leurs nombreuses propriétés nous causent de nombreux embarras ! »

Les Bénédictins, eux, étaient riches en propriétés, et en procès aussi !

Donc pas de véritables exploitations agricoles, pas de possessions de troupeaux, ceci afin que par une absence de soucis matériels le frère, le bonhomme ait une grande disponibilité de cœur afin de vaquer uniquement aux « affaires de Dieu ».

- La contemplation : Elle est plus spécialement réservée à ceux qui sont déchargés des tâches du quotidien et qui sortent peu du cloître : les clercs.

Il est certain que pour alimenter cette vie intérieure, il faut éviter la dépense physique d'énergie, la dispersion avec le monde extérieur à la clôture. Faut-il rappeler que les moines vivent hors du siècle, dans la Règle, d'où l'appellation de clergé régulier. Le clergé séculier (évêques, prêtres) vit dans le siècle comme son nom l'indique.

Il est sagement recommandé d'éviter les conflits avec le clergé local dit séculier, très simplement par l'interdiction totale faite aux frères de s'occuper du ministère paroissial. Cette interdiction est spécifique de cet Ordre. Paix et sérénité doivent conduire à la contemplation.

Autre facteur, le cloître, l'art statuaire, l'art du vitrail, l'art de l'émail très représentés dans l'art sacré. A ceci s'ajoute un autre élément important, l'architecture grandmontaine qui ne ressemble à aucune autre et dont une des particularités est la simplicité. Vu de loin ses églises ont l'allure d'une grange. Néanmoins cette architecture dépouillée est belle, par la taille remarquable des pierres, peu de chapiteaux, ornés le plus souvent sobrement par des feuilles d'eau (typiques des Grandmontains) par l'art du trait en charpente, ces dernières sont toujours présentées comme un chef-d'œuvre. Tous ces éléments assemblés doivent permettre la création d'une symbiose, d'un climat favorable à l'élévation de l'âme, au recueillement par un jeu d'ombre dans la nef et à l'émerveillement par un jeu de lumière dans le chœur.

Autre point fort : le cloître, havre de paix qui offre toujours un carré parfait et s'inscrit dans les chiffres d'or en architecture. Il est réservé uniquement aux religieux ; ses galeries, leur servant de promenoir, sont ouvertes et entourent harmonieusement une cour, un bassin, un jardin avec ordonnance et plantes symboliques, le tout développe et oriente vers la réflexion, la méditation, la prière, la contemplation.

Afin de pénétrer dans la vie quotidienne des Bonshommes des XIIe et XIIIe siècles, voici quelques extraits de la Règle.

Extraits de la Règle :

- **Le silence** : on gardera le silence selon les lieux et les temps fixés : à l'église, au cloître, au réfectoire, au dortoir.

En résumé, il est recommandé de garder un silence absolu une bonne partie de la journée. Il est en outre un autre genre de silence : taire les choses inutiles, mais dire les choses nécessaires car « mort et vie sont au pouvoir de la langue. »

« Si le frère par ses murmures ou ses critiques, par ses mensonges, par sa résistance à l'obéissance ou à la vérité, par le récit fréquent des affaires du monde ou de vaines paroles se déprave ou en déprave d'autres, on le reprendra en toute charité fraternelle, une fois, deux fois, trois fois. S'il néglige de se corriger humblement de cette mauvaise habitude, on le soumettra à la discipline de la règle. »

- **Le temps du jeûne** : Les temps de jeûne s'étendaient sur une grande partie de l'année.

« Le reste du temps nous vous permettons de manger parfois oeufs et fromages d'autant que nous vous imposons tant aux frères en bonne santé qu'aux malades, l'abstinence perpétuelle de viande et de graisse, aussi bien d'oiseaux que des quadrupèdes. Et puisque nous n'avez pas de revenus assurés qui permettent de préparer chaque jour pour la réfection (réfectoire) des frères, que personne n'ose demander comme un dû d'être nourri à heures fixes. »

Fort heureusement pour eux ils avaient de nombreux étangs ou alors les prieurés étaient situés au bord d'une rivière, tel Etricor.

- **Comment acheter ?**

« quand vous voudrez acheter quelque chose à un ami, ne pensez pas : nous achèterons meilleur marché aux foires. Cela nous vous l'interdisons. Il vaut beaucoup mieux pour vous perdre un peu d'argent que perdre vos âmes en retournant dans le monde. »

- **Comment vendre ?**

« Vous pouvez échanger vos biens contre d'autres quand cela vous sera nécessaire. Pourtant si vous pouvez vendre plus cher la récolte de l'année ou tout autre chose que vous avez acquise, faites-le sans aucune cupidité. Autrement vous deviendriez des hommes de négoce. Bien plutôt nous vous ordonnons de vendre à plus vil prix ce que vous vendez, et d'acheter plus cher ce que vous achetez. Ainsi vous garderez-vous de la fraude ainsi interdite par l'Apôtre : que personne en affaire ne lèse son frère. »

- **Comment emprunter ?**

« Chaque fois que vous voudrez emprunter à quelqu'un de l'argent ou un revenu, à moins que ce ne soit du mobilier, n'acceptez jamais de rendre à terme fixe. Dites à celui qui vous rend ce

service : nous vous le rendrons dès que possible. Ce qui évite les fausses promesses et le mensonge par la suite. La bouche mensongère donne la mort à l'âme.»

- Comment prêter ?

« Si quelqu'un de vos amis désire recevoir de vous en retour de quelque revenu qui vous appartienne, sans qu'il souffre de nécessité (l'ami) ou rendre quelques services, prêtez lui de l'or, de l'argent ou de votre récolte. Si vous pouvez le lui prêter, donnez le lui plutôt par amour de Celui qui vous l'a accordé. Vous accomplirez quelque chose de plus parfait. (Mais) si vous prêtez votre argent à quelqu'un et qu'entre temps il vous en donne un peu, vous pourriez devenir des usuriers.

Gardez-vous donc de prêter de ce qui a été énoncé plus haut ; ce n'est pas aller contre l'Evangile que ne pas prêter et de vouloir donner. »

- Revenus qu'il est permis d'avoir : (Par) les aumônes de la terre.

« Nous ne vous permettons que des revenus de ce genre. Tant que les propriétaires vous les remettrons (sic), recevez-les. Quand ils les auront retenus, renoncez-y avec patience. Rappelez-vous le conseil de Jésus-Christ : à qui te prend ton bien ne le réclame pas. »

- Les moulins :

« Dans l'accomplissement de ce commandement pour que votre voisinage ne gêne personne, n'ayez aucun moulin de commun avec le peuple (moulin de Badeix disparu depuis longtemps), les voisins abandonnent en effet leurs moulins habituels pour venir aux vôtres, d'autres propriétaires de moulins plus anciens souffriraient dommage de votre voisinage. »

- La terre : Ce qui résume l'état des possessions.

« Au regard du ciel, la terre est toute petite, elle durerait peu pour vous si vous l'aimiez. Gardez-vous donc d'échanger le meilleur pour le pire : le ciel pour la terre. »

- Le recrutement : On ne recevra pas d'homme d'aucune autre « Religion ».

« Nous vous interdisons absolument de recevoir dans cette 'Religion' des hommes venant d'autres ordres. Vos manières de vivre en effet diffèrent en beaucoup de points des leurs : vous portez fumier et bois; vous chauffez les fours, vous avez la coutume de faire votre pain et beaucoup d'autres choses. Vous n'avez de serviteurs que vous-mêmes. Devant vos manières d'agir, ils risqueraient de vous faire de fréquents reproches : 'Jamais dans notre Ordre, nous ne nous serions occupés de choses aussi basses'. Il est plus facile à quelqu'un qui vient de quitter le monde et ne s'est jamais exercé à la discipline (religieuse) de s'y tenir qu'à un autre d'y revenir, une fois qu'il s'en est écarté. En outre, si après une longue durée, et après avoir examiné attentivement votre manière de vivre ils voulaient revenir à leur premier mode de vie religieuse, le pasteur auquel ils étaient d'abord soumis les recevront comme ses propres brebis, ils pourraient le faire librement et sans mauvaise querelle de votre part. Aussi bien pour éviter tout déshonneur pour vous et pour eux, ne les recevez d'aucune manière, c'est ce que veut dire Salomon : 'le coeur qui se fourvoie en deux chemins ne connaîtra pas de repos' » Ecclésiaste.

St Jacques disait aussi « l'homme à l'âme partagée est inconstant dans toutes ses voies. »

- On ne recevra pas de femmes.

« Nous vous interdisons absolument de recevoir des femmes dans cette 'Religion'. Si la femme a attiré le premier homme loin des délices du paradis, qui donc pourra lui résister ailleurs ? Si le très

doué David, si le très sage Salomon, si le très vigoureux Samson ont été pris dans le piège de la femme, qui ne céderait à ses caresses ? En son absence n'est-ce pas par elle que le diable tente l'homme ? Que fera-t-il donc (l'homme), elle présente ? Ce vice, l'apôtre enseigne à le vaincre par la fuite (ne pas être téméraire) et non par l'affrontement ».

C'est aussi ce qu'affirme le bienheureux Grégoire :

(Grégoire le Grand a écrit le 1^{er} livre à base de morale chrétienne)

« Que personne après avoir fait voeu de continence n'ait la présomption d'habiter avec elles (les femmes). »

Ainsi donc les femmes sont complètement écartées de cette « Religion » en sorte qu'elles ne viennent pas en aide au travail des frères pendant le jour, et n'entrent dans leurs monastères du coucher du soleil jusqu'au matin. Bien plus, aucune femme n'entre dans un monastère à quelque heure du jour que ce soit, sans être accompagnée par un compagnon « d'âge mûr ».

Un siècle plus tard, au XIII^e siècle, l'ordre comptera une première communauté féminine à Aubepierre; elle disparaît dans le milieu du XIV^e siècle. Par la suite trois autres communautés verront le jour : Drouille Blanche, Drouille Noire, le Chatenet ; ce dernier, occupé par les frères au départ, le sera ensuite par des soeurs à la fin du XVI^e siècle.

La branche féminine de cet ordre est apparue tardivement et ne connut pas de véritable développement.

- Les charges des clercs et des convers :

« Bien sûr il conviendrait à tous de ne plus voir le monde si cela était possible, une fois qu'ils l'ont quitté. Les convers eux sortiront pour s'entretenir avec les gens du monde, aussi bien pour les clercs que pour eux-mêmes. Pourtant les clercs sortiront quand cela sera nécessaire. Si leur coeur en effet était occupé de choses temporelles, ils seraient d'autant plus éloignés de pouvoir autrui en matière spirituelle. »

« Quiconque sort à l'extérieur se gardera de prendre plaisir aux conversations des gens du monde. Plus on y prendrait plaisir, plus on en éprouverait d'inconvénient. Surtout ne pas aller aux repas que l'on appelle populairement frairies ; qu'il n'y en ait d'aucune manière chez nous. »

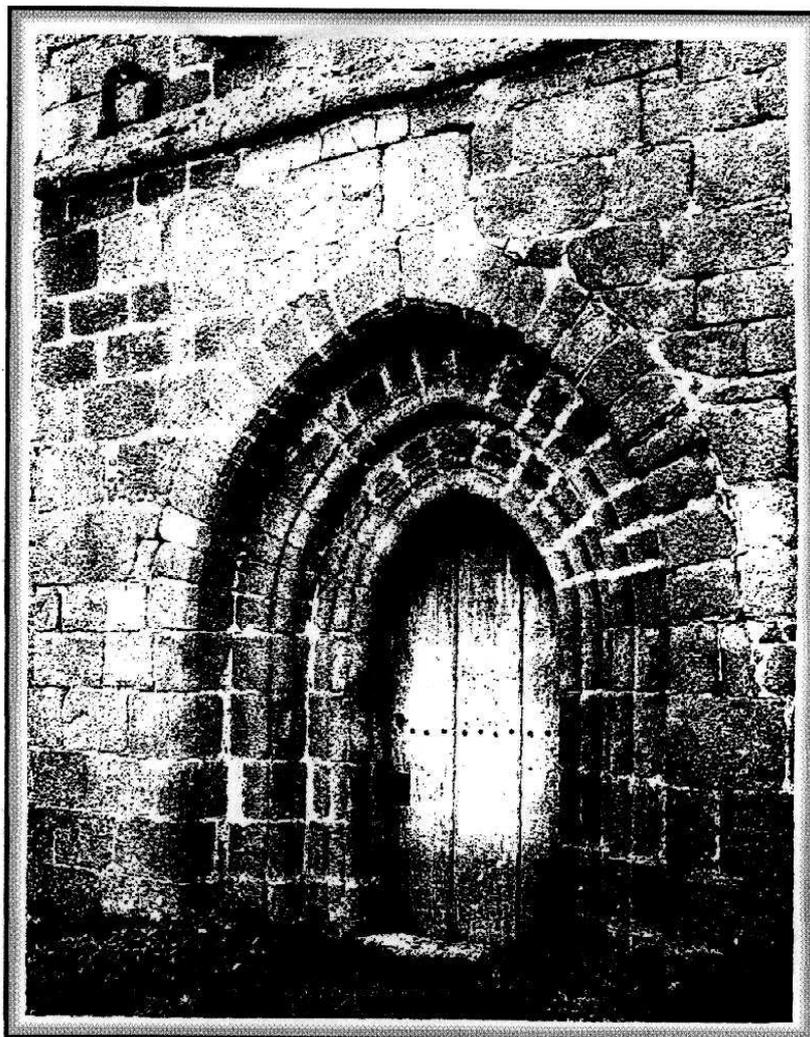
D'où l'utilité de la clôture qui préserve le désert, la solitude, et rend le frère attentif au groupe. Toutefois la clôture est loin d'être hermétique. Il est bien souligné que

« les hôtes et les visiteurs seront reçus avec joie, les frères ne doivent aller dans le monde que par nécessité et deux par deux pour avoir le souci l'un de l'autre. »

« Malheur à l'homme seul, s'il tombe, il n'y aura personne pour le relever (Ecclésiaste). »

La Règle traite aussi de la stabilité de la clôture, des soins aux malades, de l'office divin, de l'élection de la charge de Prieur de Grandmont. Le titre d'Abbé ne sera donné que beaucoup plus tard, lorsque Grandmont fera fonction de Maison mère en tant qu'abbaye, et pour un seul autre monastère, celui de Vincennes dont le chef de l'Ordre portera le titre de Correcteur. A ce sujet il est écrit ceci:

« De nouveau nous vous interdisons de jamais donner à votre pasteur le nom d'Abbé, mais seulement celui de Prieur ».



Porte de la Chapelle d'Etricor

Autre recommandation :

« ne pas élire d'étranger au prieurat quelque soit son intelligence ou sa sainteté. »

Les extraits d'une Règle dont on a souligné les limites, ne font que conforter son insuffisance dans son énoncé pour organiser une vie religieuse collective, concrète et durable ; mais quel merveilleux enseignement spirituel directoire pour les communautés d'ermites, partis à la recherche de Dieu, dans la liberté de coeur et de dépouillement !

Peu de textes législatifs contemporains présentent une densité spirituelle aussi forte, qui nous touchent par leur accent d'authenticité. La Règle est remplie de formules à l'emporte-pièce d'une logique déconcertante, mais aussi d'une grande délicatesse.

Un dernier exemple : quand elle prescrit

« d'éviter d'aller quêter auprès de ses amis de coeur, de peur que ses amis soient dans la pauvreté comme vous et que leur peine ne soit plus grande encore de ne pouvoir vous soulager. »

C'est admirable, mais si l'érémisme est tenu pour le modèle idéal de l'ascèse, combien sont à même de l'accomplir ?

Quant à Etienne sa vocation était d'être ermite en cellule, et non au coeur d'une communauté. Ce fut bien malgré lui qu'il attira par son exemple et retint d'autres hommes à ses côtés ; ce qui démontre si besoin était qu'il se retrouva chef de l'Ordre en dehors de sa volonté et encore moins de toute ambition.

Si la grande expansion de l'Ordre est postérieure à la rédaction de cette Règle, par contre c'est à l'origine que les ermites eurent un grand renom lorsqu'ils vécurent l'austérité, la rigueur, dans la vie préconisée par l'Évangile, sous la direction d'Etienne et de quelques autres de ses disciples qui furent ses successeurs directs. C'est alors qu'ils attirèrent la sympathie et les aides de plusieurs souverains particulièrement sous le règne des Plantagenêts avec Henri II, Aliénor d'Aquitaine, Richard Coeur de Lion. Les rois de France ne furent pas en reste sous Louis VII et Philippe Auguste à qui l'on devra l'importante fondation du Bois de Vincennes dont l'Ordre rivalisera par la suite avec celui de Grandmont.

De nouveaux ermites : nos contemporains.

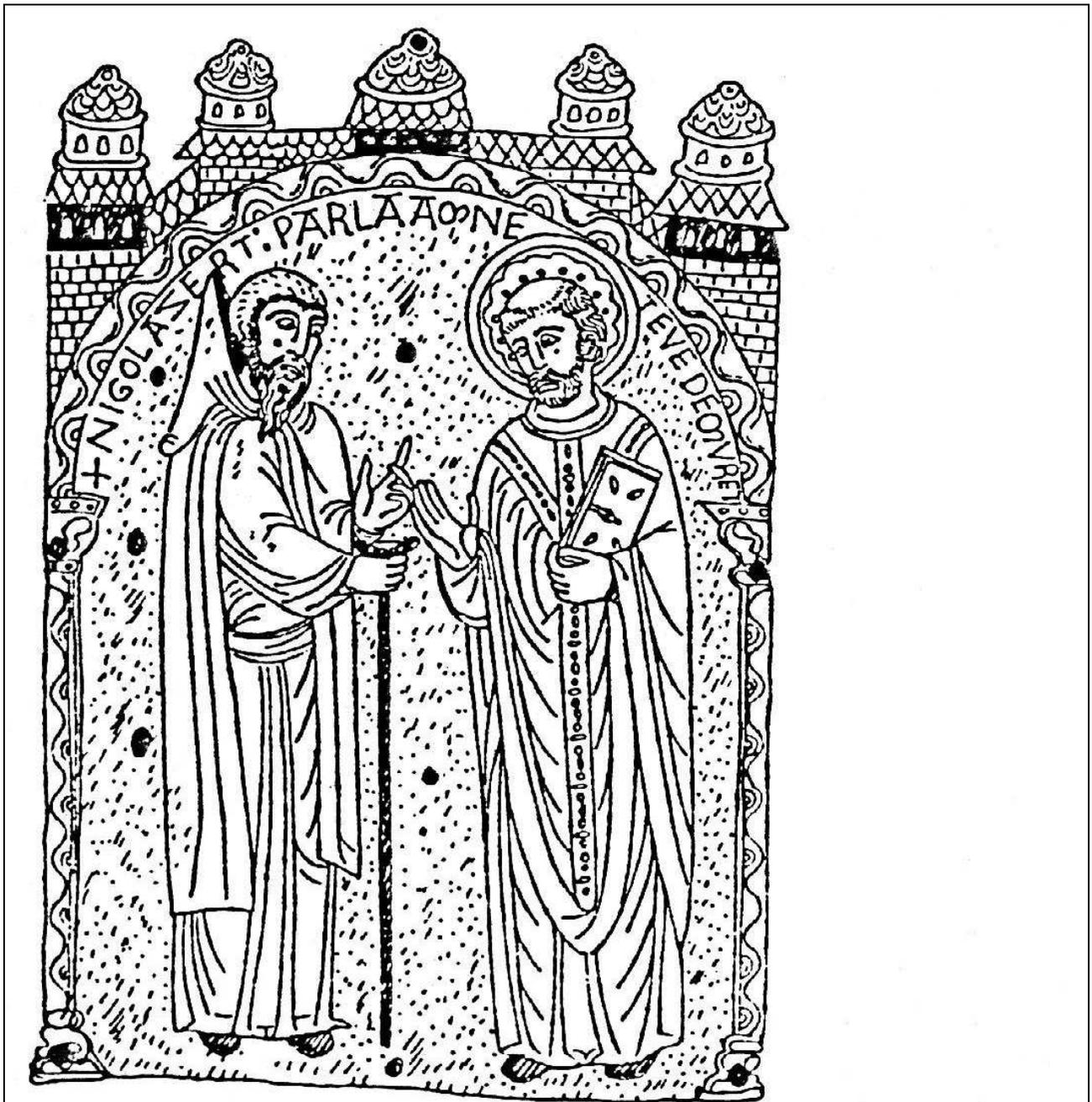
Depuis 1979, avec l'autorisation de l'Archevêque de Tours, le prieuré du Villiers est occupé par la communauté des ermites de St Etienne de Muret (et non de l'Ordre de Grandmont) avec trois frères. En association avec les « Amis de l'Ordre de Grandmont », ils ont restauré en partie le bâtiment sud et aménagé une chapelle dans l'ancienne église pour y célébrer les offices monastiques. Ce prieuré est situé sur la commune de Villeloin-Coulangé, à deux kilomètres au sud-ouest du bourg. Il est ouvert à la visite. On y est chaleureusement accueilli par le Prieur, Frère Philippe Etienne. Le monastère de Grandmont-Villiers a été vendu comme bien national en 1791 et appartient à la famille Branisky depuis 1891. Il est isolé dans les bois et bâti au milieu d'une clairière selon la Règle.

- le premier appartient à une communauté qui poursuit la tradition des Pères du désert au pied des Alpes en Haute-Provence et qui dit que le vœu d'obéissance est le plus dur à tenir. Il regrette aussi les cloches qui rythment les heures.

- La seconde diapositive présente une femme ermite dans sa cellule on ne peut plus dépouillée. Il faut être riche intérieurement.

Ermite, ce n'est pas un mythe. Dès les premiers siècles sont évoqués les Pères du désert. De nos jours encore des ermites vivent dans la tradition de ces Pères. Quelle pérennité !

Actuellement certains ermites ont préféré se regrouper en communauté. Ils n'en sont pas moins ermites.



*Saint Étienne de Muret et Hugues Lacerta.
Panneau émaillé de Grandmont au musée de Cluny à Paris.*

Réflexions.

Souvent l'organisation trop rationnelle de nos vies redonne ou développe pour les intrépides, le goût de l'insensé. Alors on part en mer ou dans le désert de sable, de glace, dans un ermitage, tels les anachorètes des temps anciens.

*« Il y a parfois en dehors des tours du monde téléguidés et des prouesses technologiques, quelqu'un au regard halluciné qui apparaît sur son bateau démâté, tel un ermite »** qui a vécu au jour le jour en ascète avec la volonté de vaincre, soutenu par la foi en lui ou en l'Autre.

Donner un sens à sa vie. La recherche des extrêmes, de l'acte gratuit n'est donc pas perdu. De nos jours certains sacrifient toujours à la démesure.

Quelle belle Aventure !

Marie-Thérèse MOUSNIER

* extrait du journal Sud-Ouest.

BIBLIOGRAPHIE

- Archives du Limousin.
- Dom Jean BEQUET :
Etudes grandmontaines.
Traduit : Le coutumier de Grandmont
- Chanoine André LECLER :
Histoire de l'Abbaye de l'Ordre de Grandmont.
- R.P Jean FOUQUET omi, Frère Philippe Etienne, ermite
Histoire de l'Ordre de Grandmont.
- Bulletin de la Société historique et archéologique du Limousin :
Tome CXXVIII1999.
- Cahiers de l' Atelier :
Abbaye de la Pierre qui vire - Zodiaque.
- Dictionnaire Historique géographique Ecli :
Tome XXI 1986 : Grandmont : Ordre et Abbaye.
- André LANTHONIE :
Histoire de l'abbaye de Grandmont en Limousin.
- M. LARIGAUDERIE :
Bulletin n°1 de l' Association pour la sauvegarde de l'Eglise de Rauzet.
- Jean CHELINI :
Histoire religieuse de l'Occident médiéval.
- Marcel PREANT :
Les ordres monastiques et religieux au Moyen Age.
- José DUPRE :
Catharisme et Chrétienté.
- Traduction : R.P Réginald DERNIER, Dom Guy-Marie OURY :
La Règle de Grandmont.
- ZODIAQUE : Illustrations :
L'Art Grandmontain.
- Centre d'Archéologie médiéval du Languedoc :
Actes des Journées d'Etudes : l'Ordre de Grandmont et l'Histoire.
- Gilles BESSON :
Les Grandmontains en Vendée.
- Catalogues :
Les fondations grandmontaines en France, Figaro Magazine du 19 octobre 1991 :
Les ermites ne sont pas un mythe !

ALCIDE DUSOLIER
CRITIQUE LITTÉRAIRE
ET
HOMME DE LETTRES

**Conférence donnée au GRHIN
Par Robert Faymendy
Le 4 octobre 2001
Au lycée de Nontron.**

ALCIDE DUSOLIER
CRITIQUE LITTÉRAIRE
ET HOMME DE LETTRES.



Alcide Dusolier naquit à Nontron le 21 septembre 1836 dans la maison qui abrite le Crédit Mutuel en face de l'hôtel Pélisson.

Son père Thomas, avocat de profession, maire de Nontron en 1830 fut successivement député d'opposition à la Monarchie de juillet de 1839 à 1842, commissaire général en Dordogne du gouvernement provisoire le 2 mars 1848, représentant du peuple à la Constituante de 1848, avant de rallier le prince-président pour entrer au Corps Législatif de l'Empire de 1852 à 1863.

Sa mère était Marie-Françoise Ribeyrol, fille de Léon Ribeyrol, maire de Saint-Estèphe, venant de la famille des maîtres de forges de Jommelières, commune de Javerlhac.

Alcide fit ses études secondaires au collège catholique de Pons, en Charente Maritime, où sa vive intelligence lui valut d'excellents résultats ; c'est là qu'il connut Alain de Moneys d'Ordières dont on reparlera plus tard.

Entré à la faculté de Droit de Paris à 18 ans en 1854, il y obtient sa licence mais ne choisit pas de s'installer avocat à Nontron comme son père dont il n'épouse pas du tout les idées politiques. A la faculté, il a connu Léon Gambetta et d'autres étudiants opposés à l'Empire qui se réunissaient au quartier Latin, au Voltaire et au Procope, Gambetta étant le leader, l'animateur et le tribun.

Il fréquente aussi des écrivains en vogue et pour se faire de l'argent, collabore à plusieurs journaux : le Figaro, le Nain Jaune, la Vie Parisienne, l'Artiste et plus tard, le Courrier Français, le Temps, la République Française. En même temps, il se lance dans des oeuvres littéraires et politiques sans que son oeuvre soit considérable. La plupart de ces ouvrages n'existent plus mais j'ai pu en parcourir quelques-uns très aimablement prêtés par M. Marbeck.

- **Ceci n'est pas un livre**, écrit en 1860 sous le pseudonyme d'Etienne Maurice. En effet, ce sont des pages disparates d'impressions au jour le jour, sans but précis, disons des critiques et des réflexions philosophiques déjà parues dans plusieurs journaux mais réunies pour être accessibles au plus grand nombre :

« La nature contient en élément poétique qui ne peut être saisi par les quelques morceaux de bois et de cuivre qui s'appellent un instrument photographique ; il faut davantage, il faut un artiste pour interpréter. »

« Un réaliste comparerait telle préface à un portier qui n'a pas de locataires. »

Au sujet d'Alphonse Karr, journaliste et écrivain pamphlétaire, il imagine une préface ironique adressée *« au romancier retiré, présentement horticulteur à Nice, inventeur du roman à digressions. »*

Il encense Henri Murger, écrivain d'origine modeste, vivant dans la misère et qui avait écrit **La vie de bohème** *« dont les personnages sont sympathiques et profondément vrais, faisant crier au scandale le chef de bureau décoré qui économise sur les robes de sa femme et l'éducation de ses enfants pour entretenir discrètement une drôlesse à un petit théâtre ou le magistrat cravaté de blanc qui vit en concubinage avec sa cuisinière ».*

« Les hasards de l'amour libre sont plus favorables que le mariage aux créations de l'esprit. »

Alcide Dusolier montre une sévérité extrême envers ce qu'il appelle ironiquement la décentralisation littéraire, le décentralisateur en chef étant Alexandre Dumas :

« Les académiciens de province sont tout ce que vous voudrez, excepté des littérateurs et des artistes ; ils sont conseillers à la cour, conseillers municipaux, maîtres de pension, alors que Paris adopte toute hardiesse, salue toute nouveauté, pourvu que cette hardiesse soit une réalité, que cette nouveauté soit un enseignement » .

« La décentralisation ne se ferait qu'au bénéfice des impuissances et des nullités. »

« *Nous avons affaire à l'éternelle lamentation des incompris, la variété la plus désagréable de cette grande classe des impuissants* » littéraires bien entendu.

J'avoue avoir été un peu surpris par ces réflexions venant d'un provincial et qui par ailleurs sera un fervent partisan de la décentralisation administrative et politique. Il contre vigoureusement Francisque Sarcey, normalien, critique dramatique et journaliste au Temps, affirmant que

« *le romantisme n'est plus qu'une grande ruine qui en impose encore aux badauds* ».

Dusolier rétorque

« *la doctrine romantique implique que le style n'existe pas plus sans l'idée que l'idée sans le style* »

ajoutant

« *ne serait-il pas temps de laisser les imbéciles crier tous seuls à la décadence d'un siècle qui a vu déjà Lamennais, Balzac, Hugo, Musset, Georges Sand, Lamartine comme si hors de Voltaire, Racine et l'Ecole normale, il n'y avait pas de salut littéraire possible* ».

Il envoie une lettre pleine de venin à Edmond About qu'il venait de remplacer au Figaro :

« *tu t'es fait journaliste uniquement pour servir tes petites rancunes et frapper à tour de bras sur les gens qui ne t'apportent qu'une admiration contenue, la mauvaise foi te rend myope.* »

Il est vrai qu'About était normalien...

A propos de la pièce de Feydeau, Fanny, qu'il trouve d'ailleurs à son goût, Dusolier remarque

« *les allemands écrivent pour leurs femmes et les français pour leurs maîtresses* » .

Plus loin on lit

« *Mme D. veuve avait pris un premier amant emporté par la typhoïde ; elle en prit aussitôt un second se justifiant ainsi : c'est pour être deux à le pleurer* » et encore « *Mlle X est insensible au point que quand elle pleure c'est qu'elle dégèle* ».

Il ironise sur une mauvaise pièce, Les arrières petits-fils,

« *avec comme décors, une chambre dégarnie, une malle devant la cheminée, cinq chaussettes, une boîte dépenaillée s'échappant d'un lambeau de journal, deux ou trois chemises finissant à la teinture, tout ce qu'il faut enfin pour écrire un roman réaliste.* »

Il imagine une satire du comportement de ses concitoyens littéraires en luttes d'influence et sur les soucis du pouvoir, sorte de vaudeville turc avec :

Abdul Théo Gauthier : commandeur des croyants,

Feydeau pacha : aga des janissaires,

Champfleury : pacha conspirateur,

Monselet : pacha libre penseur,

Baudelaire : asem derviche tourneur.

On peut lire pour terminer un texte très acide sur Toulouse :

« *qui se prend pour une cité et non une ville comme un homme se prend pour un monsieur* »,

« *Le Capitole est une longue bicoque en plâtre couleur lilas pâle avec l'étiquette Capitolium ; l'un des caractères les plus accusés de la population Toulousaine, c'est le pédantisme. Beaucoup de Toulousains n'hésitent pas à affirmer que l'Académie Française n'est qu'une section de l'Académie des jeux floraux. Or Toulouse, c'est la rue Saint Denis jouant à la rue savante et spirituelle. Toulouse est une ville incomprise.* »

On trouve dans ces propos une virulente attaque contre la décentralisation littéraire abandonnée plus tard avec Mistral et le Roy.

J'ai bien aimé aussi **Tout Paris est aux eaux**.

« *Il s'agit en réalité de 15000 oisifs qui ont assez de fortune pour aller faire celle des autres* »

Alcide Dusolier n'a trouvé qu'une quinzaine de Parisiens à Luchon où les hôteliers n'ont qu'un but :

« *réduire le voyageur à la mendicité en louant des chambres qu'on est forcé de meubler avec sa malle. On y taxe la viande de boucherie et ce sont les Anglais qui font monter les prix. On y voit des Auvergnats déguisés en Espagnols pour vendre des couteaux et des adolescents de 18 ans en bonne fortune avec quelque baronne de hasard.* »

- Nos gens de lettres 1861

Ce livre commence par une lettre à Sainte Beuve, critique littéraire et journaliste, d'abord lié à V. Hugo et à A. de Vigny, puis qui s'éloigne du romantisme pour fonder beaucoup d'espoir dans le catholicisme libéral.

En 1855, il se rallie à l'Empire qui le nomme professeur de poésie latine au Collège de France, poste qu'il est obligé d'abandonner au premier cours, chahuté par la jeunesse du quartier latin qui lui reproche d'être une créature du régime impérial ; plus tard il professera un libéralisme agressif et l'apologie de la libre pensée.

En tous cas Dusolier l'encense, lui découvrant dans ses Critiques et portraits littéraires une aisance parfaite et un adorable talent.

« *Si la plupart vous refusent, avec raison, des convictions politiques et religieuses, ils ne peuvent nier du moins votre dévotion aux belles lettres car, s'il y a des littérateurs, il n'y a plus de lettrés. Je ne vous cacherai pas, Monsieur, que j'ai goûté un vif plaisir à la mortification d'un de ces Beaux, de ces Trissotins souriants, de cette franc-maçonnerie des insignifiants. Je regrette seulement que vos colères n'éclatent pas plus souvent ; il vous faut l'épée qui entre et fait jaillir le sang ; ne vous contentez pas d'ecchymoses, mais tirez bel et bien en vous entendant à faire souffrir longtemps. Je suis Monsieur dans l'attente d'une prochaine exécution.* »

Ces propos d'une telle violence appellent à une véritable mise à mort littéraire.

Alcide Dusolier a écrit une étude sur Barbey d'Aurevilly, romancier dont l'œuvre importante et disparate est un singulier mélange de catholicisme, de dandysme, de byronisme, voire de satanisme, écrit avec une intelligence délicate et raffinée.

Après une vie tapageuse de dandy il retourne au catholicisme et au conservatisme social intransigeant.

Ses romans présentent des sujets pour le moins scabreux :

Le prêtre marié, L'amour impossible, L'Ensorcelée, La vieille maîtresse où il décrit le parcours d'une impure nonagénaire qui, avant la révolution, a fait l'orgie avec des hobereaux vendéens, avant de vivre à l'écart du monde nouveau, seule, orgueilleuse farouche, portant son déshonneur comme un titre de noblesse, rendant mépris pour haine aux paysans qui finiront par la lapider.

Alcide Dusolier parle de

« la passion décrite d'une plume si vive que les vertueux de surface ont poussé des cris de vierge effarouchée ; d'une passion toute enveloppée d'une grandeur sibylline que le génie sauvage et violent de Monsieur Barbey d'Aureville a rendu avec une belle énergie de couleurs. Il a du Barbare le goût des hyperboles et des couleurs voyantes, l'amour des phrases et des costumes emphatiques ; il en a aussi la subtilité et la casuistique raffinée ».

Mais Barbey d'Aureville est aussi un écrivain catholique plus que traditionaliste puisqu'il écrit dans **Les prophètes du passé**

« Si au lieu de brûler les écrits de Luther dont les cendres retombèrent sur le monde comme une semence, on avait brûlé Luther lui-même, le monde était sauvé au moins pour un siècle. Luther, en prêchant la liberté de conscience, commettait un double crime politique et religieux ; il devait être excommunié comme hérétique et brûlé comme anarchiste ».

Aussi, si Dusolier rappelle son admiration pour le talent de l'écrivain plein de verve et d'éclat, cela ne l'empêche pas de dire toute son antipathie pour ses doctrines politiques et religieuses, ironisant *« Après la Déclaration des droits de l'Homme, nous avons la Déclaration des droits de Dieu ».*

Il ne peut admettre en effet que le catholicisme soit non seulement l'unique religion vraie, mais aussi l'unique dépositaire des vérités politiques.

Notre critique reproche à Champfleury, romancier chef de l'école réaliste, l'absence de composition de ses romans : **Chien-Caillou, Le violon de faïence, Les bourgeois de Molinchart** mais il admire

« cet observateur exquis et délicat, cet Hoffmann à la française qui choisit volontiers ses héros parmi les musiciens, sachant bien que la musique qui violente les nerfs et surexcite parfois jusqu'aux larmes les organismes délicats, prépare admirablement à l'illusion. »

Alcide Dusolier parle d'Henri Meilhac auteur de la **Belle Hélène, La vie parisienne, La Périchole** comme d'un écrivain qui ne s'est jamais ému, d'un satirique qui ne s'est jamais indigné.

Dans **La vertu de Célimène**

« le dénouement s'affirme une fois de plus la morale de la plupart des pièces contemporaines : morale de surface à l'usage des satisfaits et qui sont contents seulement si tout est pour le mieux dans le plus honteux des ménages. »

Leconte de Lisle fait dire à Alcide Dusolier que dans ses Poèmes antiques, barbares ou tragiques *« il donne une versification savante et sonore qui est un excellent moyen de raffiner sur la torture cérébrale infligée aux malheureux gosses ».*

Cette sévérité n'épargne pas Flaubert. Si Alcide Dusolier se félicite que les bourgeois bien pensants soient scandalisés par **Madame Bovary**, il parle

« d'une oeuvre forte mais pas d'une oeuvre belle où il y a plus de volonté que de génie et où il n'y a pas la vue d'en haut, le vol de l'esprit et l'aisance parfaite des vraiment grands. »

A propos de **Salammbô** plein de fantaisie archéologique et d'exagération dans l'horreur, Flaubert *« n'a pas le don, la fée du style français n'a pas regardé son berceau, de là une affreuse uniformité, un ennui accablant ; la seule valeur de Salammbô est dans les descriptions et encore, si les tableaux sont brillants, il leur manque le trait de lumière pour les éclairer ».*

Baudelaire est à son tour bien maltraité. **Des Fleurs du mal**, Alcide Dusolier écrit que

« *cette poésie est souillée d'expressions à double entente et où le mysticisme s'enlace si étroitement avec l'obscénité qu'il se confondent vraiment et ne font plus qu'un pour former soit le mysticisme obscène, soit l'obscénité mystique* »

et il poursuit « *quand même, pour aboutir à ce résultat peu digne d'un effort intelligent, quelle dépense de littérature dans une langue serrée et énergique (les idées ne le sont pas) et colorée (mais sans chaleur)* ».

Alcide Dusolier juge **Les Paradis artificiels** comme

« *une oeuvre intéressante, abondant en observations physiologiques, et d'un style poli, clair, transparent, un vrai style de cristal à travers lequel les idées les plus subtiles se montrent avec une singulière netteté* ».

Mais pour Baudelaire, l'opium et le haschich sont des choses diaboliques, car, malgré les admirables services qu'ont rendu à la science, l'opium et le chloroforme, il semble qu'au point de vue de la philosophie spiritualiste, la même flétrissure morale s'applique à toutes les inventions modernes qui tendent à diminuer la liberté humaine et l'indispensable douleur.

Alcide Dusolier bondit car alors il faut dire que le médecin qui guérit porte atteinte à notre liberté, et il dénonce cette admirable théorie chrétienne : la purification par la souffrance. Et il conclut que

« *Baudelaire est outre un talent de seconde ligne, un lettré consciencieux, un grammairien sûr qui s'intéresserait utilement au Dictionnaire. Baudelaire est un Boileau hystérique* ».

Il faut dire que Alcide Dusolier a été critiqué lui-même pour ses prises de positions exagérées et quelque peu provocatrices.

Pour terminer, deux écrivains ont quand même ses faveurs. Ferdinand Fabre d'abord qui a écrit de nombreux romans sur les paysans cévenols. Alcide Dusolier vante particulièrement **Le Chevrier** : une peinture des mœurs rustiques, plutôt un poème qu'un roman qu'il compare à Mireille de Mistral avec

« *la vérité, la richesse et l'harmonie des détails, l'aisance et le souffle d'où s'échappent toutes les rumeurs de la nature et tous les parfums de la montagne.* »

Le célèbre écrivain occitan Frédéric Mistral est carrément admiré dans ses oeuvres : **Les Provençales, Les Olivades, Mireille, Le Olendal**. Bien que sympathisant des milieux de droite et critiqué par Zola, qui lui reproche d'être un chef de parti pour ainsi dire occitaniste, Alcide Dusolier au contraire lui sait gré de vouloir émanciper la province et d'écrire en occitan.

« *Moi je vous dis que lorsqu'un patois réfléchit la Nature en ces images brillantes et nettes, qu'il exprime, tantôt cette grâce, tantôt avec cette énergie, les situations les plus diverses, les sentiments les plus fins comme les plus violents ; qu'il montre avec ce relief les hommes et les choses ; qu'il unit cette ampleur avec cette fermeté ; je vous dis qu'un tel patois est une langue qui convient merveilleusement au peuple ardent qui la parle, au paysage éclatant qu'elle décrit.* »

Alcide Dusolier fut d'ailleurs élu en 1876 Majoral du Félibrige et reçut la « Cigale d'or » qu'il baptisa « Cigale de Nontron ».

Sous le pseudonyme de Jean de la Martrille, Alcide Dusolier a composé et édité plusieurs poèmes en 1861 sous le titre :

Petits poèmes d'automne

- sur sa résidence à Bonrecueil :

« *En Dordogne, au bas d'un coteau
Et sur le bord d'un ruisseau*

*J'habite un semblant de château
A peine une gentilhommière. »*

- sur la chasse, une de ses passions :

*« Lève-toi compagnon, lève-toi, Phanor jappe
En frôlant ton fusil qui se rouille au repos
Margari vient demander un civet sur la nappe,
Les guêtres au mollet, la carnassière au dos. »*

- sur sa chienne Diane :

*« Des grandes dames de Versailles :
Elle a les écarts singuliers
Et souvent elle s'encanaille
Avec le chien des métayers. »*

- sur sa pouliche :

*« Crinière frémissante et l'oreille dressée
Les quatre pieds fichés en terre, l'on dirait
Un lutteur qui s'apprête et sous la peau forcée
Tous les muscles tendus bossellent le jarret. »*

- sur l'automne :

*« Voici l'automne et sa peinture
Vallons et coteaux, la nature
Deviens de toutes les couleurs.
La vigne est rouge, les bruyères
Font un tapis aux clairières,
Les ajoncs se dorent de fleurs. »*

Politique pour tous 1869

Dans ce petit ouvrage nous passons de la critique littéraire à la critique politique et l'homme de lettres amorce sa vie politique.

D'abord Alcide Dusolier se déclare résolument hostile au service militaire car l'armée est une institution peu démocratique et peu libérale, la conscription frappe presque exclusivement la classe laborieuse et c'est une charge considérable en temps de paix : un quart du budget plus le milliard de la désastreuse expédition mexicaine.

Le service militaire devrait être remplacé par la milice, plus nombreuse, moins coûteuse et purement défensive, tout en conservant des armes spéciales comme l'artillerie et le génie.

« C'est nous qui depuis Napoléon 1er tenons l'Europe sur le qui-vive et sommes les vrais troubles-paix. »

Il traite Napoléon III de matamore, s'en prend à la gloire des armes et à l'éclat du drapeau cités trop souvent et provoquant des applaudissements irréfléchis :

« Vous prétendez que vous avez donné la gloire ? Avez-vous fait triompher la justice ? » questionne-t-il.

Pour cet antimilitariste, hors les guerres d'indépendance, par les malheurs iniques et les désastres aveugles, les guerres n'aboutissent jamais à autre chose qu'à ressusciter les haines entre les peuples. Et il reproche à Victor Hugo et à Béranger d'avoir entretenu le goût féroce de la gloire, le culte des conquérants et spécialement

« L'adoration de celui qui fit tuer deux millions de citoyens pour laisser en définitive la France plus petite qu'il ne l'avait prise ».

Alcide Dusolier se montre aussi fervent précurseur de la décentralisation, expliquant que la centralisation révolutionnaire : le jacobinisme, n'était pas dirigé contre les provinces, mais contre les influences aristocratiques qu'on ne pouvait frapper mortellement qu'en retirant pour un temps des provinces à Paris toute la vie politique.

Mais maintenant que la démocratie a pour elle le nombre et l'élite, que rien ne peut la soumettre,

« émanciper la province, c'est naturellement mettre à l'oeuvre démocratique, une foule d'énergies toutes neuves ».

Le droit de réunion est indispensable pour Alcide Dusolier, car sans lui,

« les citoyens sont rejetés dans la solitude civique, les préjugés et l'aveuglement les laisse dans une étroite cour de prison intellectuelle ; et, tant que l'éducation du suffrage universel ne sera pas faite, ce suffrage universel restera aux mains de la bourgeoisie ».

Et si tout le monde ne sait pas lire, tout le monde, hors les sourds, peut entendre ; alors des réunions naîtront naturellement les associations, une des clés du problème social.

Ces réunions sont absolument nécessaires au moment des élections, car le candidat qui va chez l'électeur est poli, atténue ses opinions personnelles et les nuance en fonction de la couleur politique du visité avec en conclusion, l'hypocrisie

« Au fond nous sommes d'accord ».

Quant aux professions de foi écrites avec des phrases « bonnes filles » et aux déclarations imprimées pleines de sous-entendus ou de pièges, elles ne disent ou ne déclarent rien, c'est de la langue de bois et il faut inviter les candidats à s'expliquer devant les électeurs même si certains ont peur du tumulte. Ce n'était pas son cas et d'ailleurs nombre de réunions politiques furent tumultueuses à cette époque.

Pour Alcide Dusolier, la liberté de la presse est évidemment un corollaire absolument indispensable. La majorité de la bourgeoisie considère les journalistes comme un tas de farceurs que la politique ne regarde pas.

« Que la presse se tourne vers les travailleurs, que les écrivains consacrent tout leur savoir et tout leur cœur à l'éducation du peuple qui de par le suffrage universel tient en ses mains la destinée du pays. »

Encore faut-il lutter contre l'ignorance par l'instruction et l'éducation.

On a remarqué qu'Alcide Dusolier n'est pas tendre avec la bourgeoisie dont il est pourtant issu et il écrit comme une oraison funèbre :

« Ce n'est plus dans elle que réside l'énergie nationale et ce n'est pas d'elle que sortira l'avenir ; elle est morte maintenant comme la noblesse en 1789. N'oublions pas cependant qu'elle a été longtemps à la peine ; elle a préparé pendant des siècles et fait enfin la grande Révolution et depuis, à deux reprises elle a chassé les rois qui avaient osé manquer de respect au pays ; ainsi nous honorons sa mémoire. »

Il laisse ainsi entendre que les deux régimes impériaux sont des régimes bourgeois et on va voir qu'il va lutter de toutes ses forces pour abattre le second.

Je citerai enfin un dernier petit ouvrage :

Ce que j'ai vu du 7 août 1870 au 1er février 1871

Présent à Nontron le 7 août 1870, Alcide Dusolier fut témoin de l'atmosphère qui régnait dans la ville et des réactions de la population à l'annonce de l'écrasement de Mac Mahon à Reichshoffen où 30 000 cuirassiers du colonel Magueritte succombèrent devant 150 000 prussiens.

C'était jour d'élections municipales avec la victoire aux bonapartistes Mazerat, Martin, Vallade, Duvoisin mais avec quelques élus républicains : Faye-Cabit avocat, le docteur François Numa Picaud (père d'André) Duponchel receveur des Postes, Amblard Ladurantie filateur et Alcide Dusolier qui raconte la douleur et la désolation des gens.

Il évoque plus loin la tragédie de la foire d'Hautefaye le 16 août où une foule déchaînée lapida et brûla son camarade de collège Alain de Moneys d'Ordières, châtelain de Bretanges, soupçonné d'être favorable aux Prussiens.

« On l'assomma à coups de bâtons : Vive l'Empereur !

On lui arrachait les cheveux : Vive l'Empereur !

On le traînait par les jambes à travers les ruelles du bourg, sa tête sanglante sonnait sur les cailloux, son corps déchiré sautait de droite et de gauche ; Vive l'Empereur ! Et lorsque demi-mort, respirant à peine, ces sauvages l'arrêtèrent dans une mare desséchée pour le flamber avec des bottes de paille, c'est au cri de Vive l'Empereur ! qu'on mit le feu, c'est au cri de vive Napoléon ! que cette multitude insensée dansa autour du jeune martyr qui se débattait encore encore, qui se retournait sur le bûcher et que la graisse de son corps coula sur deux pierres plates que j'ai vues, toutes tâchées de cette graisse humaine, au greffe du parquet de la ville. »

Il raconte ensuite comment les Nontronnais furent sonnés par le désastre de Sedan et la capture de l'Empereur le 4 septembre ; lui même sentit ses yeux se voiler de larmes en voyant son pays humilié. Mais l'espoir allait renaître avec la République proclamée et l'installation d'un gouvernement de la Défense nationale.

Par la suite, Alcide Dusolier se livre à un très violent réquisitoire contre Bonaparte et sa clique qui avaient promis le bonheur au peuple et l'amenaient à la catastrophe.

Le procureur impérial, le maire et le conseiller d'arrondissement avaient évité les questions et retardé la diffusion des dépêches annonçant la proclamation de la République ; mais nulle démonstration : on était sous le coup de Sedan. Si à Paris, c'était l'enthousiasme au cri de Vive la République en fraternisant avec les soldats, c'était ici une révolution en douceur ; les campagnes commençaient à comprendre que l'Empereur n'avait pas été trahi mais avait trahi.

« Ce soi disant élu de la Providence, Empereur dieu et infailible était bel et bien responsable de la défaite. »

Alcide Dusolier termine par un éloge appuyé à Gambetta car il fallait pour organiser la résistance, joindre à une prodigieuse puissance de travail, un talent d'organisateur hors ligne, à la sûreté, à la promptitude dans la conception, l'énergie dans la mise en oeuvre et disposer en même temps de cette popularité et cette autorité personnelle qui entraîne l'obéissance générale ; Gambetta avait tout cela avec un seul mot d'ordre : la défense rien que la défense.

C'est vrai que Gambetta, avocat brillant et fougueux, dénonçait depuis longtemps l'adultère entre l'Empire et la Démocratie mais il ne lui était pas facile de faire à la fois la guerre contre l'étranger et la paix entre les Français.

Alcide Dusolier, homme de lettres est aussi un homme d'esprit.

J'ai relevé quelques citations au hasard :

- « *La grande valeur de la bêtise, c'est qu'elle sera dans un siècle un ouvrage actuel.* »
- « *Les vieillards prétendent au respect de la jeunesse ; prétention absurde car un vieillard est un homme qui a fait plus de sottises et de fautes que les autres.* »
- « *L'admiration est une reconnaissance de l'esprit.* »
- « *Est-il rien de plus mortifiant comme de lancer un mot qui n'est pas sain ; cette mortification se produit chaque fois qu'un homme d'esprit parle à un imbécile.* »
- « *Un imbécile, c'est un comme un puits d'une profondeur infinie ; vous y jetez une pierre et vous ne l'entendez pas toucher le fond.* »
- « *Si les imbéciles étaient de l'avis des gens d'esprit, il ne vaudrait pas la peine d'être un homme spirituel.* »
- « *L'impartialité n'est qu'une indifférence qui se vante.* »
- « *On a vu des hommes se faire tuer pour une idée et qui n'auraient pas donné leur parole d'honneur que cette idée était la vraie.* »
- « *Les natures faibles sont incapables d'énergie ; elles ne sont capables que de violence ; l'énergie vient du moral, la violence d'une surexcitation nerveuse.* »

En conclusion, Alcide Dusolier nous a laissé surtout des critiques souvent très acerbes dans un style qui ne manque pas d'allure et ses idées très engagées ont fait dire au décapant Léon Bloy :

« *M. Dusolier est un jeune drôle périgordin de quelque talent, mais emporté comme tant d'autres par le courant nauséabond des idées modernes.* »

Alcide Dusolier et Eugène Le Roy

Nous voulons bien que le premier, selon ses dires, découvre le second dans le **Moulin du Frau** paru en feuilleton dans L'Avenir de la Dordogne début 1891 mais en ajoutant que les deux hommes s'étaient connus à la loge maçonnique de Périgueux, « Les Amis persévérants et l'Etoile de Vésone. »

Bref Alcide Dusolier écrit une préface élogieuse du livre édité par Dreyfus où il vante le charme de ce roman rustique, la sincérité du narrateur, la véracité des gens du terroir périgordin, les coutumes des campagnes et la peinture des paysages.

Antonin Debidour, nontronnais lui aussi, normalien, agrégé d'histoire, docteur ès lettres, professeur puis doyen à la faculté de Nancy, inspecteur général de l'Instruction publique et autre franc-maçon de la loge de Périgueux avait également manifesté beaucoup de sympathie à Eugène Le Roy depuis le Moulin du Frau et ce dernier lui avait répondu par une lettre très émouvante dont l'original m'a été prêté par Mme Clavaud.

Le Roy s'incline devant un esprit aussi distingué, ayant admiré les succès scolaires, les promotions universitaires et les travaux littéraires, alors que lui s'identifie au meunier Mogaret, n'ayant fréquenté que l'école du village, mais dénonçant la haine implacable de ceux qui souffrent et l'égoïsme féroce de ceux qui en jouissent, croyant au triomphe définitif de la vérité et de la justice par la République.

Malgré cela le **Moulin du Frau** est écarté du Concours de l'Académie en 1895 ; débute alors une correspondance suivie entre Eugène Le Roy et Alcide Dusolier dont voici quelques exemples :

Le 16/4/1896 : Eugène Le Roy doute du succès du **Moulin** où il y a des choses un peu raides qui peuvent effaroucher la docte compagnie.

Le 9/2/1897 : Eugène Le Roy pense que **La forêt Barade** est loin de valoir le **Moulin**.

Le 14/3/1897 : il envoie quand même le manuscrit à Alcide Dusolier craignant qu'en raison de la nature locale du livre, il ne soit pas bien accepté à Paris.

Le 2/1/1899 : Alcide Dusolier remet ce manuscrit à Louis Gandérix, normalien agrégé de lettres, directeur de La Revue de Paris qui demande à Eugène Le Roy de supprimer la légende de L'Herm et les patoiseries et qui propose **Jacquou le Croquant** à la place de La Forêt Barade.

Le 5/3/1899 : Gandérix annonce la publication prochaine du livre en demandant encore quelques coupures « *qui vont lui faire perdre un peu de sa saveur périgordine pour ménager les palais parisiens* ».

Le 17/12/1899 : Gandérix propose de présenter **Jacquou** à l'Académie et Eugène Le Roy demande à Alcide Dusolier d'influencer Jules Clarette dans ce sens. Clarette était un personnage important : journaliste, romancier, auteur dramatique et administrateur de la Comédie française.

Colmann Lévy va faire éditer **Jacquou** en 2 000 exemplaires en janvier 1900 ; ce livre a pénétré en Angleterre (Manchester Guardian), en Australie (Courrier australien de Sydney), au Brésil et en Extrême-Orient, lu par un marin de l'escadre française.

Malgré ce succès, l'Académie refusera de primer **Jacquou le Croquant** trop populaire et trop progressiste.

Le 13/03/1901 : Eugène Le Roy envoie à Alcide Dusolier un exemplaire de **La petite Micette**.

Le 10/12/1903 : il se plaint de Gandérix qui ne veut pas de **La belle coutelière**.

Finalement, en 1905, Le Temps la publiera en nouvelles ou en feuilletons ainsi que **Roquejoffre, La gent agrofeil** et **Dom Gérémus** ; l'ensemble donnera **Au pays des pierres** édité par Colmann Lévy et Fasquelle.

Alcide Dusolier a donc fait connaître son ami franc-maçon Eugène Le Roy et ses oeuvres aux intellectuels parisiens mais aussi à A. Daudet, F. Coppée, A. Theuriet etc...

Il fut non seulement le présentateur aux éditeurs mais également l'intermédiaire et le négociateur pour le texte et les conditions.

Il intervint enfin en sa faveur auprès du ministre Caillaux pour le maintenir en poste de percepteur à Hautefort alors qu'il était atteint par la limite d'âge.

Eugène Le Roy avait d'ailleurs rendu visite à Alcide Dusolier à Bonrecueil dans le courant 1899 et assisté aux obsèques de sa femme à Nontron le 18 janvier 1900.

Nous traiterons Alcide Dusolier homme politique dans une prochaine communication.

Robert Fayemendy

DU MÊME AUTEUR

A. Dusolier

CECI N'EST PAS UN LIVRE, un vol. gr. in-18 jésus de 300 pages
(Poulet-Malassis, éditeur, 1860), épuisé.

J. BARBEY D'AUREVILLY, étude, avec eau-forte (Dentu, éditeur, 1862), épuisé.

NOS GENS DE LETTRES, *leur caractère et leurs œuvres*, 1^{re} édition,
un vol. gr. in-18 jésus de 300 pages (Achille Faure, éditeur,
1864), épuisé.

LES SPÉCULATEURS ET LA MUTILATION DU LUXEMBOURG, brochure
(librairie du Luxembourg, 1866), épuisé.

PROPOS LITTÉRAIRES ET PITTORESQUES DE JEAN DE LA MARTILLE,
un vol. gr. in-18 jésus de 300 pages (Achille Faure
éditeur, 1867), épuisé.

POLITIQUE POUR TOUS, opuscule de 72 pages (Le Chevalier,
éditeur, 1869), épuisé.

CE QUE J'AI VU DU 7 AOUT 1870 AU 1^{er} FÉVRIER 1871, un vol.
in-18 jésus de 132 pages (E. Leroux, éditeur, 1874), épuisé.

Imprimerie D. BARDIN, à Saint-Germain.

(1878)

TÉMOIGNAGE D'UN NONTRONNAIS

ANTONIN
DEBIDOUR

RELATIF À LA GUERRE DE 1870-1871

**Conférence donnée au GRHIN
Par Mesdames Jeanine et Arlène Valade
Le 6 juin 2002**

TEMOIGNAGE D'UN NONTRONNAIS ANTONIN DEBIDOUR RELATIF A LA GUERRE DE 1870 -1871.



Antonin Debidour en tenue de guerre.

Antonin Debidour est né le 31 janvier 1847 à Nontron où son père était avocat. C'est par hasard que j'ai trouvé ses lettres publiées dans un bulletin de la S.H.A.P. par Madame Blancherie, sa petite-fille.

Il écrivait à sa famille au moment de la guerre de 1870. L'homme que l'on imagine à travers cette correspondance est si sympathique que j'ai eu envie de retrouver cette époque en m'appuyant sur son témoignage parce qu'il m'a paru digne de foi et aussi parce que sa façon d'appréhender les événements était pleine d'humour.

Lors d'une communication au G.H.R.I.N. son petit-fils François Debidour a parlé de la jeunesse d'Antonin, de ses brillantes études... son sujet effleure la période que j'ai traitée et il signale l'existence de ces lettres publiées par la S.H.A.P.

1870, Napoléon III gouverne la France, c'est le second empire.

Il semble que ce fut à l'intérieur du pays une période de modernisation :

- grâce à l'essor du crédit (c'est de cette époque que datent le Crédit Lyonnais, la Société Générale, le Crédit Foncier. . .)
- grâce à une politique de grands travaux (plantation de la forêt des Landes, assèchement de régions marécageuses : Brière, Dombes, Sologne. . .)
- grâce au développement des transports : le réseau ferroviaire est passé de 3000 à 17 500 km de 1850 à 1870.

Le préfet Haussmann transforme Paris en capitale moderne.

Même au point de vue social, la seconde partie de l'empire dit « libéral » va voir :

- Le rétablissement de la liberté de la Presse.
- La possibilité de tenir des réunions publiques en période d'élections.
- Une loi de 1864 accorde le droit de grève.
- De 1863 à 1869, Victor Duruy ministre de l'Education Nationale multiplie les écoles publiques.

Par contre à l'extérieur, l'empire a engagé des guerres coûteuses, inutiles et qui se sont souvent mal terminées :

- En Crimée de 1854-1856 (où l'Angleterre et la France, refusant la domination russe sur les détroits, ont aidé l'empire ottoman contre la Russie).
- En Italie, la France s'allie au Piémont contre l'Autriche avec les batailles très meurtrières de Magenta et Solférino.
- Au Mexique où les Français installent l'empereur Maximilien qui est fusillé par les Mexicains dès que les Français quittent le pays.

Sous le Second Empire, la hiérarchie militaire semble incompétente et le 17 juillet 1870, la France va inconsidérément déclarer la guerre à la Prusse. Or l'armée française n'est pas prête. (Bismarck a amené la France à déclarer la guerre en faisant croire à l'accès possible au trône d'Espagne d'un Hohenzollern, il a monté un incident diplomatique connu sous le nom de « dépêche d'Ems».)

Quand la nouvelle de la guerre est connue à Périgueux, Antonin Debidour, très patriote, écrit le 2 août 1870 :

« Je serais presque disposé à m'engager si je croyais que l'affaire dût être terminée à la fin de septembre. Ce serait une belle manière d'employer mes vacances. »

Il a 23 ans, est alors professeur d'histoire à Périgueux et prépare une agrégation de lettres. Dès le 7 août 1870, il parle de nouvelles navrantes. En effet le 6 août 1870, le maréchal de Mac-Mahon battu à Froeschwiller, se retire par Saverne, vers le camp de Chalons pour s'y réorganiser ; le général Frossard battu à Forbach, se replie en direction de Metz.

Antonin Debidour est révolté et souhaite que les Français se débarrassent d'un gouvernement qu'il juge « inepte et malhonnête ».

Il bout d'exaltation patriotique et part pour Paris car il veut être au plus près des événements, sans oublier son devoir militaire et c'est de Paris le 19 août 70 qu'il écrit :

« 19 août 1870, Paris.

Je suis depuis avant-hier à Paris où j'éprouve toutes sortes de difficultés à me faire enrôler dans la garde mobile. J'ai trouvé ici un certain nombre de Normaliens disposés à s'engager. Nous devons faire partie du même bataillon. Mais, hélas ! ils s'en iront avant moi. Imaginez-vous que de bureau en bureau, de mairie en mairie, on m'a fait courir deux jours entiers. On m'a fait dépenser quinze francs de voitures et l'on ne m'a pas inscrit parce que je n'avais pas mon extrait de naissance. J'ai télégraphié pour qu'on me l'envoie (de Nontron), mais l'électricité est bien paresseuse depuis quelques temps. Je ne recevrai cette pièce qu'après-demain matin. D'ici là, j'enragerai. Il est assez curieux qu'un gouvernement inepte qui a failli nous perdre par ses fanfaronnades et son incurie, ait la prétention dans un moment où les minutes sont si précieuses, de conserver intactes et sacrées, toutes les traditions minutieuses de la bureaucratie et de la paperasserie.

Pour avoir le droit de se faire tuer il faut prouver que l'on est né. »

La conduite d'Antonin Debidour est courageuse mais elle n'est pas exceptionnelle. A la mairie de Nontron, il y a des lettres d'engagement, par exemple :

- du 19 octobre, celle de Bernard Verneuil 18 ans (il lui a fallu l'accord de ses parents)
- du 22 octobre, celle de Léonard Granveau volontaire pour une compagnie de francs-tireurs
- du 24 octobre, celle d'Emile Redon volontaire pour la garde nationale mobilisée.

Dans une autre lettre du 15 août 70 Antonin Debidour décrit l'ambiance de Paris lors de la nouvelle d'un succès militaire (éphémère bien sûr) :

« La dépêche était arrivée à dix heures et demie. Vous ne vous ferez jamais une idée de l'aspect qu'offraient les boulevards de minuit à une heure du matin. Vous savez que dans ce quartier c'est le moment le plus animé et le plus bruyant de la journée.

On s'interrogeait, on se répondait, on se serrait la main entre inconnus, on s'embrassait, on pleurait de joie; cent mille personnes chantaient la Marseillaise. Les strophes magnifiques de l'hymne national s'échappaient comme un soupir de soulagement de la poitrine du peuple.

Avec quelle ivresse, avec quel entrain j'unissais ma voix à celle de la foule ! Je sautais, je trépisais. Je ne me sentais plus vivre. Je suis rentré à trois heures du matin, mais je n'ai pas dormi. Il en est neuf et je viens de me lever pour vous écrire. Je voudrais bien vous donner des détails, mais on ne possède encore que la dépêche d'hier soir. On ignore si l'engagement a été général ou partiel. En tout cas il a été fort important et n'eût-il pour effet que de rendre un peu de confiance à la nation, nous devrions encore le considérer comme une grande victoire. La journée d'hier avait été si triste ! On venait d'apprendre l'occupation de Nancy par les Prussiens, on parlait de celle de Toul. Tout le monde était navré : la police si chatouilleuse d'ordinaire semblait désespérée et laissait tout dire.

J'ai entendu de mes propres oreilles devant la mairie de Saint-Sulpice un monsieur proposer au milieu d'un groupe de trois cents personnes la déchéance de l'Empereur et la proclamation de la République.

Des sergents de ville l'écoutaient et se contentaient de sourire. Peut-être aussi cet homme était-il un mouchard... »

A cette époque, les Français ne pouvaient pas parler librement de politique en public, ils étaient espionnés par ceux qu'ils appelaient les « mouchards ».

Pourtant les gens avaient le goût de la discussion politique ; à Périgueux, il existait entre autres « Le club des travailleurs » dont le journal « La République de la Dordogne » relate les séances. Leur devise est le grand cri de 92 « Liberté, Egalité, Fraternité ».

Le 26/9/70 Louis Mie, avocat, journaliste, membre du club, fait un parallèle entre les deux époques :

« comme en 1792, la patrie est trahie, par Bonaparte cette fois-ci, elle est en danger. »

« Le club des travailleurs », la mairie s'en méfiait puisque le lieu de réunion, une école située rue des Gravières fut retrouvée fermée.

Nouveau parallèle du journaliste avec le procédé du duc d'Artois lors de la fermeture de la salle du Jeu de Paume.

Ceci dit : se réunir, parler politique n'était pas admis puisqu'un gendarme tenta d'arrêter Louis Mie mais vu le contexte politique, c'est la population qui a arrêté le gendarme. (journal du 27/9/70)

(la rue des Gravières commençait rue du Lys, c'est près de l'Isle, de la place Hoche)

Revenons-en à Antonin Debidour qui est enfin engagé. S'ensuit la description de son équipement.

« Paris, le 16 août 70.

...Si tu me voyais en ce moment, tu rirais à te tordre. Je viens de me faire équiper. Dieu ! que j'ai couru ! mais enfin c'est fini, on m'a affublé d'un gros pantalon bleu à bande rouge, d'une tunique courte à parements également rouges, d'un joli petit képi provoquant, je ne parle pas des souliers rustiques, de la chemise en toile de navire, des semelles ferrées. Je me suis acheté une superbe chemise rouge avec une ceinture de flanelle.

Je serai magnifique, mais il faudra porter le sac, le bidon, la gamelle, les piquets, etc... Il faudra faire sept ou huit lieues par jour, coucher sur des cailloux, manger du biscuit. Ce sera dur, mais je m'en console d'avance.

...Une grande bataille va avoir lieu (peut-être la livre-t-on au moment même où je t'écris). Si elle est gagnée on nous enverra à la chasse des Prussiens. Si elle est perdue, on nous emploiera à défendre Paris.

...On nous fait aller à la caserne Latour-Maubourg tous les matins à onze heures. Là on fait l'appel, puis on nous renvoie en nous disant de revenir le lendemain. On dit que nous n'irons pas à Chalons et qu'on nous instruira au camp de Saint-Maur ou à Satory, tout près de Paris. Qu'on fasse ce qu'on voudra, pourvu que nous puissions nous battre dans quinze jours, je serai content. Il se prépare un engagement formidable dans les environs de Chalons. Le maréchal Bazaine lutte nuit et jour contre les Prussiens qui veulent l'empêcher de se concentrer et qui n'y parviennent pas. Ils vont le trouver sur la route de Paris, il faudra bien qu'ils lui livrent bataille, ou qu'ils partent. Le maréchal a dit qu'il répondait de la situation sur sa tête. Il pourrait bien se faire malgré cela qu'il fut vaincu et alors je ferais le coup de feu sur les remparts de Paris. »

Antonin Debidour fait partie de la « Mobile » et il pense que le gouvernement se méfie de son régiment car leur instruction et leur armement se font attendre.

Il écrit le 25 /18/70 :

« Je me suis déjà procuré un revolver et trois cents cartouches. Si dans trois jours, je n'ai pas reçu de fusil, j'en achèterai un. Vienne alors le moment décisif, j'irai aux remparts. Je me battraï pour mon compte, après avoir invité mes camarades à en faire autant. »

La difficulté à armer les conscrits devait être courante car le 14/10/70, à Nontron, la commission municipale s'est réunie pour voter un emprunt de 20 000 F destinés à l'armement, à l'équipement de la garde nationale et principalement de la compagnie mobilisée (il est question des fusils à tabatière, les canons rayés, les Lefauchaux à deux coups surmontés d'un sabre poignard ou d'une baïonnette).

Le conseil municipal a demandé que Monsieur le Maire fut autorisé à faire acheter des fusils ainsi que les cartouchières, munitions, habillements, coiffures et chaussures.

Dans la République de la Dordogne, on lit que l'assemblée des travailleurs réclame un impôt de 500 000 F pour armer les fils de la Dordogne.

Quant à Antonin Debidour, il va pouvoir se battre car le général Trochu a décidé d'utiliser la « mobile » et c'est du camp de Saint-Maur qu'il écrit :

« 28 août 70, du camp de Saint-Maur.

J'habite enfin le camp de Saint-Maur depuis hier, après une course et des allées et venues de plus de vingt kilomètres, je me suis trouvé avec mille ou douze cents autres mobiles, au milieu de cette forêt de tentes, où il s'agissait de trouver ma place. Je me la suis faite, mais non sans peine. Inutile de vous dire que l'administration toujours imprévoyante ou incapable n'avait rien préparé pour nous recevoir; que nous n'avons eu ni soupe ni viande. Mais je pouvais me procurer à la cantine de quoi manger tant bien que mal (mal surtout). Ce qui offrait plus de difficultés, c'était de trouver un abri pour la nuit qui ne promettait pas d'être chaude. Mon ami Rivalz, déjà rompu depuis quinze jours à la vie des camps, a eu l'obligeance de m'emmener dans sa tente, où j'ai d'abord été accueilli par des grognements les moins sympathiques. 'Nous sommes déjà dix-neuf ! C'est insupportable ! Encore un ! Quelle scie !'

Mais comme j'étais décidé à ne pas coucher en plein air, je ne me suis pas déconcerté et je me suis installé au milieu de ces hôtes renfrognés. Comme dans une place conquise.

La paix a été bientôt faite, grâce à mon camarade, et une demi-heure après mon arrivée, je fraternisais avec tout le monde. Le reste de la soirée a été employé à manger des choses détestables que vendent les jolies cantinières, et à rire comme des bossus à l'Alcazar de Joinville, dont les artistes (je ne parle pas des femmes bien entendu) sont tous des mobiles.

A neuf heures rentrée au camp, tout le monde se couche, ou est censé se coucher, car les causeries, les chants et les histoires vont leur train jusqu'à minuit; puis il arrive toujours des retardataires. Ce n'est guère qu'à une heure que j'ai pu m'endormir, couché sur une botte de paille, enveloppé d'une petite couverture et la tête appuyée sur mon sac - oreiller peu doux, je peux vous le certifier. Eh bien ! malgré tout j'étais si fatigué que je n'ai fait qu'un somme jusqu'à cinq heures... tout à coup... Tara ta ta tara ta ta... Bon ! Voilà les clairons qui sonnent la diane. La toilette n'est pas longue à faire (on se couche tout habillé); brosse-toi, boucle ton sac, à l'appel. Tout le bataillon se range sur le front de bandière. Rien de joli comme ces innombrables rangées de tentes dans ce magnifique paysage de Vincennes aux premières lueurs de l'aube, et cette multitude qui fourmille de toutes parts à trois kilomètres à la ronde.

L'appel fait, on désigne les hommes de garde, les hommes de corvée. Les jours de semaine on fait des marches ou des exercices, le dimanche on se repose. J'ai donc pu aller courir avec plusieurs de mes camarades, des Normaliens engagés comme moi.

Nous avons gagné Joinville, joli petit bourg situé à deux minutes de notre campement entre le fort de Gravelle et le fort de la Faisanderie sur la Marne, fort gracieuse petite rivière. »

Antonin Debidour voit toujours le bon côté d'une situation mais le confort du soldat n'a pas l'air d'être une priorité. Le 4/10/70 un article de la République de la Dordogne demande de faire un effort pour changer le lit de paille des gardes mobiles logés à Périgueux à l'entrepôt des tabacs. Ce

lit de paille est en place depuis trois semaines. C'est maintenant de la poussière *habitée* (habitée écrit en italique).

Antonin Debidour n'est pas épargné, il continue sa correspondance :

« 2 septembre 70.

...Quant à la guerre, elle ne m'a rapporté jusqu'à présent que beaucoup de sueur et de poussière le jour, de grands froids la nuit, des exercices éreintants, le maniement et le tir du chassepot qui vous démonte l'épaule, le plaisir de porter un sac de trente livres, etc... Je ne me plains pas, il faut bien s'endurcir aux fatigues. »

Le chassepot était un fusil de guerre à aiguille, en usage en France de 1866 à 1874. Sa portée était de 1200 m.

Ils étaient conçus à la fabrique d'armes de Saint Etienne et à la fabrique d'armes de Châtellerauld. Le maire de Nontron qui voulait en acheter 100 avait écrit aux maires des deux villes respectives. Il y a la réponse du maire de Saint Etienne : « *la manufacture ne peut faire que le fusil à percussion, pas d'engagement avant trois semaines.* »

« 3 septembre 70, Paris.

...Le mauvais temps a interrompu les exercices et je suis venu à Paris pour vous écrire. J'ai été désigné ce matin pour la garde, cela dure 24 heures, dont 6 ou 8 de faction effective. Je me suis empressé de donner trois francs cinquante à un brave garçon qui est en train de se morfondre à ma place pendant que je me promène à Paris.

Je suis ici un peu en contrebande. Imaginez-vous qu'après les exercices qui sont généralement finis à trois ou quatre heures, nous pouvons aller à Joinville, Vincennes, Saint-Maur, Saint-Maurice, Charenton, partout enfin, sauf à Paris; toutes les gares sont gardées et on ne nous laisse pas passer sans permission. C'est agaçant au dernier point. Mais nous avons tourné la difficulté. Ne pouvant prendre la voie de terre nous prenons la voie aquatique que nos supérieurs n'ont point songé à barrer. Dès que nous sommes libres, nous filons comme le vent à travers bois. Nous descendons à Charenton, nous faisons trois kilomètres à pied et nous embarquons dans le bateau de la Marne, qui nous verse à Bercy dans le bateau de la Seine, lequel nous porte où nous voulons. Nous mettons bien en tout une heure et demie pour aller du camp à l'Odéon. Mais quand il faudrait en mettre trois, nous n'hésiterions pas à entreprendre le voyage. C'est si doux le fruit défendu. Le soir nous pouvons rentrer par le chemin de fer et le trajet est un peu moins long. »

L'armée se méfiait des Mobiles ou des Parisiens, peut-être des deux ?

Antonin Debidour est-il allé,

- dans les restaurants et cafés-concerts des Champs-Élysées ?
- au moulin de la Galette ?
- dans les cafés chics de la rue Royale ou dans ceux interlopes de Montmartre ?

Plus sérieusement, à l'Opéra, on lisait des fragments des « Châtiments » de Victor Hugo et l'on faisait la quête dans des casques prussiens.

Mais la lettre se terminait ainsi :

« *Nos affaires vont mal dans les Ardennes. Mac Mahon ne réussit pas.* »

En effet le 2 septembre, Napoléon III signe la reddition de Sedan.

Le 4 septembre, l'empire est aboli et remplacé par la République.

« 6 septembre.

Je ne vous raconterai pas (je n'aurai pas le temps) la Révolution de dimanche, à laquelle j'ai eu le bonheur d'assister. J'ai vu rétablir la sainte République, si longtemps foulée aux pieds par les Bonaparte et leurs ignobles créatures. Maintenant, s'il doit m'arriver malheur à la guerre, je mourrai satisfait, mon sang n'aura pas coulé pour un usurpateur et un bandit. »

Si Antonin Debidour parle de Sainte République, Louis Mie, le défenseur de Piarouty, est un ardent républicain et dans La République de la Dordogne, il salue le retour de la grande proscrite ; après 19 ans d'exil, elle est revenue, dévouée, aimante, calme, fraternelle.

Le 18/9/70 à Nontron, suite au changement de régime, est installé maire, Pécon Laugerie et on lit dans le compte-rendu du conseil municipal du 27/9/70 :

« Les citoyens composant la commission municipale de Nontron envoient au gouvernement républicain de la défense nationale l'expression de leur reconnaissance profonde et de leur confiance absolue en son énergie.

Avec de tels hommes à sa tête, la France sera sauvée

Avec de tels hommes pour inspirateurs et pour guides la République sera fondée sur des bases indestructibles. »

De nombreuses lettres continuent de témoigner, on comprend mieux la vie du soldat malgré le ton toujours plaisant d'Antonin Debidour.

(Piarouty est le terrible chiffonnier qui participa au meurtre d'Alain de Moneys à Hautefaye.)

« 14 septembre.

Je crois décidément que je suis de fer. Les fatigues n'altèrent pas plus ma santé que ma bonne humeur.

Je vois des colosses, des hercules carrés et trapus traîner la jambe, rechigner aux marches et aux corvées; le sac les écrase, la colique les tourmente, l'insomnie les tue. Moi seul ne me plains encore de rien, mon petit corps frêle dompte lassitude et défaillance; je ne me suis jamais senti plus de courage, plus d'ardeur qu'aujourd'hui; et cependant vous allez juger par le court récit de mes faits et gestes de tout ce que j'ai supporté depuis huit jours.

Le jeudi 8 septembre au matin, il a fallu lever le camp de Saint-Maur, démonter toutes les tentes, les rouler et les placer sur des voitures, puis faire ses paquets, boucler son sac, etc... Vous croyez peut-être qu'on nous donna du repos. Erreur. On nous donna simplement le signal du départ. Je fis avec mon bataillon environ six lieues à pied, portant pour ma part au moins 60 livres. Nous arrivâmes enfin vers trois heures à la position que mon bataillon devait occuper. C'est un petit village appelé la Tour de Crouy, situé entre Fontenay-aux-Roses, Châtillon et Clamart, sur un vaste plateau d'où l'on découvre tout Paris. Je ne m'amuserai pas à vous décrire les ouvrages de défense qu'on est en train d'y construire, ma lettre pourrait être interceptée par les Prussiens et je serais désolé d'avoir fourni des renseignements utiles à ces messieurs. Sachez seulement que la Tour de Crouy est un charmant endroit où Parisiens et Parisiennes, amoureux et amoureuses, venaient au temps où l'on avait le droit de s'amuser, faire de gais repas entrecoupés de baisers. »

En province, même loin des batailles, la guerre désorganise la vie civile.

A Nontron, au cours de la réunion du 10/12/70 voilà quelles décisions sont prises au conseil municipal :

« Il faut subvenir aux misères produites par le fléau de la guerre qu'accompagne toujours l'interruption du travail, de l'industrie et du commerce. Il s'agit d'organiser des travaux accessibles au plus grand nombre des ouvriers et n'exigeant aucune connaissance spéciale. »

Avis est pris d'ouvrir des ateliers de Charité et de déterminer les travaux à exécuter :

- réparations de toutes les rues de Nontron,
- réparations des chemins, des escaliers...

« 17 octobre.

Le siège menace de se prolonger. Je sais bien que le général Trochu ne peut pas tenter une sortie en masse avant d'avoir une artillerie suffisante et d'être sûr qu'il sera appuyé par l'armée de la Loire. Mais le statu-quo m'impatiente et j'appelle de tous mes vœux une grande bataille.

Nous mangeons du biscuit à l'ordinaire et c'est dur comme de la brique. Je mets deux heures à en grignoter un carré grand comme la main. En fait de viande, nous avons du cheval une ou deux fois par semaine. Le reste du temps, du lard avec du riz. Quand nous pouvons pincer un chat, c'est un vrai triomphe. Le pauvre matou a beau faire le gros dos, nous le massacrons impitoyablement. Le chat est du reste bien meilleur que le cheval.

L'attitude de la population est admirable. Les femmes ne font plus de toilette. Elles fabriquent des cartouches ou soignent les blessés. J'ai vu des dames, des jeunes filles, riches, belles, du grand monde, passer gaiement en voiture, et aller relever les mourants au milieu des balles. Inutile de dire après cela si les hommes font leur devoir. »

La mobilisation féminine a été effective, à Nontron on en a la preuve par une lettre des archives de la mairie. Cette lettre vient du magasin central des hôpitaux militaires 75 quai d'Orsay à Paris elle accuse réception de 56 kg de vieux linge pour pansements (draps, chemises. . .) adressé par la voie des chemins de fer à titre de don patriotique pour l'armée.

« Paris, 1er novembre 70.

Il s'est passé de bien tristes événements depuis ma dernière lettre. La reddition de Metz, conséquence forcée du désastre de Sedan, est le dernier bienfait de cet Empire que nos paysans imbéciles ont acclamé pendant dix-huit ans. Rien n'a pu leur ouvrir les yeux, rien. Et ces crétins là restent tranquilles, contemplateurs stupides des maux qu'ils ont préparés et qu'ils ne veulent pas réparer. Pourquoi ne se sont-ils pas levés en masse ? Ils auraient débloqué Bazaine.

Mais non, Metz et Strasbourg prussianisés, Paris assiégé, trente départements pillés, tout cela leur est indifférent, qu'est-ce que cela leur fait ? On ne touche pas à leur maison, à leur champ; ils vendront leurs denrées. Cela les touchera-t-il quand il leur faudra payer la rançon honteuse que nos vainqueurs veulent nous imposer ? Oui, et ils diront alors : C'est la faute de la République. Lâches et sots égoïstes qui ne comprennent pas que le patriotisme est leur salut et leur fortune à tous. »

Antonin Debidour regrette que les paysans soient hostiles à la République. Cette hostilité, Louis Mie aussi la regrette et ne la comprend pas. Il écrit dans la République de la Dordogne :

« Républicains aux paysans :

- *Qui a-t-on tué ? Personne*
- *Qui a-t-on pillé ? Rien*
- *Qu'a-t-on partagé ? Rien »*

D'ailleurs, à Hautefaye, le 16 août, la rumeur qui a conduit au terrible assassinat d'Alain de Moneys, était qu'il avait crié « Vive la République ».

Dans les extraits qui suivent, on comprend les hésitations du commandement militaire et les horreurs de la guerre.

« 22 novembre

De Neuilly nous sommes allés à Bobigny, puis à Pantin, nous l'avons quitté vendredi. Nous sommes actuellement à Rosny, affreux village situé dans un trou à une distance énorme de Paris. »

« 5 décembre

Depuis huit jours le 7^e a quitté Rosny. Nous occupons le plateau d'Avron (un peu à l'Est de Rosny), position d'une importance capitale de la conservation de laquelle dépend le succès des opérations de Ducrot. La bataille dure depuis six jours. Nos batteries tonnent sans relâche jour et nuit. Nous couchons en plein air, nous ne dormons pas, à cause du froid et des surprises. »

« Paris, 8 décembre.

...Une suspension d'armes m'a permis de venir passer quelques heures à Paris et j'en profite pour donner de mes nouvelles, ce qui me serait difficile au plateau d'Avron où l'on ne trouve ni papier ni encre.

La petite phalange des Normaliens commence à s'éclaircir.

Quatre d'entre nous sont malades aux ambulances, un cinquième a été tué dans la bataille du 2 décembre. C'était un élève de première année, nommé Lemoine, que j'avais connu à Charlemagne. Le pauvre garçon n'avait que vingt ans.

...J'ai lu dans un journal que les mobiles de la Dordogne avaient donné près de Beaugency. Pourvu qu'aucun des nôtres n'ait été atteint. »

Il s'agit de la bataille de Coulmiers du 9/11/70. L'armée de la Loire y remporta une victoire. La Dordogne était très fière de ses engagés. Toujours dans la République de la Dordogne du 4/10/70, on lit :

« à leur arrivée à Tours, les gardes mobiles de la Dordogne ont reçu : les paroles les plus flatteuses, les effusions les plus cordiales, les applaudissements les plus chaleureux, lors du défilé de la magnifique armée citoyenne du Périgord. Les nations qui ont de tels enfants ne meurent pas », conclut le journaliste.

«30 décembre.

Enfin, mercredi soir, à huit heures, la position n'étant plus tenable, nos batteries ne pouvant plus tirer (leurs épaulements étaient détruits), l'évacuation du plateau a été ordonnée.

Nous avons marché toute la nuit, avec tous nos bagages sur le dos, tombant à chaque pas, car on n'avait pas de lumière et la terre était affreusement gelée. Hier matin nous sommes arrivés à Vincennes, et après trois longues heures d'attente, nous avons été cantonnés dans le camp de Saint-Maur. Nous étions hors d'état de faire un pas de plus; beaucoup d'entre nous étaient aux trois-quarts gelés. On nous a accordé un peu de repos, dont nous avons grand besoin après cette triste campagne d'un mois que je ne voudrais pas recommencer pour tout l'or du monde.

Je suis venu passer deux jours à Paris. Le siège entre dans une nouvelle phase. Les Prussiens peuvent maintenant bombarder les forts. J'espère toujours que nous nous tirerons d'affaire. Mais que deviennent les armées de province ? Elles seules peuvent nous sauver.

Nous sommes sans nouvelles.

J'avais un superbe éclat d'obus qui m'avait frôlé la jambe et que j'avais ramassé pour vous en faire cadeau. Mais comme il pesait au moins huit livres et qu'il me gênait, je viens de le donner à une charmante demoiselle qui me l'a demandé. J'en ramasserai un autre à la prochaine occasion. »

« Paris, 16 janvier 71.

...Ce que j'ai vu, loin d'ébranler mon courage, n'a fait qu'exalter mon patriotisme, mon amour pour la France et la République, ma haine pour les vandales qui depuis deux semaines bombardent nuit et jour notre malheureuse capitale.

La vie est chère, on mange peu et mal, mais on n'est pas dégoûté. Les chiens, les chats, les rats, tout passe en cuisine. La population supporte admirablement les souffrances que nous infligent les assiégeants. On tiendra bon, personne ne songe à se rendre. On compte toujours sur les armées de province. Mais on reçoit peu de nouvelles et elles sont toutes contradictoires.

C. m'a offert de nouveau de me photographier avec tout mon équipement, capote, fusil, sac et même la peau de mouton dont on nous a affublés et qui nous donne l'air de véritables sauvages - il est vrai qu'elle nous tient chaud et du reste ce n'est pas le moment de viser à l'élégance.

Espoir et courage, voilà toujours ma devise. »

Le siège et le bombardement de Paris ont commencé. Le marché aux rats se tenait place de l'Hôtel de Ville. Ils étaient vendus vivants entre 10 et 15 sous. A l'aide d'une baguette, on poussait l'animal choisi vers une autre cage où se trouvait un bouledogue qui étranglait le rat.

« 22 janvier 71.

Je vais bien, mais nos affaires vont mal. La bataille du 19 ne nous a pas été favorable. Nous avons donné là, comme ailleurs, avec entrain et passé sans nous plaindre un jour et deux nuits dans la boue. Mais nous étions si mal conduits !

Il a fallu plus de 48 heures pour concentrer et amener les troupes sur le champ de bataille. 200.000 hommes ont été obligés de passer la Seine sur l'unique pont de Neuilly, comme s'il eût été difficile d'établir quatre ou cinq ponts de bateaux pour hâter le mouvement.

Nous étions en armes à trois heures du matin dans l'avenue de Neuilly, et nous n'avons pu nous mettre en marche qu'à dix heures.

Des routes sur lesquelles on comptait se sont trouvées obstruées - des colonnes d'artilleurs se sont égarées; comment ? C'est ce qui est inconcevable. Le premier gamin venu connaît à merveille tous les chemins des environs de Paris et les généraux les ignorent ! Ducrot est arrivé en retard et a tout fait manquer.

Quand nous avons débouché sur le champ de bataille en face de Buzenval (à l'ouest de Paris, dominant l'hippodrome de Saint-Cloud) nous pouvions tout rétablir. Nous étions bien dans la plaine 40.000 hommes, tant gardes mobiles que gardes nationaux. Eh bien ! on nous a tenus en réserve toute la journée, nous et plus de 150 pièces d'artillerie qu'on n'a pas fait monter sur les hauteurs pour cette raison admirable qu'il y avait de la boue. La boue n'a pas empêché les Prussiens d'amener les leurs. Puis est-ce qu'on ne savait pas depuis la veille que le terrain était détrempe ? Etait-il difficile de réquisitionner des chevaux de renfort ? Notre bataillon n'a donné que dans la nuit pour protéger la retraite. C'était lugubre.

Allons, tout est à recommencer. Voilà Chanzy battu et rejeté sur la Mayenne. Quand serons-nous délivrés ?

J'apprends avec plaisir que Trochu est remplacé par Vinoy dans le commandement de Paris. Mais cela ne suffit pas. Que de généraux il faudrait destituer ! »

Vinoy remplace Trochu qui était devenu très impopulaire. Il le remplace aussi dans la perspective de mater quelque insurrection populaire, en effet il y a eu un coup de main sur la prison de Mazas et ont été délivrés les prisonniers politiques Flourens, Millière, Léo Meillet. Cette émeute est un prélude à LA COMMUNE.

« 31 janvier 71.

Notre honte est consommée. Nous sommes vaincus, bien vaincus, aplatis devant nos vainqueurs.

Paris qui a tant souffert, et si gaiement, Paris qui eut souffert davantage, qui eut accepté la mort, a été livré sans avoir été consulté par ceux qui n'avaient pas su le défendre.

Que sont devenues toutes nos illusions ? A quoi nous ont servi ces six mois de lutte acharnée sans trêve, sans repos ? A quoi ce grand soulèvement national qui faisait gonfler nos cœurs d'orgueil et d'espérance ? A quoi les efforts surhumains de notre grand Gambetta, en qui semblaient personnifiées la France et la République ? »

« 1er février 1871.

On m'a prêté un pardessus et un pantalon et je me suis hâté de quitter l'uniforme militaire que j'avais presque honte de porter. Me voilà maintenant en bourgeois comme devant, errant dans les rues de Paris et ne sachant trop à quoi employer mon temps.

Vous savez quelle a toujours été ma passion pour la politique. Cette passion, les malheurs de la France n'ont fait que la surexciter; et ne pouvant plus défendre la République par les armes, je voudrais au moins contribuer par la plume et par la parole à la consolider et à la sauver. »

Voilà le témoignage d'un Nontronnais à des événements qui ont profondément marqué les Français et amené la révolte de la Commune. Pour Antonin Debidour, la vie militaire est terminée. Les lettres publiées par la S.H.A.P. continuent de relater toujours avec sincérité, spontanéité et honnêteté l'actualité de cette année « terrible ».

C'était avec emphase que le conseil municipal de Nontron du 24 juillet 1870 avait assuré l'empereur de son aide :

« L'honneur de la patrie confié à l'incomparable armée qui va vous voir marcher à sa tête ne pouvait reposer en de plus vaillantes mains ».

Quand l'empire fut renversé, la commission municipale envoie le 27 septembre 1870 au gouvernement républicain l'expression de sa confiance :

« Avec de tels hommes à sa tête, la France sera sauvée, avec de tels hommes pour inspirateurs et pour guides, la République sera fondée sur des bases indestructibles ! »

Les citoyens étaient déterminés et prêts à défendre leur pays.

Les Mobiles de Bergerac et des cantons de Nontron, Bussière-Badil, Champagnac, Mareuil et St Pardoux-la-Rivière ont pris une part glorieuse à la bataille de Coulmiers et à la reprise d'Orléans au sein du 1er et 2ème bataillon du 22ème régiment de marche.

Le 1er bataillon eut 88 blessés et 3 morts.

Le 2ème bataillon eut 25 blessés et 4 morts.

Ils étaient sous la conduite du chef de bataillon de Chadois, du capitaine Durieux, du sergent major Lacroze.



Place de la mairie de Nontron

Quand les Périgourains eurent connaissance de ce succès, ils furent très fiers. La population n'oublia pas le sacrifice des soldats puisque des monuments commémoratifs vont être érigés.

En 1901 (24 mai), il y a un projet d'érection d'un monument pour les combattants de 70-71 de la Dordogne à Périgueux.

- 26/06/04 : Le conseil municipal de Nontron vote une subvention de 100F pour l'érection du monument 70-71.
- 25/11/04 : L'emplacement est choisi
- 04/09/08 : La place du Fort devient la place des Mobiles de la Dordogne.

La construction du monument a été financée par une souscription des Nontronnais.

Des documents déposés aux archives attestent que des monuments furent également construits à Ribérac, Terrasson, La-Roche-Chalais, Miallet.

A Nontron, l'inauguration, en présence de personnalités, fut relatée dans les deux journaux de l'époque : l'Union Nontronnaise et le Nontronnais.

Quant aux noms gravés des soldats, on les retrouve dans l'état civil avec des précisions émouvantes, voici quelques exemples :

- **Jean Fargeas**, charpentier, soldat au 72^{ème} régiment de ligne, matricule 896, 27 ans, né à Nontron, décédé à Nontron le 19/10/1870.
- **Brachet Jean**, garde mobile de la Dordogne, 3ème bataillon, 8ème compagnie, 21 ans, né à Nontron, décédé à l'hôpital civil de Périgueux le 8/1/1871.
- **Chabanaud Jean**, caporal au 56ème de ligne, matricule 5956, 32 ans, né à Nontron, décédé à l'hôpital civil de Langres de pneumonie le 12/2/71.
- **Gauthier Duvignaud Aurore**, sergent au 63ème régiment de ligne, 20 ans, né à Nontron, décédé à l'hospice Saint Charles de Cette (Hérault) le 5/12/1870.
- **Lapeyre Pierre**, garde national mobilisé, 1er bataillon, 1ère compagnie, 29 ans, né à Nontron, mort à l'hospice de Nontron le 10/3/71.
- **Brachet Jean**, garde national mobilisé de la Dordogne, 1er bataillon, 1ère compagnie, 34 ans, né à Nontron, décédé à l'hôpital civil de Châteauroux le 20/3/71.
- Chabot Pierre, soldat de la garde mobile de la Dordogne, 24 ans, né à Nontron, décédé à l'hôpital civil du Mans de variole le 20/2/71.
- **Sardin Jérôme**, dragon au 10ème régiment de dragons, 24 ans, né à Nontron, décédé à l'hôpital militaire de Strasbourg, par suite de fracture de la colonne vertébrale le 14/9/1870.
- **Michon Lucien**, soldat, 26 ans, né à Nontron, décédé à l'hôpital Beaujon le 20/12/70.
- **Mazeau Elie**, soldat au 94ème régiment d'infanterie, 28 ans, matricule 4263, né à Nontron, décédé à l'hôpital militaire de Metz, par suite de coups de feu le 27/8/1870.
- **Mège-Duclos Maximin**, garde mobilisé du 112ème bataillon, 3ème compagnie, 21 ans, horloger, fils de Firmin Mège-Duclos et de Céleste Montet, décédés, célibataire, est décédé dans l'ambulance de la Presse rue de Longchamp à Paris (16ème arrondissement) le 21 /2/1871.

Comme le dit Antonin Debidour dans ses lettres, le courage des hommes fut exemplaire. Ils ne furent pas responsables de la défaite.

99 jeunes hommes de l'arrondissement de Nontron n'en sont pas revenus. Comme il y avait 5 arrondissements en Dordogne (Périgueux, Bergerac, Sarlat, Ribérac, Nontron), on peut évaluer le nombre de soldats tués pour la Dordogne.

A propos de la guerre, même si elle eut lieu au XIXème, l'oubli n'est pas permis et le témoignage d'un soldat est précieux car il donne de la réalité à la guerre dont les malheurs sont souvent tus par les livres d'Histoire.

Le destin sacrifié des soldats est toujours un gâchis ; la vie n'est-elle pas notre seule richesse ?

Jeanine Valade

Documents utilisés :

- Lettres d'Antonin Debidour à son père publiées par la S.H.A.P.
- Extraits de l'état civil de Nontron, des comptes rendus des conseils municipaux 1870-71.
- La République de la Dordogne année 1870 et Publication Historia « Le journal de la France ».

DEBIDOUR

(Ellie-Louis-Marie-Marc-Antoine dit Antonin)

Avec l'aimable autorisation de Mme BLANCHERIE, sa petite fille.

Professeur et historien français, né le 31 janvier 1847 à Nontron (Dordogne), mort à Paris le 21 février 1917.

Il fit ses études secondaires au lycée de Périgueux, puis au lycée Charlemagne à Paris, comme élève de l'institution Massin, et entra à l'École Normale Supérieure en 1866. Il fut le camarade de promotion de Liard, Couat, Rabier, Cartault, etc... De 1868 à 1870, il fut chargé de cours d'Histoire au lycée de Périgueux. Au moment de la guerre franco-allemande, il contracta un engagement volontaire et fit partie de l'armée de Paris.

En 1871 il fut attaché au cabinet du Ministre de l'Intérieur. Il retourna ensuite en province enseigner l'Histoire aux lycées de Saint-Omer, Mont-de-Marsan et Angers (1868-1878). Dans cette dernière ville, il occupa en même temps la chaire de géographie physique et politique à l'École Préparatoire à l'Enseignement Supérieur des Sciences et des Lettres.

Entre-temps, il se fit recevoir agrégé d'Histoire (1873) et soutint ses thèses de doctorat ès-Lettres (1877). Il quitta l'enseignement secondaire et alla à Nancy (1878) enseigner à la Faculté des Lettres d'abord la géographie puis l'Histoire (1880). Il fut doyen de la Faculté de 1886 à 1890.

Un décret du 22 octobre 1890 le rendit à l'enseignement secondaire dans les fonctions d'inspecteur général. Cependant, il ne renonçait point complètement à l'enseignement supérieur et, en 1894 - 1895, il professa un cours libre à la Sorbonne sur les rapports de l'Eglise et de l'Etat en France. Enfin, le 14 septembre 1906, il fut nommé à la Faculté des Lettres de Paris, dans la chaire, nouvellement créée, d'Histoire du Christianisme dans les Temps Modernes.

Il fut membre du jury d'agrégation d'Histoire de 1891 à 1895 et président du même jury de 1903 à 1904. Il faisait partie d'un grand nombre de sociétés savantes, notamment de la Société d'Histoire de la Révolution et de la Société d'Histoire de la Révolution de 1848. Il appartenait à la Commission des Archives Diplomatiques et à celle des Documents Economiques sur la Révolution. Il s'était volontiers occupé de politique et avait rédigé un programme pour les élections législatives de 1885 (imprimé à Nontron 1885). Il appartint au Conseil Municipal de Nancy de 1888 à 1890. Quelques temps avant sa mort, il avait eu la douleur de perdre à la guerre un fils de quarante-deux ans, professeur d'Histoire au lycée de Rouen.

La thèse française d'Antonin DEBIDOUR, intitulée :

« LA FRONDE ANGEVINE, TABLEAU DE LA VIE MUNICIPALE AU XVII SIECLE » (Paris 1877), fut unanimement appréciée et couronnée par l'Académie Française. L'auteur y montre le caractère très particulier de la Fronde à Angers : elle fut une forme de la lutte entre la Haute Bourgeoisie et le reste de la population pour la possession des charges municipales. A Paris, les parlementaires furent frondeurs; à Angers, les magistrats combattirent la Fronde. Le résultat fut pour la ville d'Angers, la perte de ses privilèges et une diminution de prospérité.

La thèse latine : DE TEODORA, JUSTINIANI AUGUSTI UXORE

(Théodora, Mme de Justinien Auguste) est un essai de réhabilitation de la célèbre impératrice.

DEBIDOUR estime que les imputations contenues dans L'HISTOIRE SECRETE attribuée à Procope manquent de fondement et que Théodora a « bien usé du pouvoir de la vie ». La démonstration est habile, mais n'a cependant pas dissipé toutes les obscurités. L'auteur publia son

livre en français en 1885 (L'Impératrice Théodora, étude critique) à l'occasion de la pièce de Victorien Sardou.

Les trois grands ouvrages de DEBIDOUR sont d'abord son HISTOIRE DIPLOMATIQUE DE L'EUROPE, DEPUIS L'OUVERTURE DU CONGRES DE VIENNE JUSQU'A LA CLOTURE DU CONGRES DE BERLIN (1891 ; 2 vol. in-8j), ensuite son HISTOIRE DES RAPPORTS DE L'EGLISE ET DE L'ETAT EN FRANCE DE 1789 à 1870 (1898, in-8j), que continuent les deux volumes sur L'EGLISE CATHOLIQUE ET L'ETAT SOUS LA TROISIEME REPUBLIQUE (1906-1909).

Ces livres, prodigieusement riches en faits, sont clairement ordonnés, exactement informés et agréables à lire. Il n'est pas sans intérêt aujourd'hui, de détacher de L'HISTOIRE DIPLOMATIQUE quelques-unes des lignes consacrées à GUILLAUME II.

En 1891, DEBIDOUR, le définit comme un « *empereur jeune, hautain, épris de gloire militaire, imbu au plus haut degré des préjugés et des haines germaniques* ».

Il rappelle « *son attitude à l'égard de la Belgique et de la Suisse, dont il a semblé parfois disposé à méconnaître la neutralité* »,

Gabriel MONOD déclara dans la « Revue historique » que ce jugement était d'une sévérité exagérée !

Quant aux travaux de DEBIDOUR sur les relations entre l'Eglise et l'Etat, ils sont dominés par le double principe de la liberté des cultes et de la souveraineté de l'Etat. L'auteur désapprouve donc la Constitution civile du clergé et le Concordat et applaudit à la séparation.

Parmi ses autres œuvres, il faut citer :

- PRECIS DE L'HISTOIRE DE L'ANJOU JUSQU'A LA REVOLUTION DE 1789 (1878-in-18) ; HISTOIRE DE DUGUESCLIN (1880, in-16) bon livre de vulgarisation ;

- Le GENERAL GIGARRE, AIDE DE CAMP DE JOSEPH BONAPARTE (1880, in-8j), intéressante biographie d'une figure originale de soldat bon enfant, brave et coureur d'aventures ;

- ETUDES CRITIQUES SUR LA REVOLUTION, L'EMPIRE ET LA PERIODE CONTEMPORAINE (1866-in-18) ;

- LES CHRONIQUEURS : VILLEHARDOUIN, JOINVILLE, FROISSARD, COMMINES, (1888-1890 in-8j) ;

- LE GENERAL GRANGERET, GOUVERNEUR DE LONGWY (Nancy,1888 in-8j), portrait vigoureux d'un soldat lorrain, défenseur des idées libérales, qui eut une part considérable dans l'émancipation de la Grèce ;

- RECUEIL DES ACTES DU DIRECTOIRE EXECUTIF (3 vol parus,1910-1913, gr. in-8j) ; etc...

Il a collaboré au « NOUVEAU LAROUSSE ILLUSTRÉ ». Il a écrit pour les classes une HISTOIRE DE L'ANTIQUITE (1904-in-12) et, en collaboration avec Aulard, des NOTIONS D'HISTOIRE GENERALE et une HISTOIRE DE FRANCE (1902-in-16), inspirées au point de vue démocratique et laïque.

Antonin DEBIDOUR a fait de l'histoire militante avec une bonne foi absolue. Il mettait au service de ses convictions une érudition énorme et une verve pittoresque. Ses titres de chapitres sont

quelquefois plaisants ou goguenards. Certains lui ont reproché de prendre trop volontiers l'allure d'un pamphlétaire ou d'un journaliste. Mais le fond de son œuvre est solide et la forme attrayante. Dans ses fonctions d'administrateur universitaire, il a fait preuve d'une haute conscience et d'une impartialité conforme à son idéal.

Jean DEBLISE.

Extrait du « Larousse Mensuel »-page 610-n ; 141-novembre 1918.

LÉON SIREYJOL

(1861/1942)

RADICALISME IDÉOLOGIQUE
ET CONSERVATISME SOCIAL

**Conférence donnée au GRHIN
Par Jean Serge Eloi
Fils de l'auteur de l'ouvrage
Le 2 août 2001**

LÉON SIREYJOL (1861-1942)

Radicalisme idéologique et conservatisme social



Premier rang : Mme et M. Sireyjol

Deuxième rang : M. Duvoisin et Mme Vve Lartet, belle-mère de M. Duvoisin.

Ce texte a pris naissance à partir d'un travail mené par Jean Eloi sur un homme politique radical de la Troisième République Le Docteur Léon Sireyjol (1861-1942). A partir d'une recherche documentaire classique en histoire, l'auteur a pu s'appuyer sur des archives riches et variées et su nous restituer le parcours d'un notable à la longévité politique remarquable.

Au-delà d'une longue carrière, on peut apercevoir aussi, un témoin de son temps. Léon Sireyjol dirigeait un journal, Le Nontronnais, dans lequel il intervenait sous le pseudonyme de Noël (anagramme de Léon). On y voit émerger la figure d'un républicain. La République ne se voulait pas sociale et comment s'étonner alors que notre homme combine, le cas ne fut pas exceptionnel, radicalisme idéologique et conservatisme social.

Après avoir brièvement évoqué les différentes étapes d'un demi-siècle de vie publique (I), il conviendra de dresser le portrait d'un républicain affiché (II) mais aussi d'un radical au conservatisme affirmé (III).

- I) L'homme et sa carrière

Léon Sireyjol voit le jour le 27 janvier 1861 à Saint-Priest-Les-Fougères. Il est le fils de Louis Aubin, instituteur puis juge de paix à Jumilhac-Le-Grand, et d'Anne Curmond. Son ascendance maternelle est celle de notables ruraux, paysans aisés dont un représentant, Pierre Curmond a été maire de Saint-Priest-Les-Fougères sous la Monarchie de Juillet. Du côté paternel on note un grand-père boulanger à Cognac-sur-L'Isle, un arrière-grand-père paysan.

Après des études primaires auprès de son père, il est admis au lycée de Périgueux, lauréat du concours des bourses en 1871. Il s'y fera remarquer comme un élève doué et studieux obtenant chaque année un grand nombre de prix. Bachelier en lettres classiques en 1879, il perfectionne sa formation en obtenant l'année suivante le baccalauréat scientifique. Le jeune Léon se destine en effet à des études de médecine qu'il entreprendra à la Faculté de Bordeaux puis de Montpellier. Le voilà Docteur en médecine, le 17 février 1888, après avoir soutenu une thèse sur l'œdème du nouveau né. L'examen de son cursus scolaire le fait apparaître comme le pur produit de l'école républicaine. Il faut entendre par là un système d'ordres scolaires qui sépare les publics selon leur origine sociale. Les enfants du peuple et des catégories moyennes fréquentent l'école primaire et éventuellement l'enseignement primaire supérieur. Les héritiers de la bourgeoisie poursuivent leur scolarité au lycée puis entreprennent plus tard des études supérieures. Les plus méritants des enfants de condition modeste, les boursiers, peuvent suivre le même enseignement. C'est le cas du boursier Sireyjol dont l'origine sociale n'est cependant pas modeste.

A peine installé médecin à La Coquille, Léon Sireyjol entreprend de se présenter aux élections municipales dans sa commune natale, Saint-Priest-Les-Fougères. Sa carrière politique débute donc le 6 mai 1888 date à laquelle il est élu conseiller municipal, en septième position sur douze élus avec 74% des voix. A vingt-sept ans, le 20 mai, Léon devient le plus jeune maire de France, élu par un conseil majoritairement républicain (onze sur douze) dans une commune qui, à l'élection législative partielle du mois d'avril, a accordé une large majorité à Boulanger, plus importante que dans l'ensemble du département où le général obtient tout de même 60% des suffrages exprimés.

En 1890, Léon Sireyjol épouse Marie Anne Catherine Duvoisin, fille de Jean-Baptiste Duvoisin, ancien instituteur, propriétaire terrien. Si l'on considère le mariage comme le résultat de stratégies croisées mises en oeuvre par les conjoints de manière à maximiser leurs ressources économiques, culturelles, sociales, force est alors de constater que notre homme réalise là un « beau mariage ». Il ne se marie sans doute pas au-dessus de sa condition. Il apporte des ressources économiques et culturelles (il est médecin donc fortement diplômé) mais le beau-père vaut par son capital symbolique, social et politique. Jean-Baptiste Duvoisin est en effet le chef bonapartiste local, maire de Saint-Pardoux de 1882 à 1888 puis à partir de 1893.

Dès 1891, Sireyjol se présente aux élections cantonales pour succéder au conseiller général de Saint-Pardoux, élu en 1888 face à son neveu bonapartiste Ferdinand, le docteur Pierre Millet-Lacombe récemment décédé. Ce dernier, républicain de longue date, maire de Miallet sous la Seconde République, déchu par Napoléon III avait retrouvé son écharpe quand s'était instaurée la Troisième République. Sireyjol va connaître l'un de ses deux échecs électoraux. C'est en effet Georges Millet-Lacombe, fils du défunt, médecin à Vichy, récemment élu maire de Miallet, qui triomphe. L'analyse des résultats du premier tour de scrutin indique un retard pour Sireyjol, sur l'ensemble du canton, de 290 voix. Alors qu'il a triomphé à Saint-Pardoux et à Champs-Romain, bien résisté à Milhac et dans une moindre mesure à Saint-Saud, il est nettement distancé à Firbeix et Miallet qui à elles seules font la différence. Au deuxième tour, il abandonne la lutte sans se désister en faveur du maire de Miallet qui bat sans mal son cousin bonapartiste Ferdinand.

L'heure de la revanche sonne en 1895. Sireyjol est élu, dès le premier tour, Conseiller Général de Saint-Pardoux (55% des suffrages exprimés). Il obtient la majorité dans les communes de Saint-Saud, Champs-Romain, Saint-Pardoux, Milhac de Nontron alors que, une fois de plus, Miallet, Firbeix et Saint-Front-La-Rivière se refusent à lui. Le Conseiller Général sortant, Georges Millet-Lacombe semble avoir été desservi par ses absences. Quatre mois durant en effet, il exerce la médecine loin de ce pays, à Vichy. Au conseil général, alors qu'Albert Theulier retrouve la présidence de l'assemblée départementale, Sireyjol qui convoitait une place à la commission permanente verra ses espoirs déçus et se contentera de la commission des chemins de fer pour l'arrondissement de Nontron et de celle des objets divers. Le Conseiller Général, faisant preuve d'une grande ténacité, y défendra son projet de Tacot mais la ligne qui avait ses faveurs, de Saint-Pardoux à Saint-Mathieu par Saint-Saud ne sera inaugurée qu'en... 1913.

En 1896, Léon Sireyjol succède à son beau-père comme premier magistrat de la commune de Saint-Pardoux. Militant passionné, Jean-Baptiste Duvoisin apportera à son gendre les voix bonapartistes comme lors des élections cantonales de l'année précédente. Le gendre conservera ce mandat jusqu'en 1942 (46 ans maire de Saint-Pardoux). A Saint-Priest-Les-Fougères, Jean Rebeyrol, un républicain, prend la suite de Sireyjol.

La carrière politique de Sireyjol franchit une étape décisive en 1902. Cette année-là en effet, il sera élu député de la Dordogne et siégera au Palais Bourbon sans interruption jusqu'en 1921. Albert Theulier avait annoncé son intention de quitter la vie politique au regard de son âge avancé (soixante deux ans) et de son état de santé. Il y a quatre candidats à la succession : outre Sireyjol, le docteur Picaud, maire de Nontron depuis 1892, conseiller d'arrondissement depuis 1895, qui ne se définit pas comme un républicain de naissance mais comme rallié à une politique basée sur la tolérance et la liberté ; Lachapelle, républicain libéral, antiministériel qui annonce qu'en cas de victoire de ses amis, il sera ministre de l'agriculture, perspective qu'il présente comme une aubaine pour l'arrondissement de Nontron ; enfin Théophile Petit, secrétaire du Parti Ouvrier Français, demeurant à Limeyrat, totalement inconnu¹. Au deuxième tour Sireyjol distance largement Lachapelle en obtenant la majorité absolue dans sept cantons sur huit. Partout le report des voix du docteur Picaud s'est effectué convenablement, malgré son fade désistement (« Je me désiste pour Sireyjol mais je ne serai jamais son ami » a-t-il déclaré au Courrier de Nontron), sauf à Nontron où le nouveau député n'obtient que 40% des suffrages exprimés.

Législatives de 1906 : un revenant, Albert Theulier, sollicité par Alcide Dusolier, républicain emblématique du Nontronnais, entend refaire l'unité des républicains que Sireyjol aurait mise à mal. Dusolier ne pardonne pas le soutien accordé par Sireyjol à son adversaire des sénatoriales Eymeri et sans doute la teneur de ses propos :

1 - Le Parti Ouvrier Français (POF), animé au plan national par Jules Guesde, s'est implanté en Dordogne au début du siècle en rayonnant à partir d'un foyer bordelais. Paul Faure (1878-1960) qui sera secrétaire général de la SFIO et maire du Creusot en est l'un des dirigeants locaux.

« Je ne m'occupe pas de ce vieillard. Ma devise : place aux jeunes. C'est pour cela que je vous recommande mon ami Eymeri, un autre moi-même ».

Malgré la virulence verbale de la campagne et le soutien des cléricaux recherché par Theulier, Sireyjol est réélu au premier tour avec plus de 3000 voix d'avance, le candidat socialiste Cellier ne réalisant qu'un score insignifiant. Bussière-Badil, Saint-Pardoux, Jumilhac, Thiviers, Lanouaille ont donné la majorité à Sireyjol alors que Nontron, Mareuil et Champagnac ont accordé leur faveur à Theulier.

Sireyjol sera réélu aux législatives de 1910 face au Docteur Raymond Picaud, alors âgé de 29 ans, élu municipal de Nontron depuis 1908 et dont il avait battu le père, en 1902, lors de son premier succès à la députation. A noter, pour la petite histoire, que le député sortant n'aura de cesse de railler la jeunesse de Picaud (lui qui entendait quelques années auparavant faire la place aux jeunes) et surtout son opposition à la consommation de vin (« docteur camomille »). Picaud adopte l'étiquette républicaine mais il apparaît en réalité soutenu par les cléricaux, les réactionnaires et les adversaires personnels de Sireyjol. Armand Beyli, conseiller municipal de Thiviers, est le candidat du Parti socialiste (SFIO). Sireyjol triomphe avec 60% des suffrages exprimés contre 35% à Picaud et 5% à Beyli. On remarquera le décollage électoral des socialistes dans la circonscription. La poussée est particulièrement forte à Thiviers. Présence des cheminots, d'ouvriers carriers, de papetiers ? Dans le canton de Lanouaille se signale la commune de Sarrazac, dans celui de Jumilhac, celle de Saint-Paul-La-Roche, pays des feuillardiers depuis longtemps syndiqués. A Saint-Paul, cette influence socialiste est-elle à mettre sur le compte de l'action de Moïse Teyssandier, ouvrier boulanger, dont la femme, institutrice laïque, enseigne dans la commune à la fin du dix-neuvième siècle ? Un jeune agriculteur de La Coquille, Edouard Blanchou, est lui aussi particulièrement actif. Dans le canton de Saint-Pardoux, une seule commune refuse à Sireyjol la majorité absolue, Firbeix où le vote en faveur de Beyli prend une dimension significative. A Miallet, les gains socialistes sont sensibles.

Deuxième et dernier échec électoral dans la carrière de Sireyjol, lors des élections sénatoriales de 1912. Sur la liste des trois S (Sireyjol, Saumande, le maire de Périgueux, Sarrazin), il est battu au troisième tour par Ernest Guillier. Cet échec ne compromettra pas sa carrière politique puisqu'il triomphe de nouveau aux législatives de 1914. Elles ont mis en présence, outre Sireyjol candidat du comité radical du Nontronnais, René Favareille, Louis Réjou et Paul Bouthonnier. Favareille est un Parisien de retour au pays. Maître des requêtes au Conseil d'Etat, chef de cabinet du Président du Sénat, il s'affiche républicain et radical. Louis Réjou, alors âgé de 68 ans, conseiller municipal de Nontron de 1888 à 1892 sur la liste du maire de Saint-Sernin, journaliste qui porte un amour parfois démesuré à la polémique, est un conservateur, censeur impitoyable de l'enseignement laïque. Il dénonce fréquemment les « hérésies historiques », le siècle des lumières, la République, oeuvres de Satan, auxquelles il oppose la vraie France, celle de Clovis et de Jeanne d'Arc. Paul Bouthonnier, enfin, représente le parti socialiste. Ancien élève de l'Ecole Normale Supérieure de Saint-Cloud, il enseigne les lettres à l'Ecole Primaire Supérieure de Nontron puis à celle de Périgueux. En 1912, à 27 ans, il est secrétaire général de la Fédération socialiste de la Dordogne à la tête de laquelle il a succédé à Paul Faure². Malgré une algarade qui a failli mal tourner à La Coquille, Sireyjol ménage Bouthonnier (craint-il un deuxième tour ?) qu'il présente comme un adversaire généreux, certes porteur d'utopie mais avec qui il partage de nombreux amis. Sireyjol n'avait pas tort d'être inquiet. Il est réélu mais avec un score électoral en baisse sensible (52% contre 60% précédemment).

2 – Paul Bouthonnier sera élu maire de Périgueux en 1919 avant de voter l'adhésion à la Troisième Internationale, lors du congrès de Tours qui verra la naissance de la Section Française de l'Internationale Communiste (SFIC), futur parti communiste. Son élection sera invalidée en 1921, du fait de son appartenance à l'enseignement primaire. Marcel Delagrangé, second de liste, leader du syndicat des cheminots et de la grève de 1920, lui succédera. En 1926, Marcel Delagrangé passera au fascisme en adhérant au Faisceau de Valois, dissidence tapageuse de l'Action française.

Il devance néanmoins largement Favareille (27%), Bouthonnier (15%) et Réjou (6%). Cependant, le candidat socialiste gagne plus de 1800 voix alors que, dans le même temps, Sireyjol en perd 1700. L'influence socialiste a été multipliée par trois (15% contre 5% à la précédente échéance). Les communes les plus socialistes de l'arrondissement : Sarlande (53%), Sarrazac (43%), Saint-Paul-La-Roche (40%). Dans le canton de Saint-Pardoux : Saint-Saud, Miallet, Firbeix. Si l'on fait le bilan électoral de Sireyjol de 1902 à 1914, on note une progression de 1902 à 1910 alors qu'en 1914, à l'évidence, une partie non négligeable de son électorat l'a délaissé au profit du parti socialiste. La percée de ce dernier dans l'arrondissement s'inscrit dans une tendance nationale à la hausse. Entre 1902 et 1914, le parti socialiste triple le nombre de ses sièges à la Chambre des députés.

Pendant la première guerre mondiale, Sireyjol fait preuve d'un courage certain. Alors qu'il est libéré de toute obligation militaire et que son statut de parlementaire le protège, il s'engage. Affecté comme aide-major de première classe, il rejoint le front en Alsace comme médecin-chef du train sanitaire n° 4. Plusieurs fois par semaine, il part chercher les blessés en première ligne et les fait reconduire à l'arrière. Décoré de la Croix de Guerre, chevalier dans l'ordre de la Légion d'Honneur, il recevra en 1916 les félicitations de Malvy, ministre de l'intérieur. Son engagement s'achève en janvier 1917. Le 11 novembre 1918, le maire de Saint-Pardoux tiendra à annoncer lui-même à ses administrés la nouvelle de l'armistice. Voici quelques extraits de son discours tonitruant :

« Les boches ont capitulé. La guerre finit dans une apothéose de victoire ! Le kaiser odieux et sanglant est en fuite (..) Honneur au grand français Georges Clemenceau, le libérateur de la patrie ! Honneur au chef à jamais illustre, l'admirable maréchal Foch ! Vive la France immortelle ! Vive nos nobles alliés ! Vive la République ! ».

Sireyjol réunit d'urgence, ce même jour à 18 heures, le conseil municipal de Saint-Pardoux qui vote des félicitations aux soldats et décide d'élever un monument aux morts dans la commune. La Chambre élue en 1914 voit son mandat prolongé jusqu'en 1919. Le scrutin est nouveau, proportionnel, mâtiné de majoritaire. Si une liste obtenait la majorité absolue, elle raflait tous les sièges. Si aucune ne l'obtenait, le quotient électoral déterminait le nombre d'élus, les sièges restant à pourvoir allant à la liste arrivée en tête. Sireyjol figure, en troisième position, sur une liste d'Union Républicaine et nationale avec Saumande, maire de Périgueux, Clament, maire de La Force, Brunet, maire de Ribérac, David et Jouanaud.

Cela lui vaudra une exclusion du parti radical qui a investi une liste de Concentration républicaine sur laquelle on remarque Félix Gadaud, Yvon Delbos, Georges Bonnet, Favareille et Chavoix, le maire de Tourtoirac.

Une liste d'Union républicaine démocratique à laquelle appartient Filhoud-Lavergne, un homme du Nontronnais, est conduite par De Molène, maire de Plazac.

La liste SFIO comprend Bouthonnier, Blanchou, conseiller municipal de La Coquille depuis 1908, Delagrangé et Delsol, deux syndicalistes cheminots du PO et enfin Loubradou de Bergerac.

La liste Saumande obtiendra six élus et Gadaud sera le seul élu de la liste de Concentration républicaine. Dans l'arrondissement de Nontron, Sireyjol arrive en tête de tous les candidats. Bouthonnier retrouve les voix de 1914.

Sireyjol ne va pas tarder à rejoindre le bercail radical. En 1921, à l'occasion du décès d'Albert Claveille³, sénateur de la Dordogne originaire de Mouleydier.

3 – Originaire de Mouleydier, Albert Claveille s'est distingué à la tête des chemins de fer de l'Etat en 1911 dont il a élaboré le statut du personnel. Sous-secrétaire d'Etat en 1916 sous la direction d'Edouard Herriot, il est appelé à la tête du ministère des travaux publics en septembre 1917 dans le cabinet Painlevé. Sans étiquette politique particulière, il est élu sénateur de la Dordogne en 1920. Le statut des cheminots (1920) lui doit beaucoup. Il laissera son nom au lycée technique de Périgueux.

Aussitôt élu au Palais du Luxembourg, il s'inscrit au groupe de la Gauche démocratique et conservera le mandat jusqu'en 1941. En 1924, il soutiendra le Cartel des gauches et en 1927, il accède à la présidence du conseil général de la Dordogne où il succède à De La Batut en poste depuis 1901.

Lors des législatives de 1928, Georges Bonnet est battu par Filhoud-Lavergne. Cette défaite est aussi celle de Sireyjol qui a apporté à Bonnet un soutien indéfectible. Depuis le début des années 1920, ce dernier, promis à un bel avenir dans le Nontronnais, entre en politique sous le parrainage de Sireyjol qui voit en lui un homme politique de talent appelé à jouer un rôle de premier plan. Sireyjol contribuera à venger Bonnet (élu dès 1929 à Périgueux pour succéder à Félix Gadaud en partance pour le palais du Luxembourg) en soutenant Mège qui défait Filhoud-Lavergne « député provisoire », l'expression est cruelle, en 1932. Admirateur des débuts de Doumergue, appelé à Matignon après les émeutes de février 1934, c'est en adversaire résolu que Sireyjol assiste à la montée du Front Populaire.

En 1936, après le retrait de Mège, il soutient Henri Laforest, « homme de talent, d'avenir, un républicain aussi éloigné du fascisme que du communisme ». Pour l'anecdote, il faut rappeler qu'Henri Laforest n'est autre que le petit-fils de Raymond Picaud, adversaire malheureux de Sireyjol aux élections législatives de 1910. Consterné, Sireyjol constate l'élection dans l'arrondissement de Nontron, du communiste Gustave Saussot, de Miallet. Henri Laforest a pâti du maintien, au second tour, de Filhoud-Lavergne sollicité en coulisse par le communiste Henri Dubois, conseiller d'arrondissement et futur maire de Miallet. Notre homme se console cependant en se félicitant de l'élection dans le département de trois radicaux : Bonnet, Delbos et Maxence Bibié, élu à Ribérac. Si ce dernier soutient le Front Populaire, Delbos ne le fait qu'avec réserve et Georges Bonnet lui est résolument hostile.

En votant les pleins pouvoirs à Pétain, le 10 juillet 1940, Léon Sireyjol qui aimait à se qualifier jadis de « républicain de naissance » participe à la mise à mort de la République. Il sera pourtant déchu par le régime de Vichy, remplacé à la tête de la municipalité de Saint-Pardoux par son premier adjoint dans un premier temps qui laissera la place à un délégué spécial après la dissolution du conseil municipal. Sireyjol aurait reconnu son erreur auprès de l'un de ses administrés. Bien que certains articles du Nontronnais exhale depuis 1938 des relents du triptyque pétainiste « travail, famille, patrie », bien qu'il ait approuvé le choix de Pétain par Doumergue en 1934, le maréchal passait alors pour républicain, bien que son protégé, Georges Bonnet, ait participé au Conseil National de Vichy, on ne dispose d'aucun indice tangible pour affirmer que Sireyjol ait pu être, sur le tard, un adepte de la Révolution Nationale.

L'homme s'éteindra à Périgueux, le 10 juillet 1942, deux ans jour pour jour après la séance du casino de Vichy. La veille, après avoir rendu visite à sa femme hospitalisée à la clinique Francheville, il avait lourdement chuté dans les escaliers d'un restaurant, le Petit Chef, où il avait ses habitudes. Trois jours plus tard, le 13 juillet, une foule émue l'accompagne à sa dernière demeure à Saint-Pardoux.

Au-delà de cette longévité politique remarquable, par-delà la personnalité d'un homme qui suscitait vive admiration comme féroce opposition, c'est un portrait de républicain qu'a entrepris de dresser Jean Eloi.

- II) Portrait d'un républicain

Sireyjol se proclamait « républicain de naissance », ayant grandi dans le canton de Jumilhac connu pour son attachement aux valeurs républicaines, le « berceau de la République ». Dès 1888,

le préfet, dans une note au ministère de l'Intérieur, le qualifie de « républicain sincère et dévoué ». Cet attachement à la République se serait forgé dans les années où, jeune lycéen, il se signalait comme un admirateur de Gambetta et au plan local comme un fougueux supporter d'Antoine Gadaud et de Chavoix, piliers avec Alcide Dusolier de la République dans le département. Léon Sireyjol, toute sa vie durant, ne cessera de faire référence à cette étiquette républicaine.

C'est en France, au cours du dix-neuvième siècle, que l'idée républicaine prend corps, qu'une Théorie de la République se diffuse. La République française est fille de la Révolution. Elle s'assigne une mission universelle, celle des Droits de l'Homme et du Citoyen. La République est attachée à la nation comme volonté politique de vivre ensemble, elle entend faire triompher l'intérêt général sur les intérêts particuliers, les factions. La République française s'affirme laïque : la religion est respectable mais il s'agit là d'une affaire privée. Deux grandes lois ont permis d'asseoir la laïcité : les lois scolaires des années 1880 et la Séparation de l'Eglise et de l'Etat. L'école devient l'institution maîtresse qui a pour objectif de former des citoyens libres, rationnels et éclairés. Un républicain ne peut être ignorant : il peut penser ce qu'il veut à condition de penser par lui-même⁴. Est-il possible de trouver une référence, partielle ou totale, à l'ensemble de ces principes dans les discours, les écrits ou l'action de Léon Sireyjol ?

Au cœur du projet républicain : la Séparation de l'Eglise et de l'Etat. A l'aube de sa carrière, le 6 juin 1893, lors d'un banquet démocratique dressé à l'occasion de la fête de Jumilhac, invité en tant que maire de l'une des communes du canton, Sireyjol qui pense déjà aux futurs combats électoraux qui l'attendent, esquisse les grands traits d'un programme politique : Séparation de l'Eglise et de l'Etat, projet d'impôt sur le revenu, loi sur les retraites.

Dès le 29 mai 1902, le conseil municipal de Saint-Pardoux adresse des félicitations au gouvernement pour les mesures prises par Emile Combes à l'encontre des Congrégations. Le 23 août 1902, à l'initiative de Sireyjol, trente-sept conseillers généraux de la Dordogne remercient le ministère pour « *son action énergique dans le respect de l'ordre public et des droits du citoyen, tâche difficile devant la résistance, concertée et organisée des ennemis de la République, une sorte d'insurrection qui ne saurait être tolérée.* »

Pour Sireyjol et son conseil municipal, il eût même été préférable que la loi du 1er juillet 1901 ait décidé la suppression pure et simple des congrégations car à Saint-Pardoux

« *l'établissement que l'on se propose de fonder en remplacement de celui qui vient d'être fermé est l'œuvre d'une coterie anti-républicaine qui a fait une propagande active en faveur de l'ancien établissement, qui, dans une certaine mesure, a réussi à attenter à la liberté de plusieurs pères de famille républicains* ».

Le conseil donne donc un avis défavorable à la réouverture d'un établissement religieux de la congrégation de Saint-Joseph et prie l'administration supérieure de s'opposer par tous les moyens à cette réouverture.

A Terrasson, en 1903, Sireyjol va jusqu'à évoquer la « lèpre cléricale » :

« *c'est un inlassable travail que celui des Congrégations pour reconquérir le pouvoir spirituel perdu ; elles ne renoncent jamais à leurs ambitions, mais en fait, elles remontent le cours de l'Histoire, s'opposant, finalement, au mouvement scientifique des Encyclopédistes qui, par la diffusion du savoir, voulait extirper l'obscurantisme ennemi de l'émancipation.* »

4 – Ces éléments sont empruntés à Michel Winock « Démocratie et République » in La démocratie occidentale au xxe siècle. Enjeux et modèles, Paris, Association pour le développement de l'histoire économique, Paris, 2000.

Le 18 octobre 1903, le comité exécutif du parti radical constitué en Dordogne autour de Sireyjol se propose comme objectif de rassembler autour du parti et de Combes tous les républicains pour instaurer la Séparation de l'Eglise et de l'Etat, ce « rêve de nos grands ancêtres ». En avril 1904, les trente-sept se retrouvaient pour inviter le gouvernement à compléter sans atermoiements l'œuvre de laïcisation en Dordogne.

Tout naturellement Sireyjol vote la loi de séparation, le 7 juillet 1905. Tous les députés de la Dordogne l'ont d'ailleurs imité à l'exception de Clament, élu de Bergerac. Sireyjol explique alors son vote :

« cette loi s'imposait par la suite de l'arrogance de la majorité du clergé français, par la maladresse et la prétention exagérée d'un pape ».

Le 25 mars 1906, il n'hésite pas à s'enflammer, au cours d'un banquet républicain à Piégut-Pluviers, à propos de la croisade des inventaires :

« notre ennemi cherche à nous plonger dans le sang, nous qui avons fait une loi anodine; il nous répond par des tentatives qui sont l'image exacte de sa conduite pendant la révolution, quand à l'intérieur, il fomentait la guerre civile et, à l'extérieur, il soulevait l'Europe contre nous ».

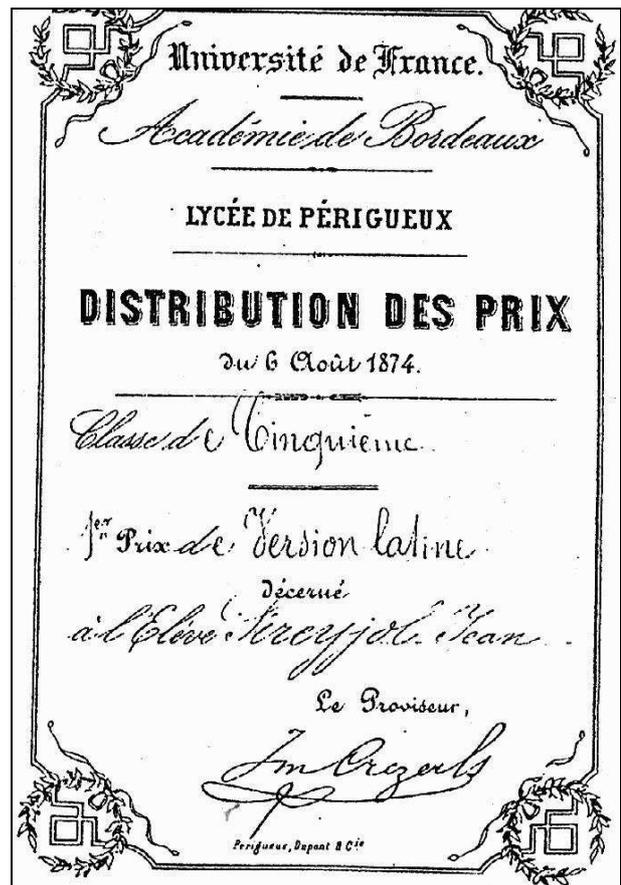
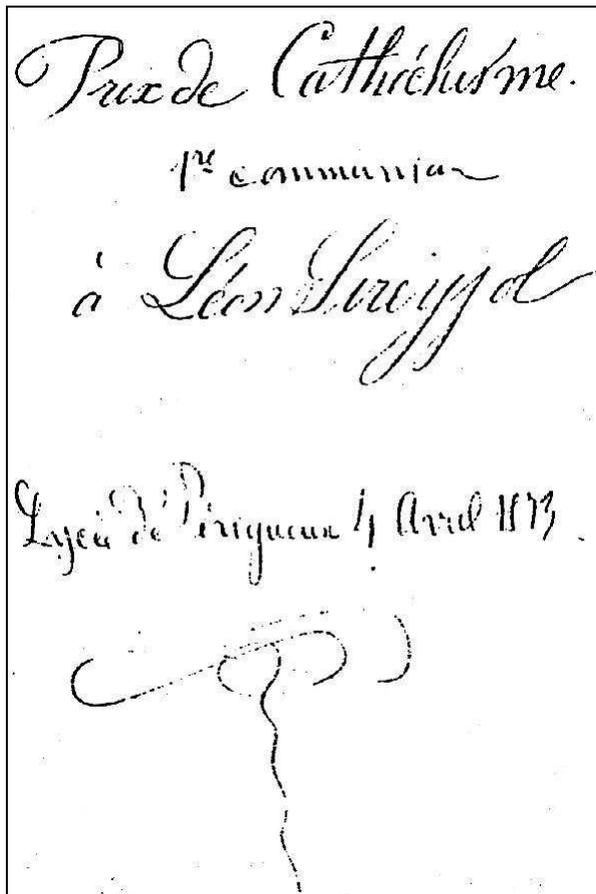
Deuxième référence à la Révolution française, avec l'appel aux grands ancêtres du parti radical, Sireyjol est bien républicain. Plus tard, il rappellera l'actualité du mot d'ordre de Gambetta : « le cléricalisme, voilà l'ennemi ». En 1924, lors d'un réveil de la question religieuse alors que le Cartel des Gauches cherche à abolir le Concordat toujours en vigueur en Alsace-Lorraine, pour Sireyjol *« il est urgent que les lois de Jules Ferry soient introduites dans ces départements recouverts ».*

Sireyjol n'est sans doute pas hostile à la religion mais comme nombre de radicaux de cette époque il la rejette dans la sphère privée. Il s'est marié à l'Eglise, le 8 avril 1890, uni religieusement à Mademoiselle Duvoisin par le curé Leymarie de Saint-Pardoux. En 1903, lors de la disparition de ce dernier, alors que la lutte pour la séparation s'exacerbait à Saint-Pardoux, Sireyjol ira jusqu'à prononcer un éloge funèbre insolite :

« Au milieu des luttes les plus vives, quelles que soient les divergences qui puissent séparer nos opinions, quels que soient les sentiments qui alimentent nos querelles, il est des existences qui s'imposent au respect de chacun et des qualités humaines qui commandent l'admiration. Le curé Leymarie fit partie de l'élite intellectuelle et sa vie entière demeura un modèle de droiture et de dignité. Ses convictions, même dans la forme la plus absolue et la plus autoritaire d'un prosélytisme ardent ne purent jamais blesser personne parce qu'elles étaient l'expression d'une foi sincère, loyale et robuste. Il eut le courage, rare de rappeler, parfois, certains mauvais riches à plus de pudeur. »

Au crépuscule de sa vie, alors qu'il agonise à la clinique Francheville, ses amis étonnés virent arriver Monseigneur Louis, Evêque de Périgueux et de Sarlat, venu administrer à ce franc-maçon anticlérical les derniers sacrements. L'Union Nontronnaise, bi-hebdomadaire acquis à la politique de Vichy et dont le directeur, Georges Réjou, avait été l'adversaire le plus déterminé de Sireyjol, relate l'événement en ces termes :

« C'est en pleine lucidité qu'il avait fait tout ce qu'il faut pour se réconcilier avec Dieu... Dans son action politique, si souvent combattue dans ce même journal, nous ne dirons rien aujourd'hui. Même si les polémiques n'avaient pas cessé depuis que l'œuvre de redressement national impose à tous l'union la plus complète, elles s'arrêteraient devant la mort. Nous ne pouvons que nous incliner devant la fin chrétienne de Monsieur Sireyjol et devant la douleur de Madame Sireyjol, si inopinément et si cruellement frappée. »



Impossible de savoir si Léon Sireyjol avait réellement préparé cette fin chrétienne.

Avec la laïcité, l'école apparaît comme le deuxième pilier de cette République qu'un homme comme Sireyjol a contribué à faire triompher définitivement en Dordogne. Il est, nous l'avons vu, un produit de cette école républicaine qui entendait promouvoir, aux côtés des « héritiers », des jeunes méritants et « boursiers ». Il est certes fils d'instituteurs mais d'avant les lois laïques et sa famille tient davantage de la petite bourgeoisie terrienne que des hussards de la République. De plus, l'origine sociale suffit-elle à déterminer les prises de position tout au long d'une vie ?

Examinons de plus près l'attitude de Sireyjol face à cette pièce maîtresse du républicanisme.

Sireyjol pense l'école comme un « champ de bataille » (13 mai 1906 à La Chapelle-Faucher). Dans ce combat, l'objectif des républicains est alors de soustraire la jeunesse à l'influence de l'Eglise :

« il faut lutter puisque les vieilles castes, la noblesse et le clergé qui regrettent leurs privilèges d'antan nous y obligent. L'enseignement est le meilleur des biens mais il ne faut le confier qu'à des mains sûres. »

Les hommes de la grande Révolution, poursuit-il, l'avaient bien compris, eux dont le premier souci fut d'organiser l'enseignement pour rendre la liberté « aux cerveaux atrophiés par les doctrines religieuses ». Dans ce conflit, la victoire de l'enseignement laïque sera celle du « droit immortel des citoyens à la démocratie ». Les maîtres d'école ne sauraient rester neutres : « vous devez être des républicains, vous devez mettre en garde vos élèves contre le cléricalisme ».

En 1902, après sa première élection aux législatives, lors du banquet de la victoire à Lanouaille, il ne manque pas de remercier

« du fond du cœur les instituteurs (...) qui forment des citoyens éclairés, des républicains inébranlables et qui ne craignent pas de se montrer inébranlables dans la lutte pour la défense de nos institutions sans cesse menacées ».

L'Ecole instaure une légitimité politique nouvelle face à l'Eglise. La laïcité n'apparaît pas seulement conçue comme une neutralité et une séparation de l'Eglise et de l'Etat (une école sans Dieu), c'est aussi une morale publique, une croyance dans le progrès et la raison. En 1908, le Nontronnais qui passe pour refléter l'opinion de Sireyjol fait sienne cette phrase de Victor Marguerite :

« L'école laïque a entrepris une magnifique tâche, celle de demander à la raison seule, les principes de la vie. Qu'elle ne s'y dérobe pas ! ».

Sireyjol ne va pas jusqu'à souhaiter le monopole de l'enseignement par l'Etat qui serait, à ses yeux, une faute. Il est cependant nécessaire que les pouvoirs publics exercent un contrôle sérieux de l'enseignement privé, en particulier des diplômes. Il faut aussi veiller à ce que la formation reçue ne confine pas à la haine des principes démocratiques. Sireyjol regrettera aussi qu'il existe encore des écoles libres où des maîtres asservis n'enseignent que ce que le clergé leur permet d'enseigner.

Le devoir d'un républicain est alors de scolariser ses enfants à l'Ecole Publique :

« je comprends très bien qu'un clérical qui affirme et affiche sa foi, ses idées, choisisse l'école congréganiste. Il est logique et je l'estime, mais ce que je ne comprends pas, ce sont les hypocrites, ou pour mieux dire, ceux dont les actes sont en désaccord avec leurs paroles ».

Et de souligner qu'un républicain, pour être authentique, surtout s'il est investi de responsabilités, n'a pas le droit de choisir, pour ses propres enfants, une autre école que l'école laïque. Agir autrement revient à aller contre ses principes et à tromper ses amis politiques. Sireyjol vise-t-il quelques uns de ses adversaires dans le camp républicain ?

14 juin 1931 : Sireyjol participe à Périgueux à la célébration du cinquantième de l'Ecole laïque, ce « *magnifique édifice conçu par de prestigieux architectes et bâti par de grands ouvriers au cœur ardent* ». Il y évoque Condorcet, Guizot qui, bien que ministre de la Monarchie de Juillet, voulait « *définir une morale indépendante des religions, aux origines purement humaines, puisant sa force en elle seule* », Victor Duruy qui, sous le Second Empire, « *jeta les premiers fondements de l'enseignement secondaire pour les jeunes filles* » mais aussi Jean Macé et Paul Bert. De ce dernier, il retient la lumineuse vérité historique :

« Voilà la morale universelle, toujours une, toujours identique, au milieu des variations innombrables que lui imposent le temps, les lieux et les races. »

Il recommande la lecture de L'histoire d'un paysan d'Erckman Chatrian qui « *vous montrera les origines de la Révolution et le rôle que peuvent jouer des masses populaires instruites* » et de méditer ces paroles d'Eugène Leroy :

« Nos bonnes gens disent qu'il n'est pas besoin d'un grand savoir pour cultiver la terre. Ils se trompent. Un paysan instruit en vaut deux ».

La véritable école de la République était l'école primaire. Le lycée, quant à lui, n'était ouvert qu'aux héritiers. Entre ces deux mondes le collège offrait l'occasion d'une promotion aux bons élèves d'origine modeste sans leur permettre toutefois d'atteindre la voie « royale » du lycée. Appelé à présider, le 22 juillet 1928, la distribution des prix au lycée de Périgueux, Sireyjol y défend l'école unique de manière à permettre aux enfants du peuple de recevoir l'instruction

intégrale. Il faut donc insuffler un sang nouveau aux lycées. Anticipation d'une future démocratisation de l'enseignement ?

Au total, Sireyjol se réfère souvent à la Révolution française, il est l'un des acteurs de la Séparation de l'Eglise et de l'Etat en Dordogne, il se montre un défenseur infatigable de l'école laïque et de la morale qu'elle entend instituer. A n'en pas douter, il s'agit là d'un combat pour la République. Sireyjol nous a laissé l'image d'un ardent républicain. Mais comme bon nombre de ces radicaux des « temps héroïques » inattentifs à la question sociale qui émerge (la question ouvrière), le républicanisme de Sireyjol n'apparaît-il pas fortement teinté de conservatisme social ?

- III) Conservatisme social

Jusqu'au premier conflit mondial, Sireyjol ne peut être assimilé à un conservateur. Après la victoire, devant son refus obstiné du bolchevisme, son orientation politique évoluera vers davantage de conservatisme, incapable de prendre en compte, à l'image de nombreux radicaux d'ailleurs, la montée des revendications ouvrières.

En 1893, le jour de la fête de Jumilhac, Sireyjol entrevoit une transformation sociale d'envergure à travers la mise en place d'une « *législation sur les syndicats ouvriers qui permet la revendication du prolétaire* ». Etre républicain ne saurait suffire, il faut réaliser la réforme fiscale, ce qui l'oppose à Lachapelle, l'un de ses concurrents des législatives de 1902, hostile à l'impôt sur le revenu surtout s'il est progressif.

« Nous marchons à grands pas vers un bouleversement inévitable, que nous voulons pacifique, amené par le seul progrès régulier et naturel des institutions républicaines ; mais quoiqu'il arrive, nous ne saurions le redouter, mais nous devons plutôt l'appeler de nos vœux comme une réparation tardive à tous ces déshérités qui sont aussi à leurs heures des vaillants et des braves. »

Fasciné par les progrès de la physique, Sireyjol va même jusqu'à rêver d'une évolution semblable pour les sciences politiques afin de

« donner satisfaction à ce peuple qui mérite mieux que l'actuelle destinée que lui ont assignée les économistes de notre bourgeoisie ».

Dupuy, président de l'actif syndicat des feuillardiers, reconnaît en 1902 avec quelle énergie Sireyjol défend la cause des humbles gens, ce qui le rend « cher aux prolétaires » et en fait « le champion des travailleurs ». Il servira de médiateur dans deux conflits : le premier, en 1907, voit la grève des salariés des tramways qui risque de léser gravement les intérêts des habitants de Brantôme, de Champagnac et de Saint-Pardoux. L'année suivante, à l'invitation du préfet, il assure la médiation dans un conflit qui oppose les feuillardiers en grève pour une augmentation de salaires à leurs employeurs. La négociation dure deux jours et débouche sur un accord après des concessions réciproques. Sireyjol devient hostile à Clemenceau, briseur de grèves et de vies, et poursuit le combat pour l'impôt sur le revenu, « *même progressif, même global* ». Il est vrai que dans le même temps (1908) il dépose un amendement qui tend

« à exempter de tout impôt agricole les métayers et les colons, les propriétaires exploitant en famille et n'impliquant pas de façon permanente plus de deux domestiques ».

L'amendement est repoussé mais Sireyjol entendait-il, en radical conséquent, défendre les petits contre les gros ou se souvenait-il simplement être l'élu d'un arrondissement rural. Difficile,

pour un républicain de défendre le principe de l'impôt sur le revenu, nécessairement universel, et de vouloir en exempter certaines fractions de la population.

Le député de Nontron se proclame radical et socialiste mais pas unifié (entendre SFIO). « *Aucune réforme, aucune aspiration à la démocratie* » ne l'effraie mais, contrairement à la SFIO qui préconise la collectivisation des principaux moyens de production et d'échange, il reste attaché à la « *propriété individuelle indispensable à la liberté de l'homme* ». Quant à la grosse propriété, « *elle doit être imposée proportionnellement à ses bénéfices* ».

Alors que la notion de service public, théorisée par le socialiste possibiliste Paul Brousse en 1883, entre en concordance avec la doctrine radicale qui entend doter l'Etat de capacité d'intervention de manière à rendre la société plus égalitaire⁵, Sireyjol n'a de cesse, dès les dernières années du siècle, de fustiger les fonctionnaires. C'est l'impôt du paysan qui autorise la création « *d'une foule d'emplois inutiles... ce qui achemine au parasitisme d'Etat, la grande plaie de notre société contemporaine* ».

Eternelle plainte des ruraux : le fonctionnaire bénéficie d'un traitement régulier, reçoit l'assurance d'une retraite qui écarte l'angoisse des lendemains, aussi modeste soit-elle. Le statut des fonctionnaires « *ne les incite pas à l'innovation* » et s'il manque de l'argent au budget national, la réduction du déficit passera par la diminution des traitements, les plus élevés certes, mais aussi ceux des petits fonctionnaires « *plus nombreux, trop payés pour le modeste service qu'ils rendent à la société* ». Sireyjol se déclare favorable à la suppression des sous-préfectures, « *échelon inutile et coûteux* ».

Après la première guerre mondiale, le conservatisme de Sireyjol s'explique par l'aversion qu'il porte au bolchevisme. A Périgueux, en 1919, son adversaire socialiste de 1914, Paul Bouthonnier est élu maire. Au congrès de Tours, en décembre 1920, ce dernier votera l'adhésion à la Troisième Internationale donnant au chef-lieu du département une des premières municipalités communistes du pays. Cette élection doit en grande partie au vote cheminot. En mai 1920, après quatre mois d'agitation continue, les ouvriers des ateliers de réparation du Paris-Orléans entame une grève qui va durer un mois. Les grévistes mettent en avant les revendications suivantes : nationalisation, droit syndical officiellement reconnu, libération immédiate de tous les agents emprisonnés pour faits de grève, réintégration à leur poste de tous les révoqués, déplacés ou rétrogradés, amélioration des retraites, désarmement et cessation de toute expédition militaire. Début juin, l'épilogue s'avère brutal, la Compagnie du PO révoque 2047 des 2600 salariés⁶. Le 23 mai alors que les premières révocations s'abattent Sireyjol prend parti :

« *ce sont les grévistes qui, par leur attitude inconsidérée, ont provoqué ces mesures. Brebis galeuses, les révolutionnaires agitent les ateliers où le travail est insuffisant et exorbitantes les prétentions. La CGT a rendu un bien mauvais service au prolétariat qu'elle se targuait de défendre.*»

Il ne fait que reprendre ici le discours de la direction des ateliers, de la presse et de la bourgeoisie locale face à ce qui a pu apparaître comme un séisme bolchevique.

Alors que Delbos n'entendait pas que l'anti-bolchevisme serve d'alibi à l'inaction devant les problèmes sociaux, Sireyjol se montre hostile à la journée de huit heures qu'il présente aux ruraux comme un privilège :

5 – Delfaud (Gérard), *Radicalisme et République : les temps héroïques (1869-1914)*, Paris, Balland, 2001.

6 – Eloi (Jean-Serge), « Périgueux 1920 : le mois de mai des cheminots. Histoire d'une grève oubliée », Institut Aquitain d'Etudes Sociales (IAES), Bulletin n°74, Mai 2000.

« je suis contre la loi des huit heures, un malheur national, contre le bolchevisme et contre l'impôt sur le capital. »

Il accepte les mesures énergiques que Doumergue veut mettre en oeuvre après les journées de février 1934 et imposer « à la minorité syndicaliste et dépendante ». Au temps du Front Populaire qu'il combat énergiquement, il se prononce contre la semaine de quarante heures « désastreuse pour le monde du travail ».

« Le jour où le salaire de quarante heures sera aussi élevé que celui de quarante-huit heures, les employeurs cesseront de faire appel aux ouvriers d'où un chômage accru ».

Les accords de Matignon de juin 1936 sont fustigés en ces termes :

« on a accordé des augmentations de revenus à une petite partie de la population. Les paysans, réduits à la misère, sont les victimes des utopies de Blum et de ses complices. »

Les syndicats apparaissent comme de nouvelles féodalités « qui sont en train de désorganiser la société ». L'office du blé est une entrave à la liberté et le prix unique, fixé autoritairement, lésera les paysans à faible productivité. Les congés payés, « cette frénésie des loisirs, c'est la paresse érigée en dogme d'Etat ».

Après l'échec de la grève de novembre 1938, alors que les radicaux n'appartiennent plus au Front Populaire depuis le 10 novembre, Sireyjol se montre satisfait et attend des sanctions à l'encontre des grévistes, « légères pour ceux qui se sont laissés entraîner dans une aventure mais sévères pour les meneurs, en particulier pour le pape de la CGT : Léon Jouhaux ».

Pour terminer enfin avec le conservatisme de Léon Sireyjol, il est difficile de résister à la tentation d'examiner ses prises de position quant au vote des femmes même s'il ne faut pas le juger à la lumière des valeurs de 2001 et des années de parité. Ce serait injuste et il faut replacer ses propos dans leur contexte historique.

A la session d'avril 1923 du conseil général, Paul Bouthonnier (PC) émet le vœu que, par souci d'égalité républicaine, le droit de vote soit accordé aux femmes. Il s'attire la réplique de Sireyjol :

« les femmes sont certainement moins adaptées que les hommes à l'exercice des responsabilités politiques. La République et la laïcité seraient en grand danger. Supprimez l'emprise du clergé sur les femmes et vous verrez après. Je trouve bonne la forme laïque et républicaine de la nation et les mères de famille se moquent du droit de vote. Seules s'y intéressent celles qui reçoivent des directives du dehors : les cléricales et les communistes... Et puis, il faut épargner aux êtres sensibles que sont les femmes les vicissitudes des luttes politiques viriles et épuisantes. L'exercice de ce droit exige en effet réflexion et maîtrise de soi. »

Sans commentaire !

Il se montre néanmoins moins hypocrite qu'Yvon Delbos favorable certes au vote des femmes mais qu'il juge prématuré :

« en principe il est difficile de refuser aux femmes le droit de vote. Mais elles n'y sont nullement préparées. Il serait sage de ne pas refuser mais d'ajourner. On oublie trop souvent qu'à côté du droit de vote, il y a le devoir de le faire à bon escient. »

Quelques années plus tard (août 1931), alors que le gouvernement républicain espagnol prépare un projet de constitution qui envisage d'accorder le droit de vote aux femmes, Sireyjol semble avancer en distinguant, de manière quelque peu spécieuse, le droit et le fait :

« certes, je n'ai aucune objection de principe à cette mesure facile à justifier en droit. Si j'y suis hostile en France, c'est pour une question de fait, c'est à cause de l'éducation cléricale qui les met sous la domination du curé. Je suis convaincu que le vote des femmes mettrait la laïcité en danger et peut-être la République elle-même. Avant de songer à leur accorder ce droit, il conviendrait de les arracher des griffes du confessionnal. »

Deux années plus tard, en réponse à une communication de madame Daunois au Nontronnais, directrice de l'Ecole Primaire Supérieure d'Excideuil et qui a laissé un excellent souvenir à Nontron, Sireyjol persiste :

« la femme est aussi intelligente que l'homme, plus fine, presque toujours d'une intelligence plus aiguisée. Mais la nature qui a voulu en faire une mère lui a dénié un certain sens des généralisations. Fondatrice, gardienne du foyer, elle est portée à ne pas voir au-delà des nécessités immédiates de la famille dont elle a la charge. »

Sireyjol ne se grandit pas, pour en finir, quand le Nontronnais déchaîne sa plume contre les « trois grâces » du premier gouvernement de Léon Blum en 1936 :

Cécile Brunschvicg, militante féministe, épouse de Léon Brunschvicg professeur à la Sorbonne dont la tenue vestimentaire

« sait si bien contenir les appâts plantureux et faire valoir la courbe gracieuse mais combien hardie d'un nez bien racé »,

Irène Joliot-Curie, fille de Pierre et Marie Curie, épouse de Frédéric Joliot,

« gainée dans une blanche et immaculée blouse de laboratoire, d'un laboratoire pour prise de films où l'on ne fait rien de peur de se tacher la tenue »,

Suzanne Lacore enfin,

« élégamment costumée en cossue périgourdine d'avant-guerre, la guerre de 1870 bien entendu ».

Propos insupportables dignes de la prose d'extrême droite dont on espère qu'elles ne font qu'exprimer la rancœur d'un vieillard, jamais ministre et ulcéré qu'une modeste institutrice de campagne, la « camarade Suzon », accède au faite des honneurs républicains.

Léon Sireyjol a marqué de son empreinte la vie politique de ce premier vingtième siècle, non seulement dans le Nontronnais mais encore dans l'ensemble du département. Ces pages ont dirigé les projecteurs de l'histoire vers un républicain conservateur. Ce portrait résulte d'un choix, éclairé sinon éclairant d'une époque. On aurait pu également insister sur sa haine de l'Allemagne, son inimitié pour Aristide Briand ou sur l'aversion qu'il porte à Léon Blum et qui confine à l'insoutenable quand il le qualifie de « boche » ou de « juif ».

Notre homme est à l'image de ces radicaux de la Troisième République à l'œuvre législative, impressionnante (lois laïques sur l'Ecole dans les années 1880, loi sur les syndicats en 1884, loi de 1901 sur les associations, séparation de l'Eglise et de l'Etat en 1905, retraites ouvrières et paysannes en 1911, impôt sur le revenu en 1914) mais qui butent, au bout du compte, sur l'insatisfaction et les impatiences du mouvement ouvrier en plein essor qui réclame que les transformations économiques et technologiques ne se réalisent pas sans progrès social.

Jean-Serge Eloi, Agrégé de sciences sociales, Docteur en sociologie.

EN PÉRIGORD VERT,
QUELQUES
MAIRES,
DES MOINS NOTABLES
AUX NOTABLES

Par Daniel Lacombe

EN PÉRIGORD VERT, QUELQUES MAIRES, DES MOINS NOTABLES AUX NOTABLES

Cette étude est constituée d'une toute petite partie de mon TER (Travail d'Etude et de Recherche) sur les maires des chefs lieux de canton de la Dordogne de 1850 à 1890, réalisé pendant ma maîtrise d'histoire. Ma directrice de mémoire était madame Sylvie Guillaume. De plus, j'ai bénéficié des précieux conseils de monsieur Bernard Lachaise. Il s'agissait d'étudier les maires (carrière politique, origines géographiques et familiales, leurs relations avec la religion, la justice, leur oeuvre dans l'agriculture etc...). Ce travail a obtenu la mention très bien.

Pour les « Chroniques Nontronnaises », nous reprenons quelques exemples montrant la place des maires dans la société puis nous présenterons trois biographies et nous terminerons par les listes des maires des chefs lieux de canton de l'arrondissement de Nontron.

I) La place des maires dans la société

A – Les maires et leurs problèmes avec la justice.

1) Octave Roumy

Monsieur Roumy maire de Saint Pardoux la Rivière a été condamné plusieurs fois à des peines de un à trois mois de prison pour avoir déplacé des bornes. C'est un personnage très ondoyant, louvoyant entre les républicains et les réactionnaires, cherchant à tromper les uns et les autres.

2) Mary Cliquet

Le premier avril 1892, en Nouvelle Calédonie, l'ancien maire de Mareuil rend l'âme à l'âge de quarante huit ans. Pourquoi est-il allé mourir si loin ?

L'explication nous est donnée le dix-huit avril 1883 lorsque la Cour d'Assise de la Dordogne, après trois jours de délibération condamne aux travaux forcés à perpétuité au bagne de Nouvelle Calédonie, Mary Cliquet, inculpé de faux en écritures publiques et authentiques. Quelle destinée pour ce personnage qui a étudié à la fois le Droit et les Lettres, auteur et compositeur dramatique, obtenant un grand succès au Havre et rédacteur en chef du « Havrais ». Notaire alors qu'il n'était point habilité à exercer cette profession ; il avait fabriqué un faux diplôme de licence en droit paraissant provenir de la faculté de droit de Caen. Il subventionnait le théâtre de Cluny à Paris et fréquentait les salons parisiens.

De plus, il se rendait à Paris en se servant de fausses permissions militaires afin de ne pas payer le voyage.

Enfin, ce forçat peu ordinaire se permit de faire une fausse lettre au gouvernement de Nouvelle Calédonie paraissant provenir de Monsieur Billot, ancien ministre de la guerre dans laquelle il recommandait fort l'ancien maire de Mareuil demandant à ce qu'il soit mis sur la prochaine liste des grâces, mais la supercherie fut découverte. Ce personnage étonnant avait été

maire de Mareuil du mois de février 1881 jusqu'en avril 1882. Le sous-préfet, après les élections de janvier 1881 conseillait au préfet de nommer Mary Cliquet à la mairie. Il présentait Mary Cliquet comme « *un républicain plein d'ardeur, d'une intelligence très vive* ».

3) Jean Baptiste Chavoix

Jean Baptiste Chavoix, médecin républicain, est élu député en 1848. Il a tué involontairement lors d'un duel à Chamiers le 20 août 1850. Il est condamné à des dédommagements que son avocat Jules Favre a su atténuer. La raison de ce duel était les attaques répétées du journaliste Dupont dans « l'Echo de Vésone » au sujet d'une affaire remontant à 10 ans, où Jean Baptiste Chavoix est accusé d'avoir acculé un pauvre métayer à mendier aux portes des églises.

B – Les maires et l'agriculture

1) De l'intérêt pour une branche de l'agriculture

a. Un passionné de viticulture :

Pierre Lafond Greletty est né le 27 mai 1843 à Valence d'Agen. Il devient pharmacien. Il a été nommé Chevalier du Mérite Agricole le 12 juillet 1888. Il a introduit le premier en 1878 la culture des cépages américains et a reconstitué au moyen de plans greffés son vignoble ravagé par le phylloxéra.

Par son exemple et ses conseils, il a contribué à restaurer dans la contrée la viticulture, principale source de richesse de ce terroir. De plus, il a créé le comice agricole de Villefranche de Lonchat le 20 mai 1885. De nombreuses récompenses lui ont été décernées. Ainsi, il a reçu une médaille de bronze pour ses vignes américaines au concours départemental de Thiviers les 10 et 11 septembre 1887 et une mention honorable hors concours pour des vins français et américains au concours agricole de Villefranche de Lonchat le même mois.

Pierre Lafond Greletty a été élu maire de Villefranche en 1889. Membre des sociétés d'encouragement à l'agriculture de France et de Dordogne a été promu Officier du Mérite Agricole en juillet 1897. La viticulture occupe une place importante dans l'économie locale. L'apiculture a un rôle plus modeste.

b. Un passionné d'apiculture : Jean Puypeyroux

Jean Puypeyroux, né le 15 septembre 1850 à Tocane-Saint-Apre, notaire et ancien maire de Montagnier est nommé Chevalier du Mérite Agricole le 31 août 1919. Il a créé en 1897, la société d'apiculture de la Dordogne : « Le rucher du Périgord » et en a pris la présidence. Il s'est efforcé de développer ce secteur méconnu de l'agriculture mais ô combien passionnant. Il a instruit ceux qui voulaient se lancer dans cette branche de l'agriculture. Il a obtenu dans de nombreux concours régionaux et départementaux plusieurs médailles et prix.

2) Jules Wallon : le président de la Société d'encouragement à l'agriculteur de la Dordogne

Ce picard né à Marolles (Oise) le 8 janvier 1832 a développé l'agriculture de la région. Cet agronome, propriétaire du domaine de la Durantie (ancienne propriété du Maréchal Bugeaud) a fait des travaux de drainage importants tant et si bien que les fièvres paludéennes qui ravageaient la

région n'existent plus. Il a rendu des services aux éleveurs de la contrée en introduisant sur sa propriété des reproducteurs. Son exploitation est apparue alors comme un modèle pour les gens des alentours. Il apparaît comme le principal organisateur et fondateur de la société d'encouragement à l'agriculture de la Dordogne dont il obtint la présidence en 1883. Il a fondé et présidé le comice agricole de Lanouaille. Il a obtenu de nombreuses récompenses pour ses produits agricoles, pour ses animaux (bovins, porcins, ovins). Chevalier de la Légion d'Honneur le 12 juillet 1880 pour services rendus à l'agriculture, puis Officier du Mérite Agricole le 31 juillet 1894, Jules Wallon quitte ce monde au mois de janvier 1899 dans la région de Lausanne en Suisse selon un document relatif à sa succession.

Néanmoins, il n'est pas mort à Lausanne même car les archives de Lausanne n'ont pas conservé son acte de décès.

Le mystère demeure.

II) Quelques biographies

A – Amédée Coudret : Maire de Verteillac pendant près d'un demi-siècle.

1) Son état civil

Verteillac, chef lieu de canton situé dans le Ribéracois a été administré pendant près d'un demi-siècle par un enfant du pays, Amédée Coudret. En effet, il est né dans cette commune le 13 mars 1847. Ses parents sont Jean Coudret marchand et Mathurine Laforest.

Une première originalité : il n'a été enregistré à l'Etat Civil que le 28 mars en raison de l'absence de son père. Il a épousé Elise Pissot dont il a eu deux enfants : Marie Thérèse, épouse de Jules Bontemps, banquier à Chalais et Roger.



Mairie de Verteillac

2) Son rôle dans le domaine agricole

a. Au plan local

Il a créé et présidé le comice agricole. Il a obtenu de grands progrès dans la culture des céréales, des prairies artificielles et des racines fourragères. Il a été récompensé par plusieurs prix ou médailles lors des expositions départementales. De plus, à partir de 1878, à la suite de la crise du phylloxéra, il a participé à la reconstitution des vignobles, en expliquant comment greffer les vignes française sur les portes greffes dans les terres riches et bien exposées.

b. En Algérie

Lors de séjour de courte durée, il a enseigné aux colons de la province d'Oran à sulfater au sulfate de cuivre ou à la chaux vive, leurs semences de céréales (blé, orge) dans le but de lutter contre la maladie du charbon du blé qui entraînait l'impossibilité de vendre la récolte.

c. Dans l'Empire Ottoman

Investi de la confiance du beau-frère du sultan, il réside deux mois en 1891 à Constantinople, afin d'établir des installations agricoles sur le Bosphore.

3) Son rôle dans le domaine scolaire

Il a fait construire un groupe scolaire décrit comme « vaste et confortable » composé de quatre salles de classe, de deux cours et préaux, de deux magnifiques jardins et de quatre logements pour le bien-être des écoliers et des instituteurs.

4) Son rôle pendant la guerre

Le 14 octobre 1914, il a créé avec son argent et celle de ses amis une ambulance de 23 lits nommée « hôpital n° 93 bis ». En raison de la mobilisation de son adjoint et de son secrétaire, il a dû faire face seul aux problèmes de ravitaillement, de réquisitions. De plus, il a donné des sommes importantes à la Croix Rouge afin d'aider au soulagement des blessés. Enfin, après ces terribles années où son petit fils n'est pas revenu du front, il a lancé une souscription en faveur d'un monument aux morts.

5) Sa carrière politique

Amédée Coudret a été élu maire de Verteillac au mois de février 1874 alors qu'il n'a pas tout à fait 27 ans. Il démissionna en 1886 et retrouva sa fonction l'année suivante. Il demeure maire jusqu'à sa mort en juin 1922. En 1920, dans le dossier de la Légion d'Honneur, il est présenté comme un homme au dévouement inlassable dans la gestion des affaires de sa commune, d'une droiture et d'une intégrité parfaite, jouissant dans le pays d'une sympathie unanime. Cette popularité certainement gonflée par le dossier de la Légion d'Honneur se retrouve-telle dans ses résultats aux élections municipales.

Les résultats des élections municipales de 1874 à 1888 sont les suivants :

Année et nombre d'inscrits	Votants	Exprimés	Voies obtenues	Classement	% des exprimés	% des inscrits
1874 : 327	259	255	240	1	94,11	73,69
1878 : 316	270	270	214	1	79,25	67,77
1881 : ?	?	?	?	1		
1884 : 338	273	259	255	1	98,45	75,44
1888 : 346	257	254	224	4	88,18	64,73

Ces résultats montrent qu'Amédée Coudret a été largement élu aux élections de son début de mandat. Son influence a dépassé les limites de sa commune. En effet, il a siégé au conseil d'arrondissement de Ribérac de 1883 à 1895.

Amédée Coudret apparaît donc comme un maire très enraciné et dont le rôle dans le domaine agricole dépasse largement les limites départementales.

B – Guillaume Pujoli de Meyjounissas

Souvenez-vous de ce 8 juillet 1841, date à laquelle naquit un petit garçon de Michel Félix De Meyjounissas et de Jeanne Picot, propriétaires sans profession. Imaginez la petite cité de Bourdeilles, bâtie autour de son château près de la Dronne, commune de naissance de ce maire de la « Venise du Périgord ».



1) Sa carrière médicale

Elève des hôpitaux de Paris, il a été reçu docteur en médecine le 3 juillet 1867. Il a fait preuve, pendant l'épidémie de croup en 1868 et celle de variole en 1870 d'un dévouement remarquable. Il a été nommé médecin inspecteur de l'assistance publique. Comme beaucoup de collègues médecins en Périgord, il a eu une carrière politique.

2) Sa carrière politique

a. Ses mandats municipaux

Année et nombre d'inscrits	Votants	Exprimés	Voies obtenues	Classement	% des exprimés	% des inscrits
1871 795	416	416	394	1	94,71	49,55
1874 734	508	508	401	8	78,93	54,63
1878 767	595	594	343	9	57,74	44,71
1881 ?	?	?	?	5		
1884 769	653	649	411	5	63,32	53,44
1888 747	596	596	504	4	84,56	67,46

Guillaume Pujoli de Meyjounissas a été constamment réélu conseiller municipal jusqu'à sa mort en 1903. Nommé maire en septembre 1870, réélu par le conseil en avril 1871, il est révoqué par le gouvernement de l'Ordre Moral en février 1874. Il ne retrouve son siège qu'en février 1877. Mais il le perd au moment de la crise du 16 mai 1877. De décembre 1877 jusqu'à 1903, il a occupé sans interruption la fonction de maire de Brantôme.

b. Ses mandats départementaux

Il a occupé la fonction de Conseiller Général de Brantôme de 1871 à 1903. En 1900, il est le plus ancien membre de cette assemblée. Il a refusé de solliciter un mandat de député ou de sénateur par modestie et par loyauté vis à vis de ses amis politiques, les républicains. Il a tout fait pour assurer leur succès.

3) Son bilan municipal

Guillaume Puyjoli de Meyjounissas a transformé Brantôme en restaurant les monuments et en particulier l'abbaye, en rétablissant les fontaines publiques, en créant trois écoles, les poids publics, le télégraphe, le marché couvert, la balustrade des promenades. Il a laissé les finances de la ville dans un meilleur état. Depuis 1880, il est membre du conseil départemental de l'instruction primaire. Par ailleurs il a dirigé la société de secours mutuels.

4) Ses récompenses

Guillaume Puyjoli de Meyjounissas a reçu de nombreuses récompenses :

- 1864 : Médaille des hôpitaux
- 1883 : Chevalier de la Légion d'Honneur
- 1889 : Officier de l'instruction publique
- 1900 : Officier de la Légion d'Honneur

Guillaume Puyjoli de Meyjounissas meurt le 19 mai 1903.



Mairie de Brantôme

C – Un maire écrivain : Auguste Chastanet.

Mussidan, porte de la Double, dans la vallée de l'Isle, a compté parmi les dix maires qui l'ont géré entre 1850 et 1890, un poète honoré parmi les plus grands d'Occitanie, ami de Frédéric Mistral et d'Eugène Le Roy : Auguste Chastanet, maire de 1861 à 1870.

1) Sa famille, ses études

Né à Mussidan le 7 septembre 1825, d'une famille périgourdine dont les ancêtres ont été bouchers, chirurgiens, tanneurs, notaires, régisseurs, marchands, perruquiers, négociants...

Il est orphelin de père très jeune. En effet, Guillaume Chastanet marchand tanneur est décédé le 23 décembre 1825 à 29 ans. Il effectue ses études secondaires au collège de Périgueux et devient bachelier ès lettres à 17 ans. Pendant ses heures de loisir, il écrit de longues lettres à sa mère, dans lesquelles le poète sensible se devine déjà.

A Paris, il étudie le droit et obtient sa licence en 1850. Il est revenu de la capitale avec des idées républicaines. En 1851, il épouse Marguerite Amélie Dereix, originaire de Léguillac de Cercles (Canton de Mareuil). Ses biens consistent à cette époque en deux métairies à Beaupouyet, (Mussidan) une vigne à Saint Médard de Mussidan et une maison avec tannerie à Mussidan.

Après quelques années passées à Paris, le jeune couple rentre en Périgord et achète deux propriétés sur les communes de Sourzac et Saint Michel de Double. Le poète occupe son temps entre la gestion des fermes, sa passion pour la botanique et la poésie et la langue d'oc. Auguste Chastanet participe à l'assainissement de la Double et donne l'exemple en asséchant ses étangs. Mais il faut élever ses cinq enfants. Or les propriétés ne rapportent pas suffisamment. C'est pourquoi il sollicite un emploi de percepteur. En 1873, il est nommé à la Bachelierie. A la retraite, il retourne à Mussidan dans sa maison natale. En 1881, son beau frère Jules Léon

Dereix meurt à Saint Front de Pradoux la nuit qui a suivi le mariage de Madeleine Chastanet avec Alphonse Rigailaud. Son petit fils André passionné de photographies a laissé de nombreux clichés sur la navigation dans l'Isle. Il est mort à 20 ans en 1902.

2) Sa carrière municipale

Le 26 janvier 1861 Auguste Chastanet est nommé maire de Mussidan en remplacement du docteur Ducluzeau démissionnaire. Le rapport de l'administration est très élogieux :

« influent dans le conseil par l'intelligence et l'à-propos avec lesquels il lui soumet ses propositions. Il montre de la fermeté et de l'habileté dans son administration, ses mesures sont en général populaires. C'est un magistrat de mérite et de valeur ».

Ces qualités sont-elles confirmées par de bons résultats aux élections municipales ?

- 1860 : cinquième position
- 1865 : cinquième position avec 288 voix
- 1870 : quatrième position avec 315 voix
- 1871 : neuvième position avec 222 voix (soit 66,07 % des exprimés)

Auguste Chastanet a bien réussi ses passages devant les électeurs. Durant son mandat il a réalisé quelques travaux importants : construction de la halle et de l'église Saint Georges.

De plus, avec l'aide de monsieur Sinsou, ingénieur des arts et métiers, il crée la société des secours mutuels. Le poète est destitué de ses fonctions après le 4 septembre 1870. Ses gendres Alphonse Rigailaud et Marc Deffarges et son petit fils Jean Rigailaud ont dirigé la commune de Saint Front de Pradoux de 1884 à 1929.

3) Sa carrière littéraire

a. Un poète du Mussidanais

Citons en premier lieu ce poème inspiré par la société de secours mutuels dont il est l'un des fondateurs :

« Lou boun paï de Moueissido
Faut toujours se portà secour
Co s'ei toujours fai dins Moueissido
Sur quello terro beneisido
La bouno erbo frojo toujour
Dins la soucietat de Moueissido
N'i a nobleis, ni routuriers
N'an pas tous la mèmo partido
Mas soun tous frais e tous pariés. »

« Le bon pays de Mussidan
Il faut toujours se porter secours
A Mussidan, toujours cela se fit
Sur cette terre bénie
La bonne herbe pousse toujours
Dans la société de Mussidan
Il n'y a ni noble, ni roturier
Tous n'ont pas le même parti
Mais tous sont frères et tous semblables. »

b. Un poète ami de Mistral

A la Bachelierie, il écrit des poèmes patriotiques en langue d'oc ou en Français. A cette époque il fait la connaissance de Frédéric Mistral qui lui envoie cette lettre :

« Monsieur et cher confrère,

J'ai en main les poèmes que vous avez bien voulu me faire lire. Je viens vous féliciter, vous êtes un poète, un patriote, un chrétien. Je mets de tout mon cœur ma main dans la vôtre. »

Cette rencontre se révèle décisive pour le poète périgourdin.

Le premier poème en langue d'oc qu'Auguste Chastanet envoie à Frédéric Mistral est intitulé: « lous bouquers de la Jano » et est couronné par la « Societat de las langas roumanes de Mounpellier lou 31 mars 1875 ».

Désormais, une grande amitié lie ces deux hommes, amoureux tous les deux de la langue occitane. En 1876, Auguste Chastanet est invité au banquet d'Avignon par les 7 félibres initiateurs de la Renaissance provençale. Notre poète leur écrit régulièrement tant et si bien que Frédéric Mistral lui propose de collaborer à la rédaction de son dictionnaire de la langue provençale. En 1890 le poète publie son premier recueil de poésie intitulé « Per tua lou tems ». Frédéric Mistral le complimente ainsi :

« il n'est pas possible de cueillir et de servir avec plus d'art et de bonhomie le rire et la joie populaire ».

Auguste Chastanet a écrit aussi « Lou curet de Peiro Bufiero », considéré comme l'un de ses plus beaux poèmes. Cette histoire a été reprise par plusieurs auteurs. Alphonse Daudet en fera « Le curé de Cucugnan ». Au sujet du « Curé de Peiro Bufiero », on raconte qu'un soir quelques amis de Saint André de Double souhaitent aller au bal à Siorac de Ribérac. Etant donné que les deux communes ne s'entendent guère, on ne les laissa pas entrer. L'un d'eux dit alors :

« Vous allez voir, on va leur faire une blague, je vais vider la salle de bal. »

Il se mit à réciter « Lou curé de Peiro Bufiero », les danseurs se mirent autour de lui et bientôt la salle fut désertée. Les jeunes gens eurent l'autorisation de rentrer dans le local.

En 1901, la « Société du félibrige » est fondée en Périgord. Auguste Chastanet en accepte la présidence et le titre de majoral. On prépare la première « Félibrée » mais notre poète ne la verra pas. En effet, il meurt le 6 mai 1902 à 77 ans soit un an avant la Félibrée de Mareuil. Ses enfants ont recouvert son corps de pétales de roses sur son lit de mort.

Daniel Lacombe

III) Les maires des chefs-lieux de conton de l'Arrondissement de Nontron de 1850 à 1890.

- a. Commune de Bussière Badil

Dates	Noms et prénoms	Profession	Lieu de naissance
1848	Masfrand Panivol Eugène Pierre	Propriétaire	Bussière-Badil
1859	Reitier Lagrange Thibaut	Propriétaire	
1865	Coquet Desplaces Audebert François	Notaire	Varaignes
1870	Lavoix Jean		
1871	Sauvo Jean Baptiste	Médecin	Bussière Badil
1874	Coquet Desplaces		
1878	Sauvo Jean Baptiste		
1885	Vidal Guillaume	Cafetier	Ségur (Corrèze)

- b. Commune de Champagnac de Belair

1843	Menesplier Lagrange Alphonse	Propriétaire	Champagnac de B
1852	de Siorac Hyppolite Léon	Propriétaire	Champagnac de B
1863	Menesplier Lagrange Alphonse		
1870	Boyer François	Notaire	Condat
1888	Menesplier Lagrange Edouard	Propriétaire	Champagnac de B

- c. Commune de Jumilhac le Grand

1848	Dumontet de Lacroze Jean Baptiste	Notaire	
1853	Desbordes Jacques	Notaire	

1855	Rochechouart (Comte de)	Maréchal de camp	Lanouaille
1858	Prévost Henri	Maître de forges	
1870	Chauvel Louis Alfred	Régisseur	Versailles (78)
1874	Prévost Pierre Emile	Maître de forges	Jumilhac
1878	Chauvel Louis Alfred		
1882	Rouvet Ambroise	Notaire	Thenon
1884	Chiquet Jean Louis	Notaire	

- d. Commune de Lanouaille

1849	Lassagne Jean Géraud	Propriétaire	
1852	Condaminas Bernard	Notaire	St Germain des Prés
1870	Larobertie Frédéric	Notaire	Dussac
1874	Andraud Alcide	Propriétaire	St Yrieix la Perche
1878	Wallon Jules	Propriétaire agronome	Marolles (60)
1888	Andraud Alcide		

- e. Commune de Mareuil sur Belle

1848	de Pindray Jérôme	Médecin	Mareuil
1864	Moneyrac Charles Gabriel	Notaire	
1870	Bouteille Pierre Théléon	Conducteur des Ponts et Chaussées	Montendre (17)
1871	Dereix Jules Léon	Avocat	Léguillac de Cercles
1873	Dumont Jacques	Ebéniste	Angoulême (16)
1874	Durieux François Benoît	Notaire	Grand Brassac
1881	Cliquet Mary	Notaire	Bonnière (78)
1882	Beausseant Simon	Médecin	
1888	de Pindray Michel	Médecin	Mareuil
1888	Bouteille Pierre Théléon		

- f. Commune de Nontron

1849	Vignaud Prosper	Avoué	Pranzac (16)
1852	Mazerat François Louis	Avocat	Nontron
1859	Vignaud Prosper		
1864	Martin Thomas Simon	Avocat	Nontron
1870	Mazerat François Louis		
1870	Pecon Laugerie	Avoué	Nontron
1874	Mazerat François Louis		
1878	Pécon Laugerie		
1886	Neury Angel	Avocat	
1888	Martin Simon Augustin	Avocat	
1889	de Saint Sernin Théophile	Rentier	

- g. Commune de Saint Pardoux la Rivière

1848	Larret Lagrange Pierre	Médecin	Séreilhac (87)
1851	Dubreuilh Henry	Propriétaire	
1852	Dubut Nicolas	Greffier, avocat	Quinsac
1858	Profit Jean Baptiste	Médecin	Miallet
1870	Barbarin Jean	Cafetier	St Pardoux

1871	Roumy Octave		
1881	Millet Pierre	Médecin	Milhac de Nontron
1882	Duvoisin Jean Baptiste	Propriétaire ancien instituteur	Savignac de Nontron
1888	Millet Pierre		

- h. Commune de Thiviers

1848	Faure Louis	Notaire	Thiviers
1851	Theulier Saint Germain Jean	Notaire	Négrondes
1864	Barailler Jean Félix Eugène	Avocat	Abbeville (80)
1870	Lapouyade Camille	Propriétaire	(Dordogne)
1871	Theulier Albert	Médecin	Thiviers
1874	Barailler Jean Félix Eugène		
1876	Theulier Albert		
1877	Lapouyade Camille		
1878	Theulier Albert		

-Sources-

Archives départementales de la Dordogne

Séries : E : 5 E, E dépôt
M : 1M, 2M, 3M, 5M, 6M
Q
T et Z

SOMMAIRES DES CHRONIQUES NONTRONNAISES.

NUMÉRO –1 (A Saint-Martin le Pin au XVIIIe siècle) – 1981

- Fiche technique - Quelques précisions sur la monnaie et les mesures - Saint-Martin sur la carte de Belleyme
- Chapitre 1 : Vivre et mourir à Saint-Martin au XVIIIe siècle
- Chapitre 2 : L'économie du village
- Chapitre 3 : Les cadres de la vie paroissiale
- Chapitre 4 : La société villageoise, la pyramide sociale
- Chapitre 5 : Solidarité et tension au village. *Guy Mandon*

NUMÉRO 0 (biographies et bibliographies) Ecrivains et Terre Natale

- Joseph Nadaud - François Chabaneau - Camille Chabaneau - Les Verneilh-Puyriseau
- Joseph de Verneilh-Puyriseau - Félix de Verneilh-Puyriseau - Jules de Verneilh-Puyriseau
- Alcide Dusolier - Antonin Debidour - Ribault de Laugardière et G. de Monneron
- Georges Rocal - Fernand Dupuy - Michèle Brunet - Madeleine Ducourtieux
- Paulette Ménager - Paul Thibaud - Félicie Brouillet - Pierre Barrière
- Claude Barrière - Léonard Pomeyrol.

NUMÉRO 1 – 1981

- Du haut du clocher de Nontron : *Robert Bouet*
- Monnaies dans la région de Nontron sous Richard Cœur de Lion (1169-1199) : *Gérard Chaperon*
- Forge-Neuve et Montalembert : *Jean Maudet*
- La Nontronite : *Suzanne Battut*
- La montée à Paris d'un jeune Nontronnais, Antonin Debidour : *François Debidour*
- Les gisants de Javerlhac : *Marcel Belly*
- Registres paroissiaux de Teyjat (1754-1792) : *Robert Bouet*

NUMÉRO 2 – 1981

- Les Moulins du Bandiat : Travail collectif
- Au temps du subdélégué Duboffrand : *Robert Bouet*
- Le château de Piégut : *Marie-Thérèse Mousnier*
- Notes sur la Cure de Nontron et ses curés du XVIe au XVIIIe siècle : *Robert Bouet*
- Les Bernardières : *Jean Perrard*
- Poésies intimes de Camille Chabaneau : *Hélène Clavaud*
- Autour d'une prescription médicale à Javerlhac en 1680 : *Odette Plazer*

NUMÉRO 3 – 1982

- Les métiers de Nontron : *Madeleine Thibaud*
- Les châteaux de Nontron : *Suzanne Battut*
- Les Carnot : *Paulette Bourdiol*
- La poste à Nontron : *Gérard Chaperon*
- L'église de Nontron pendant la Révolution française : *Robert Bouet*

NUMÉRO 4 – 1983

- La vie municipale à Javerlhac de 1837 à 1891 : *Marthe Bontemps et Charlotte Martial*
- Quelques coutumes dévotieuses et pratiques superstitieuses dans le Nontronnais : *Odette Plazer*
- La direction de l'Hôpital de Nontron de 1802 à 1952 : *Robert Bouet*
- Nontron et le pouvoir politique de 1789 à 1815 : *Irène Masevry*
- Routes et chemins en Nontronnais : *Madeleine Thibaud*

NUMÉRO 5 – 1984

- Les guérisseurs, leurs remèdes, les Saints guérisseurs : *Joseph Doucet*
- Petite étude historique sur la ligne du chemin de fer du Quéroy à Nontron : *François Reix*
- Les chemins de fer en Nontronnais, les projets non réalisés, Nontron-Périgueux et Nontron Chabannais : *François Reix*
- La carrière administrative de Jean-Baptiste-Joseph Verneilh Puyriseau (1756-1839) : *Roland Drago*
- La Renaudie : *Docteur Georges Durieux*
- Disparition des ruines du château-fort de Nontron : *Suzanne Battut*
- La caisse d'épargne de Nontron : *Denise Lafarge*

NUMÉRO 6 – 1985

- Connaissance d'Henri Delage : *Jean Delage*
- Piégut : ses marchés, son tramway : *Marie-Thérèse Mousnier*
- Sur les traces de Burgou : *Paul Thibaud*

- Les dix dernières années de Du Guesclin : *Jean Perrard*
- Règlement de police municipale de Nontron du 20 décembre 1850 au 30 novembre 1889 : *Hélène Clavaud*
- Un lustre de Notre-Dame de Nontron : *Suzanne Battut*
- La vie rurale en Périgord Vert dans la première moitié du XXe siècle : *Fernand Dupuis*

NUMÉRO 7 – 1986

- Historique du GRHIN. Sa centième : *Hélène Clavaud*
- Délibération du Conseil Municipal de la commune d'Etouars (sollicite érection en succursale) : *Louis Le Cam*
- Hôpital de Nontron. Legs et aliénations : *Hélène Clavaud*
- Saint-Pardoux-La-Rivière des origines à 1300 : *René Agard-Lafond*
- Des fontaines miraculeuses – Les bonnes fontaines : *Joseph Doucet*
- L'Hôtel de ville de Nontron : *Irène Massevy*
- En Nontronnais au temps des Etats-Généraux (1788-1789) : *Robert Bouet*

NUMÉRO 8 – 1987

- La Baronnie de Nontron dans la mouvance de Bretagne (1275-1464) : *Suzanne Battut*
- Deux parlementaires nontronnais, Thomas et Alcide Dusolier : *Henri Laforest*
- Richard Cœur de Lion en Limousin : *Marie-Thérèse Mousnier*
- Procès à cadavre du curé de Nontron, Jean-Baptiste Turçat, en 1759 : *Robert Bouet*

NUMÉRO 9 – 1987

- L'affaire de Vaucocour ou le soulèvement d'Abjat en 1640 : *Robert Fayemendy*
- La fabrication de canons de marine dans les forges du Nontronnais : *Pierre Blanc*
- « Le pain noir » Nontron, 7 avril 1817 : *Irène Massevy*
- Léonard Pomeyrol, directeur d'école et écrivain occitan : *Marcel Belly*

NUMÉRO 10 – SPÉCIAL BICENTENAIRE – 1989

- Le district de Nontron : 1789 – 1790 – 1791 – 1792 : *Robert Fayemendy*
- Sacrilège à Teyjat : *Marcel Belly*
- Deux curés en révolution : *Robert Bouet*
- État civil de la commune de Nontron, décennie 1793-1802 : *Louis Le Cam*
- Tribulations du curé Dubut de Front-sur-Dronne pendant la Révolution : *Docteur Georges Durieux*
- Les fêtes révolutionnaires à Nontron : *Irène Massevy*
- « Souvenir de 75 ans... » Verneilh Puyraseau : *Jean Bardoulat*

NUMÉRO 11 – 1990

- L'abbaye de Peyrouse : *Joseph Doucet*
- Premier collège de Nontron : *Hélène Clavaud*
- Les vicissitudes du langage : *Paul Thibaud*
- La vie quotidienne à Nontron au début du XIXe siècle : *Irène Massevy*

NUMÉRO 12 – 1991

- Notes d'histoire sur la forge de Rudeau ou des Bernardières : *Madeleine Hériard*
- Histoire vécue d'une jeune fille sous la Terreur : *Jacqueline Carens*
- Mémoires d'émigration d'un gentilhomme périgordin, Antoine Faurichon de la Bardonnie (1791-1797) : *Jacqueline Carens*
- Extrait du rapport sur les gisements de plomb argentifère : *P. Termier*
- Les petits moulins de Saint-Estèphe : *Madeleine Thibaud*

NUMÉRO 13 – 1997

- Le conventionnel Jean Allafort et ses enfants : *Marthe Bontemps*
- Un aristocrate périgordin dans la Révolution française, le citoyen Chapelle-Jumilhac : *Pierre Ortega*
- Un Périgordin de Nontron : Le comte de Saint-Aulaire, *François Debidour*
- Un prêtre philanthrope, Pierre Védey : *Irène Massevy*
- L'agronomie forestière de Justin Amédée de la Garde : *Armand Affagard*
- Abbé Julien – Georges Rocal : *Paul Delavallade*

NUMÉRO 14 – 1998

- Le drame de Montcigoux : *Jean Bardoulat*
- Prisonniers de guerre et déserteurs pendant la Révolution : *Docteur Michel Duverger*
- L'octroi à Nontron au cours du XIXe siècle : *Odette Plazer*
- L'hospice de Nontron, les enfants trouvés : *Irène Massevy*

NUMÉRO 15 – 1999

- La Révolution de 1848 et la seconde République. Vie quotidienne et municipale à Nontron : *Louis Le Cam*
- Un rite politique oublié : la fête de l'Empereur en Nontronnais au second Empire : *Georges Marbeck*
- L'hospice de Nontron, les indigents : *Irène Massevy*
- Le crime du Bandiat : *Hervé Lapouge*

NUMÉRO 16 – 2000

- Pour un centenaire, le chanoine Lavergne, archiprêtre de Nontron : *Père Pommarède*
- Aux armes Citoyens de Javerlhac ! : *Odette Plazer*
- Thomas-Robert Bugeaud (1784-1849) « Ense et Aratro »-« Par l'épée et la charrue » : *Pierre Ortega*
- Lucien-Jacques Janet de Lasfond (1819-1893), Louvetier, Maire et pamphlétaire : *A. Ribadeau Dumas*
- L'état civil dans la société du Haut-Périgord et du Bas-Limousin aux XVIIIe et XIXe, *Robert Fayemendy*
- Cent ans de murs peints publicitaires en Nontronnais : *Alain Poinet*

NUMÉRO 17 – 2001

- La Cella de Badeix dans l'ordre de Grandmont : *Marie-Thérèse Mousnier*
- La fuite de Louis XVI – Réactions en Dordogne : *François Reix*
- François Chabaneau, un savant périgordin oublié (1754-1842) : *Abbé Robert Bouet*
- L'hospice de Nontron reçoit les militaires (1802-1835) : *Irène Massevy*
- De la naissance de l'assurance à l'incendie du château de Nontron : *Alain Poinet*
- Javerlhac au temps de la séparation de l'Église et de L'État (1880-1910) : *Odette Plazer*

NUMÉRO 18 – 2002

- Le nom de Nontron dans la littérature : *Jean-Bernard Besse*
- Nos prieurés de l'ordre de Grandmont : *Marie-Thérèse Mousnier*
- Alcide Dusolier (1836-1918) : *Robert Fayemendy*
- Antonin Debidour (1847-1917) : *Jeanine Valade*
- Léon Sireyjol (1861-1942) : *Jean-Serge Eloi*
- En Périgord-Vert, quelques Maires des moins notables aux notables : *Daniel Lacombe*

NUMÉRO 19 – SPÉCIAL 25 ANS DU GRHIN – 2003

- Un pionnier de l'aviation, méconnu, le baron Charles de Verneilh-Puyraseau : *Jean Bardoulat*
- Alcide Dusolier, homme politique : *Robert Fayemendy*
- Un brin d'histoire et d'éducation civique à l'aube du 3^{ème} millénaire : *Pierre Guillout*
- Histoire du Lycée-Collège Alcide Dusolier de Nontron : *Louis Le Cam*
- Grandmont, un Ordre qui connut quelques désordres : *Marie-Thérèse Mousnier*
- Apothicaires et leurs remèdes en Nontronnais : *Odette Plazer*
- Le monument aux morts de Saint-Pardoux. Aperçus de la Grande Guerre : *François Reix*

NUMÉRO 20 – 2004

- Réfractaires, émigrés et biens nationaux en Javerlhacois (1789-1794) : *Odette Plazer*
- Les guerres de Religion en Nord-Périgord : *Anne-Marie Cocula*
- Rochers de légende du chaos granitique de Piégut-Pluviers. Communes d'Augignac et de Saint-Estèphe : *Bernadette Dumas-Oklé*
- Grandmont dans la tourmente. Les chocs de la civilisation occidentale du 14^{ème} au 17^{ème}. : *Marie-Thérèse Mousnier*
- Les Périgordins dans les Brigades Internationales. : *Jean-Jacques Gillot*
- Étude sur le chemin de fer en Dordogne : *Daniel Lacombe*
- Réfractaires, émigrés et biens nationaux (1789-1794) deuxième partie : *Odette Plazer*

NUMERO 21 – 2005

- La Chapelle (St) Robert et Forgeneuve pendant la Révolution ; les ateliers de salpêtre : *Odette Plazer*
- Aspects de la vie rurale en Nord Périgord, souvenirs d'un médecin de campagne de Thiviers : *Dr. Claude Hautefeuille*
- Saint-Angel et le domaine de La Pouyade ; *Marie-Thérèse Mousnier*
- Noblesse aujourd'hui, dans son contexte historique : *Henri Malga*
- L'héraldique ; explications des règles élémentaires de quelques blasons du Périgord : *Henri Malga*
- 1- Badeix et la Réforme du 17^e siècle. 2- Destruction de l'Ordre de Grandmont : *Marie-Thérèse Mousnier*

NUMERO 21 Bis (supplément spécial Mme Battut) 2005

- Manuscrit sur les châteaux de Nontron et leurs seigneurs
- Pièces annexes
- Histoire d'un lustre de l'église de Nontron
- La Nontronite.

NUMERO 22 – 2006

- Histoires d'encriers : *Jean Bardoulat*
- Instruments de musique ancienne : *Michel Dollé*
- Les origines de la cavalerie française : *Henri Malga*
- Heurs et malheurs de la Royale. L'Hermione : *Dr Claude Varlet*
- Les relations entre la France et les Pays-Bas pendant les Temps Modernes : *Gérard Van Der Most*.

NUMÉRO 22 bis – 2006

- Guerres et insurrections de la misère : *Marie-Thérèse Mousnier*

NUMÉRO 23 – 2007

- Villebois-Mareuil, le La Fayette de l'Afrique du Sud : *Henri Malga*
- L'eau et les hommes : *Bernadette Dumas-Oklé*
- La lumière de Chartres dans les ténèbres périgordines : *Thierry Baritaud*
- Le général d'Empire Fournier-Sarlovèze, comte de Louis XVIII, 1775-1827 : *Henri Malga*
- Véritable et tragique histoire du château de LHERM : *Marie-Thérèse Mousnier*
- Réception d'un hôte de marque au XVIIIe siècle : *Jean-Marie Bouzy*

NUMÉRO 24 – 2008

- L'abbaye de Ligeux, pensionnat pour jeunes filles nées : *Marie-Thérèse Mousnier*
- Albert de Calvimont, préfet et homme de lettres : *Philippe Lalanne de Jonquel*
- Jean de Bretagne, vicomte de Limoges : *Francis Gérard*

NUMÉRO 25 – 2009

- Armand-Emmanuel de Richelieu (1766-1822) : *Geneviève Moreau*
- Madame Grand, Madame de Talleyrand-Périgord, Princesse de Bénévent : *Jean-Marie Bouzy*
- George Sand (1804-1876) : *Marie-Thérèse Mousnier*
- Les débuts de la carte postale : *Jean-Pierre Rudeaux*
- Aucors, histoire du château et de ses seigneurs (1100-2000) : *Claude-Henri Piraud*
- Hautefaye 1870 : *Georges Marbeck*
- Des pigeonniers seigneuriaux : *Francis Gérard*

NUMÉRO 26 – 2010

- Notre voyage à La Tour-Blanche : *Gabriel Duverneuil, Francis Gérard*
- La prison militaire de Nontron en 1944 : *Jean-Jacques Gillot*
- Lussas et Nontronneau : *Abbé Robert Bouet*
- Fontaines, ses prieurés, son château : *Michel Vergnaud*
- La Vicomté de Turenne : *Marie-Thérèse Mousnier, Gérard Francis, Henri Malga*
- La Guyenne : le tremplin politique d'Henri III de Navarre, le futur Henri IV : *Anne-Marie Cocula, Marie Pauthier*
- Le camp américain de la Forêt de La Braconne : *Colonel Jean Delahaye*

NUMÉRO 27 – 2011

- Notre voyage en Charente : *Francis Gérard*
- Les écrivains du Piégutais : *Jean Bardoulat*
- Le canton de Jumilhac-le-Grand : *Jean-Pierre Rudeaux*
- Jean Guy Antoine Devard : *Hervé Lapouge*
- Notre voyage vers les Bastides : *Marie-Thérèse Mousnier*
- Nontron en cartes, plans, gravures... : *François Reix*
- L'Aquitaine : *Marie-Thérèse Mousnier*

NUMÉRO 28 – 2012

- Des dessins du baron de Verneilh-Puyraseau : *Francis Gérard*
- Michèle Brunet - de la place du Canton à Lecture pour tous : *Hervé Lapouge*
- Notre voyage en Charente : *Marie-Thérèse Mousnier*
- Le vin de Rossignol et des environs : *Michel Vergnaud*
- Teyjat - présence du passé : *Jean-Marc Warembourg*
- La Vierge dorée de l'église de Bussière-Badil : *Marie Pauthier*

NUMÉRO 28 bis - Tome 1 – 2012

- Œuvres de Jules de **Verneilh** ; les publications dans le Bulletin de la SHAP : *F. Gérard*

NUMÉRO 28 bis - Tome 2 – 2012

- Œuvres de Jules de **Verneilh** ; les autres publications : *F. Gérard*

NUMÉRO 28 bis - Tome 3 – 2012

- Œuvres de Jules de **Verneilh** ; Florilège : *F. Gérard*

NUMÉRO 29 – 2013

- La route de la poste royale, la « diagonale d'Aquitaine ». *Gabriel Duverneuil*
 - Bourdeilles X^{IV}e siècle. Huit années de présence anglaise. *Bernard Angeli*
 - Petit Patrimoine. Patrimoine oublié... *Marie Pauthier*
 - Notre Voyage dans le Brantômois. *Jean-Pierre Rudeaux*

NUMÉRO 29 bis - 2013

- Naissance des associations à Nontron : *Dominique Poupeau*

NUMÉRO 30 - 2014

- A propos des fouilles archéologiques. *Gabriel Duverneuil - Francis Gérard*
 - Le voyage touristique de Raymond Poincaré en Dordogne. *Jean-Pierre Rudeaux*
 - La vie quotidienne au Moyen Âge. *Sonia Breux-Pouxviel*
 - Les tailleries de meules de Saint-Crépin-de-Richemont. *Maurice Cestac*
 - Construction du chemin de fer de Nontron à Thiviers. *François Reix*

NUMÉRO 30 bis - 2014

- Un siècle au service de l'herbe à Nicot : *Jean Bardoulat*

NUMÉROS SPÉCIAUX 1, 2, 3, 4, 5, 6 : chanoine **Brugière**

- **1** : Le canton de Nontron ;
 - **2** : Le canton de Mareuil ;
 - **3** : Le canton de Bussière-Badil ;
 - **4** : Le canton de Verteillac ;
 - **5** : Le canton de Champagnac.
 - **6** : Le canton de Saint-Pardoux-la-Rivière

NUMÉRO 31 - 2015

- Destins de femmes en Périgord Vert : *Francis Gérard*
 - Les mottes castrales : *Jacques Jarry, Francis Gérard*
 - Les quatre dynasties des seigneurs de Varaignes : *Jean-Marc Warembourg*
 - L'histoire de l'orgue de Marin Carouge : *Henri Aristizabal*
 - Jean Lapeyre Mensignac : *Collectif*

NUMÉRO 31 bis - 2015

- L'Ancienne industrie du fer en Nontronnais (XVII^e et XVIII^e siècles.) : *Madame Clavaud*
 - Forge-Neuve et Montalembert : *Jean Maudet*
 - Notes d'histoire sur la forge de Rudeau ou des Bernardières : *Madeleine Hériard*
 - La fabrication des canons de Marine dans les forges du Nontronnais. *Pierre Blanc*
 - Blanchard de Sainte-Catherine, maître de forge à la Chapelle-Saint-Robert. *Jean Maudet*

NUMÉRO 31 ter - 2016

- Les Associations à Nontron de 1900 à la 2^{ème} guerre mondiale : *Dominique Poupeau*

NUMÉRO 32 - 2016

- L'architecte Catoire, ses mystères, son œuvre. *Nelly Buisson*
 - La poste en Nontronnais des origines à 1900, à travers les marques postales. *Josette Chaperon-Gay*
 - Le Moyen Âge à table. *Sonia Breux-Pouxviel*
 - Histoire du « Claud » à Saint-Martial-de-Valette (1581-2016). *Marie-José Baglione*
 - L'agriculture en Dordogne pendant la première guerre mondiale. *Jean-Pierre Rudeaux*

NUMÉRO 32 bis - 2017

- Hommage à Louis Le Cam.

NUMÉRO 33 - 2017

- Histoire du soldat Laugerie, parcours militaire d'un enfant du Nontronnais. *Josette Chaperon-Gay*
 - Le cinéaste Louis Delluc (1890-1924) - Homme de lettres oublié. *Gilles Delluc*

- Deux crimes en Nontronnais (1812-1826). La justice en ce temps-là. *François Reix*
- Le costume au Moyen Âge. *Sonia Breux-Pouxviel*
- Les églises à coupoles. *Serge Larüë de Charlus*

Commande d'anciennes Chroniques : Commande des numéros :

N ^{os} -1 à 16	10 €	X	=	€
N ^{os} 17 à 34	15 €	X	=	€
N ^{os} spéciaux, Brugière	20 €	X	=	€
N ^{os} bis	15 €	X	=	€
N ^{os} 28 bis t1 t2 t3	25 €	X	=	€
N ^{os} 29 bis et 31 ter	10 €	X	=	€
N° 30 bis	6 €	X	=	€
Frais postaux pour envoi des Chroniques (5 €)				= €
				€
Total :				€

Date :

Signature :

Chèque de règlement à l'ordre du GRHIN

Commande à envoyer à GÉRARD Francis
 Bernardières
 24340 CHAMPEAUX
 frgerard24@orange.fr

NB : les Chroniques ordinaires (n° -1 à 34) sont disponibles en mode PDF.

- gratuitement pour les membres du GRHIN

- au prix de 5 € l'exemplaire pour les non adhérents.

Les demander à l'adresse ci-dessus.

Bulletin d'adhésion au GRHIN

Mme, M., Mlle, M. et Mme

prénom :

Adresse :

Désirez-vous

Recevoir le CR mensuel par Mail ; adresse Mail :

Recevoir le CR mensuel par courrier papier à votre adresse.

Cotisation simple : (35 €)

Cotisation en coupè : (40 €)¹

Coupon à accompagner d'un chèque libellé à l'ordre du GRHIN , à l'adresse suivante :

Dominique Poupeau
 Le Puy de Fleury
 24300 NONTRON

1 - ne donnant droit qu'à un seul exemplaire des Chroniques de l'année.